

CHARTRES VOTRE VILLE

#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



**CAHIER SPÉCIAL VACANCES :
VOS ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ**

On ne
m'abandonne pas,
je fais partie du voyage

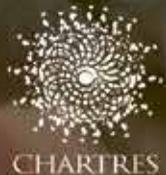
Si vous ne pouvez pas
m'emmener, des alternatives
existent.

Renseignez-vous sur chartres.fr

chartres.fr



Chartres Eco-Ville



CHARTRES





Cet été à Chartres, ou l’embarras du choix

Voici venue la saison des récoltes, celle des blés comme celle des plaisirs, de ces petits bonheurs qui font paradoxalement des « vacances » un temps de plénitude.

Je vous invite donc à découvrir l’incroyable variété des activités que nous proposons à chaque âge, à chaque public, à tous les goûts.

Et à vos enfants d’abord ! À chacun la chance de s’essayer à tous les sports possibles ou presque, et qui sait d’en trouver un davantage à son goût, « et plus si affinités »... Cela va bien au-delà du sport quand le musée des Beaux-Arts, le service d’Archéologie et nos maisons pour tous s’attachent également à ouvrir les horizons comme autant d’initiations. Vous donnez joyeusement l’embarras du choix...

Mais la fête c’est aussi le plaisir de se rassembler, de se croiser et pour le coup de vraiment « vivre ensemble ». À une terrasse ou sur un banc et par exemple devant un spectacle de ChartrEstivales. Ou en flânant à pied au long des ruelles qui soudain débouchent sur les flamboiements de Chartres en lumières. Et cela gratuitement...

Toutes ces animations séduisent nos visiteurs et en conduisent certains à vouloir devenir Chartrains, à s’installer dans votre Ville, dans votre Agglomération. Ils recherchent une vie plus paisible, plus sûre, plus agréable qu’à Paris ou dans les grandes métropoles. Ils nous l’ont dit encore l’autre soir,

quand nous les avons réunis, comme de coutume désormais, pour leur présenter Chartres, sa longue histoire et ses projets.

Ce désir de bonheur tranquille, nous en avons également entendu la demande à Bel-Air comme au Grand-Faubourg. Des lieux très différents, et pourtant le même souci de voir l’habitat s’améliorer, les voitures ralentir, la sécurité encore mieux assurée. Nous étions dans le concret, le quotidien. Nous leur avons présenté nos expériences en cours, expliqué l’intérêt de la disparition progressive des feux de circulation, la mise à sens unique de certaines rues pour mieux donner la place au piéton, au vélo, sans exclure la voiture. En respectant au mieux l’identité et le charme de chaque quartier. L’été, c’est aussi l’occasion de se poser, de faire le point, d’échanger. L’été aussi, la Ville et ses projets continuent d’avancer. Pour réaménager vos rues et vos places, nous vous en donnons le programme. Je vous en dis davantage sur l’avancement des grands chantiers, ceux qui embellissent notre patrimoine exceptionnel, comme ceux qui accompagnent notre dynamisme d’aujourd’hui.

Parce que C’Chartres, tout simplement.
Bonnes vacances à tous !

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 232
JUILLET/AOÛT 2023**

HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@agglo-
ville.chartres.fr
chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS
DE LA PUBLICATION**
ÉLISABETH FROMONT
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF
PAUL GUERMONPREZ



RÉDACTION
STÉPHANE LEFEBVRE
JEAN-GUY MURIEL
MAEVA DELOGE DAGBA
JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT DELAUNEY-
MARTINO-LOMBARD

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
STUDIO GRAPHIQUE,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
GROUPE MORAUULT
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE
55 800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194



10

**LA VILLE VOUS
PROPOSE**
CAHIER SPÉCIAL
VACANCES

42





SOMMAIRE

PORTRAIT
LE PÈRE PENNETIER

52

ANIMATIONS
RETOUR EN IMAGES

60

SPORTS
SPORT
ET SPONSORING
D'ENTREPRISES



© VALERIO GRECO



« TRANSFORMER CHARTRES EN RESTANT FIDÈLE À SON HISTOIRE »

CHARTRES AVANCE

Avant la période de vacances, Jean-Pierre Gorges a souhaité faire le point sur les grands chantiers de la Ville dans tous les domaines, du patrimoine aux transports, et dans tous les quartiers concernés. Tour d'horizon des objectifs et des échéances.



Votre Ville: Réinstaller des familles dans le cœur de ville historique est l'un de vos grands objectifs. Comment cela progresse-t-il?

Jean-Pierre Gorges: Nous avons d'abord voulu restaurer les façades des beaux immeubles du centre-ville historique. Derrière elles, nous avons parfois découvert des situations difficiles qui mettaient en cause dès maintenant ou à terme l'intégrité et la sécurité des bâtiments eux-mêmes. Nous savions déjà que nombre d'étages de ces

immeubles étaient inhabités, ce qui pénalisait la vie du quartier et notamment ses commerces de bouche. Nous avons d'abord voulu aider la restauration de ces immeubles. La Loi et les règlements nous en donnent les moyens juridiques avec les aides financières adéquates. Aujourd'hui plus de 60 bâtiments ont été réhabilités ou sont en voie de l'être. Parallèlement nous avons étendu la surface du Secteur Sauvegardé à tout l'espace circonscrit par l'anneau des boulevards. Il s'agit de préserver et même de ressusciter le charme intemporel du cœur de Chartres qui appartient à tous les Chartrains et bien au-delà. Ici chaque pierre raconte une histoire. C'est une opération à moyen et long terme. Nous ne voulons pas d'une ville-musée, même très belle, nous voulons rendre à cet espace une vie urbaine rayonnante. Habitée.

« Mettre fin au chaos incessant des livraisons dans notre centre-ville »

Vous avez affiché votre volonté de réduire et d'organiser la circulation des camions de livraison dans le centre-ville commerçant. Est-ce que le projet avance?

Piétonner notre centre-ville ne prendrait pas tout son sens si nous n'essayons pas de mettre fin au chaos des livraisons incessantes. Moins de camions, plus de sourires. Moins de bruit, davantage d'harmonie. C'est ce que j'appelle la stratégie du « *Dernier Kilomètre* ». Il nous fallait trouver un partenaire qui sache faire. Je crois que nous l'avons trouvé dans une société déjà implantée à Chartres. Nous allons maintenant présenter notre projet aux commerçants concernés lors d'une réunion publique organisée à leur intention le 12 juillet prochain. Objectif: réduire les nuisances tout en accompagnant le développement de la vitalité commerciale du secteur piétonnier.

Qu'en est-il de votre projet d'aménagement de l'esplanade de la cathédrale?

Notre cathédrale, joyau de Chartres, mérite un écrin à sa hauteur. Je veux parler du cloître Notre Dame, autrefois une ville à l'intérieur de la ville. Nous avons entrepris de rendre sa qualité et sa beauté à l'espace qui, juste au-delà des grilles du parvis, entoure le monument.



Les aménagements de la porte Morard sur le tracé du futur Bus à haut niveau de service.

Concernant l'esplanade et tous les bâtiments qui l'entourent (c'est-à-dire l'ancien Cloître) et pas seulement l'Historial de la ville que nous voulons installer en-dessous de l'esplanade proprement dite, nous avons élaboré tout un projet architectural en liaison constante avec tous les services de l'État compétents, la Préfecture, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Service régional d'Archéologie (SRA), l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), et aussi l'Inspection générale du Patrimoine du ministère de la Culture. Ce projet très concerté va être incessamment soumis pour avis à la Commission nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPAA), avant d'être présenté au Conseil municipal et donc aux Chartains lors du conseil du début du mois d'octobre. Quand je parle de projet d'ensemble, je veux insister sur sa dimension archéologique première, cet ancrage qui nous relie à la première histoire de la ville

gallo-romaine, à sa plus longue mémoire. Nous prévoyons aussi d'installer la Maison internationale de la cosmétique dans l'ancien collège Jean-Moulin, un musée du vitrail dans l'ancienne école Gérard-Philippe, et aussi le bureau du Tour Operator de notre SPL C'Chartres Tourisme.

« Les travaux de la première ligne du BHNS (Lucé-Chartres) commenceront à la fin de l'année »

Que devient le musée des Beaux-Arts?

Il va devenir notre machine à voyager dans le temps, du Moyen Âge au XXI^e siècle, quand l'art et la culture fusionnent: réhabiliter le bâti en étendant si possible ses surfaces d'exposi-

tion avec aussi des espaces de conférence, de convivialité, etc. Nous avons lancé également une étude qui sera suivie d'une consultation des entreprises pour la remise en état des jardins et terrasses attenantes au musée et à la cathédrale.

Passons aux transports publics. Le fameux BHNS, c'est parti?

Les travaux de la première ligne (Lucé-Chartres) commenceront à la fin de l'année pour une mise en service en septembre 2025, je l'espère. Douze kilomètres de l'entrée de Lucé jusqu'au nouveau parc des expositions de Chartres, une vingtaine de stations sur cet itinéraire, une fréquence supérieure à une ligne traditionnelle et surtout une régularité meilleure grâce à une circulation en site propre et une priorité aux feux. Un voyage rapide et fluide où chaque arrêt est une promesse de ponctualité. Lucé-Chartres, un saut de puce pour nous, mais un grand bond pour la mobilité urbaine.



Le Colisée en mode sport.

« Préparez-vous à être éblouis par un lieu qui résonnera de mille voix culturelles et sportives à partir de 2024 »

Chacun peut voir aujourd'hui s'élever le bâtiment du futur Colisée. Alors c'est pour quand ?

Préparez-vous à être éblouis par un lieu qui résonnera de mille voix culturelles et sportives à partir de 2024. Le bâtiment lui-même sera achevé en fin d'année, ses aménagements intérieurs complétés pour la fin juin 2024. Nos sociétés publiques locales (SPL) C'Chartres Événements et C'Chartres Spectacles travaillent déjà à la programmation culturelle et sportive de la première saison. C'est un équipement

très attendu. Je souhaite que les Chartrains et les habitants de l'Agglomération puissent le visiter avant même sa mise en service. Mais nous en reparlerons.

Restons sur le Pôle Gare. Vous aviez demandé à la SNCF s'il était possible de mettre en service des trains directs rapides Chartres-Paris et retour juste avant et juste après les périodes de pointe du matin et du soir. Qu'en est-il ?

Ces directs sont malheureusement matériellement impossibles, comme vient de le démontrer l'étude très approfondie menée par la SNCF. Au fur et à mesure qu'on s'approche de la capitale ou que l'on veut en sortir, le nombre des trains augmente quand les lignes se concentrent : c'est un entonnoir à limite de saturation. Il faut saluer le programme de grands travaux de régénération de la ligne, qui est déjà engagé et qui permettra, j'y compte bien, d'amé-

liorer la régularité de nos trains. Rappelons que 31 trains relient Paris et Chartres chaque jour en semaine et 17 le week-end. Un train sur trois rallie Paris en une heure. Concentrons-nous maintenant sur la régularité de cette connexion. Mais n'oublions pas notre singularité : Chartres doit rester une ville de province. Elle n'a pas vocation à devenir une énième banlieue de Paris.

« Le futur parc d'exposition transformera le visage de votre entrée de ville dès le printemps prochain »

Autre chantier, celui du futur parc d'exposition. Ce projet piloté par Chartres métropole avance vite... Préparez-vous à découvrir une nouveauté qui transformera le

visage de votre entrée de ville dès le printemps prochain. Le gros œuvre est achevé. Dès le mois de juillet et pendant quatre mois, le bâtiment commencera à être enveloppé de sa « jupe » de béton projeté. Nous avons également décidé de lui adjoindre une sorte de parc d'exposition à ciel ouvert de quarante-milles mètres carrés qui pourra élargir le champ de manifestations qu'un tel lieu peut normalement accueillir, comme les Artisanales, certains salons-expositions, des cirques, des fêtes foraines... Et n'oublions pas que cet équipement va permettre de libérer les quarante hectares de l'ancien ChartrExpo et de ses abords, où nous voulons installer la zone commerciale et tertiaire moderne qui accueillera notamment les équipements commerciaux situés jusqu'ici de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz, à proximité immédiate du quartier de la Madeleine.

« C'en est fini des quartiers refermés sur eux-mêmes »

La Madeleine, parlons-en. Le renouvellement urbain du quartier est désormais engagé ?

Il faut aérer ce quartier. Trop dense, trop bitumé. Ses habitants le ressentent, d'autant qu'ils voient non loin d'eux comment nous transformons l'ancien Beaulieu qui devient chaque jour davantage Les Clos. C'en est fini de ces quartiers refermés sur eux-mêmes. Nous avons déjà précédemment restructuré et largement planté d'arbres toutes les rues et les avenues, résidentialisé les bâtiments qui méritaient d'être conservés, rendu des dizaines de familles



propriétaires. Il faut maintenant démolir ce qui doit l'être comme la trop emblématique tour dite « des célibataires », ou encore ouvrir ces immeubles-ponts qui isolent le quartier de la ville en enfermant ses habitants au milieu de parkings bitumés à ciel ouvert, qui plus est bondés. Comme toujours nous allons le faire au rythme des habitants. Ceux-ci l'attendent. Ils me demandent même d'aller plus vite. Un premier projet immobilier de nouvelle génération va voir le jour à l'angle des avenues Pichard et Sablons. Le permis de construire est délivré. La fin des travaux est prévue pour 2025. Nous allons aussi déconstruire et désamianter un immeuble de 48 logements appartenant à C'Chartres Habitat avenue Aristide-Briand. Le modèle est simple: des immeubles à taille humaine, avec des commerces au rez-de-chaussée ouverts sur la rue et sur la ville; au-dessus, des appartements aux normes les plus récentes en matière d'isolation thermique; et dessous, des parkings souterrains. L'espace libéré en surface peut être ainsi rendu aux jeux et à la nature. Avec le déplacement de la zone commerciale dont j'ai parlé, qui permettra d'élargir « l'espace vital » du quartier, de « dédensifier » celui-ci, c'est la solution pour « verdier » la Madeleine sans exclure la voi-

ture mais en la cachant sous les habitations. Nous allons rendre un avenir à ce quartier dont les habitants vont à la fois retrouver de l'air et de la mixité sociale. Comme nous le voulons partout à Chartres.

« L'église Saint-Martin-au-Val c'est notre identité »

Terminons ce tour d'horizon par Saint-Martin-au-Val. Quand l'église rouvrira-t-elle au public ?

En 2025, je l'espère. Sa réouverture au culte ne dépend pas de moi, même si je la souhaite. Les récentes Journées européennes de l'archéologie ont vu les gens se presser aux visites organisées pour l'occasion. Nous voulons réveiller ici l'histoire de Chartres. Cette église Saint-Martin-au-Val c'est notre identité. Tout autour, sur ce site magnifique des Abbayes de Saint-Brice, les recherches archéologiques et la valorisation des vestiges mis au jour se poursuivent. Nous avons toujours pour objectif l'installation au rez-de-chaussée des Abbayes d'un musée de l'Archéologie et des Sciences naturelles. De la pierre au sacré, Chartres c'est l'Histoire qui vit.

Un été pour tous les goûts

Activités sportives, ludiques et culturelles, musique, feu d'artifice... Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts cet été à Chartres. Avec notamment une offre de sorties riche et variée en direction des jeunes des maisons pour tous, la quarantaine de concerts et spectacles de ChartEstivales, les ateliers de l'archéologie et du musée des Beaux-Arts, et les propositions de visites et de voyages à vélo de C'Chartres Tourisme. Profitez-en bien!





ACTIVITÉS VACANCES

Un été sportif pour vos enfants

Du 10 juillet au 30 août, la Ville a prévu de multiples activités sportives pour les enfants et adolescents de Chartres et de l'agglomération. L'occasion de s'essayer à des sports comme le tchoukball, le kayak, le tir à l'arc, l'ultimate, le bowling ou le squash.



SEMAINE DU 10 AU 14 JUILLET

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **jeux de lutte**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
football/tchoukball
(complexe de la Madeleine)

Mardi

Matin: **bowling**
(rendez-vous au bowling de Barjouville)
Après-midi:
gymnastique/jeux collectifs
(complexe de la Madeleine)

Mercredi

Matin: **patinage** (Odyssée)
ou **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi:
möllky/jeux de raquette
(complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: **athlétisme**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi:
trampoline/handball
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)
Après-midi: **basket**
(gymnase Charles-Péguy) –
activité réservée aux 9/12 ans

Mardi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **BMX**
(stade Jean-Gallet)

Mercredi

Matin: **athlétisme**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

Jeudi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **handball**
(gymnase Charles-Péguy) –
activité réservée aux 9/12 ans

SEMAINE DU 17 AU 21 JUILLET

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **gymnastique**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
athlétisme/jeux d'orientation
(stade Jean-Gallet)

Mardi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **handball/ultimate**
(complexe de la Madeleine)

Mercredi

Matin: **escalade**
(halle Jean-Cochet)
Après-midi:
pétanque/jeux de raquette
(stade des Bas-Bourgs)

Jeudi

Matin: **basket**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
trampoline/thèque
(complexe de la Madeleine)

Vendredi

Matin: **gymnastique**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **roller/hockey**
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

Mardi

Matin: **bowling** (rendez-vous
au bowling de Barjouville)
Après-midi: **football**
(complexe de la Madeleine) –
activité réservée aux 9/12 ans

Mercredi

Matin: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)
Après-midi: **badminton**
(gymnase Charles-Péguy)

Jeudi

Matin: équitation
(Chartres Équitation) ou
patinage (Odyssée)
activité réservée aux 9/12 ans
Après-midi: basket
(gymnase Charles-Péguy)
activité réservée aux 9/12 ans

Vendredi

Matin: BMX
(stade Jean-Gallet)
Après-midi:
gymnastique/trampoline
(complexe de la Madeleine)

SEMAINE DU 24 AU 28 JUILLET

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: jeux de lutte
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: basket/thèque
(complexe de la Madeleine)

Mardi

Matin: athlétisme
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: escrime/escalade
(CRJS/halle Jean-Cochet)

Mercredi

Matin: bowling
(rendez-vous directement
au bowling de Barjouville)
Après-midi:

jeux de raquette/tchoukball
(complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: football
(complexe de la Madeleine)
**Après-midi: trampoline/
handball** (complexe de la
Madeleine)

Vendredi

Matin: course d'orientation
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: roller/pétanque
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: escalade
(halle Jean-Cochet)
Après-midi: BMX
(stade Jean-Gallet) ou **football**
(complexe de la Madeleine)
activité réservée aux 9/12 ans



Mardi

Matin: badminton
(gymnase Charles-Péguy)
ou **escrime** (CRJS)
Après-midi: kayak
(stade des Bas-Bourgs)

Mercredi

Matin: équitation
(Chartres Équitation)
Après-midi: handball
(gymnase Charles-Péguy)
activité réservée aux 9/12 ans

Jeudi

Matin: kayak
(stade des Bas-Bourgs)
Après-midi: basket
(gymnase Charles-Péguy)
activité réservée aux 9/12 ans

Vendredi

Matin: tir à l'arc
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: athlétisme
(stade Jean-Gallet)

SEMAINE DU 31 JUILLET AU 4 AOÛT

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: football
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
escalade/athlétisme
(stade Jean-Gallet)

Mardi

Matin: équitation
(Chartres Équitation) ou **roller**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
gymnastique/thèque
(complexe de la Madeleine)

Mercredi

Matin: bowling
(rendez-vous directement
au bowling de Barjouville)
**Après-midi: jeux de raquette
et d'orientation**
(complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: trampoline
(complexe de la Madeleine)
**Après-midi: basket/jeux
d'opposition**
(complexe de la Madeleine)

Vendredi

Matin: handball
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: hockey/pétanque
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: tchoukball
(complexe de la Madeleine)
activité réservée aux 9/12 ans
Après-midi: tennis de table
(gymnase Charles-Péguy)



Mardi

Matin: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)
Après-midi: **basket**
(gymnase Charles-Péguy)
activité réservée aux 9/12 ans

Mercredi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **squash**
(complexe Squash & badminton)

Jeudi

Matin: **roller**
(complexe Madeleine)
Après-midi: **volley**
(gymnase Charles-Péguy) –
activité réservée aux 9/12 ans

Vendredi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

SEMAINE DU 7 AU 11 AOÛT

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **trampoline**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **escalade/thèque**
(stade Jean-Gallet)

Mardi

Matin: **hockey**
(complexe Madeleine)
Après-midi: **athlétisme/**
football (stade Jean-Gallet)

Mercredi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **gymnastique/**

handball (complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: **roller**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **frisbee/möllky**
(complexe de la Madeleine)

Vendredi

Matin: **jeux de raquette**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
jeux d'orientation et d'adresse
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **tennis** (stade de Ligue)
Après-midi: **handball**
(gymnase Charles-Péguy)
activité réservée aux 9/12 ans

Mardi

Matin: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)
Après-midi: **trampoline**
(complexe Madeleine)

Mercredi

Matin: **bowling**
(rendez-vous directement
au bowling de Barjouville)
Après-midi: **badminton**
(gymnase Charles-Péguy)

Jeudi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **course**
d'orientation
(stade des Bas-Bourgs)

Vendredi

Matin: **BMX**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

SEMAINE DU 14 AU 18 AOÛT

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **football**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi:
escrime/athlétisme
(stade Jean-Gallet)

Mercredi

Matin: **bowling**
(rdv directement au bowling
de Barjouville)
Après-midi: **jeux de raquette**
et d'orientation
(complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **basket/jeux**
d'opposition
(complexe de la Madeleine)

Vendredi

Matin: **trampoline**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **hockey/pétanque**
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **kinball** (complexe de la Madeleine) –
activité réservée
aux 9/12 ans
Après-midi: **tennis de table**
(gymnase Péguy)

Mercredi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
activité réservée aux 9/12 ans
Après-midi: **squash** (complexe
Squash & badminton)

Jeudi

Matin: **roller**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **volley** (gymnase
Péguy) – activité réservée aux
9/12 ans

Vendredi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

SEMAINE DU 21 AU 25 AOÛT

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **trampoline**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **escalade/thèque**
(stade Jean-Gallet)



Mardi

Matin: **hockey**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **athlétisme/football** (stade Jean-Gallet)

Mercredi

Matin: **équitation**
(Chartres Équitation)
Après-midi: **gymnastique/handball**
(complexe de la Madeleine)

Jeudi

Matin: **roller**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **frisbee/möllky**
(complexe de la Madeleine)

Vendredi

Matin: **jeux de raquette**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **jeux d'orientation et de raquette** (complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **tennis** (stade de Ligue)
Après-midi: **football**
(complexe de la Madeleine)
activité réservée aux 9/12 ans

Mardi

Matin: **trampoline**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **boxe française**
(complexe de la Madeleine)

Mercredi

Matin: **bowling** (rendez-vous directement au bowling de Barjouville)
Après-midi: **badminton**
(gymnase Charles-Péguy)

Jeudi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **course d'orientation**
(stade Jean-Gallet)

Vendredi

Matin: **BMX**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

SEMAINE DU 28 AU 30 AOÛT

PROGRAMME DES 6/8 ANS

Lundi

Matin: **football**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **athlétisme/escalade** (stade Jean-Gallet)

Mardi

Matin: **trampoline**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **basket/jeux d'orientation**
(complexe de la Madeleine)

Mercredi

Matin: **roller**
(complexe de la Madeleine)
Après-midi: **handball/hockey**
(complexe de la Madeleine)

PROGRAMME DES 9/15 ANS

Lundi

Matin: **basket**
(complexe de la Madeleine)
activité réservée aux 9/12 ans
Après-midi: **course d'orientation**
(stade Jean-Gallet)

Mardi

Matin: **badminton**
(gymnase Charles-Péguy)
Après-midi: **BMX**
(stade Jean-Gallet)

Mercredi

Matin: **tir à l'arc**
(stade Jean-Gallet)
Après-midi: **kayak**
(stade des Bas-Bourgs)

► Inscriptions

Sur le site chartres.fr, rubrique « service en ligne » puis « portail famille » et « inscrire les enfants à de nouvelles activités ». Si vous n'avez pas de compte portail famille, il faut le créer au moins 48 h avant l'ouverture des inscriptions.

Inscriptions:

- Du lundi 3 juillet (9 h) au vendredi 7 juillet (16 h) pour les résidents chartrais munis d'un justificatif de domicile;
- Du mercredi 5 juillet (9 h) au vendredi 7 juillet (16 h) pour les autres résidents de l'agglomération.

► Renseignements

Direction de la Jeunesse, des Sports et des Grands équipements
02 37 23 40 00
chartres.fr (rubrique Sortir à Chartres/vacances sportives pour les enfants)
vacances-sportives@agglo-ville.chartres.fr

Maisons pour tous Toujours plus d'activités

Parce que les jeunes expriment le souhait de s'extraire de leur cadre quotidien, la Ville a prévu en juillet-août un programme de sorties particulièrement riche. Sans négliger pour autant les activités ludiques, sportives ou culturelles au sein des maisons pour tous et plus particulièrement celle de la Madeleine.

MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Lundi 10 juillet

Matin: accueil

Après-midi: **jeux traditionnels**

Mardi 11 juillet

Matin: **photo et atelier**

Dame à la Licorne

Après-midi: **futsal**

Soirée: **pétanque et mölkky**

Mercredi 12 juillet

Matin: **remise en forme**

Après-midi: **bowling et jeux de réflexion**

Jeudi 13 juillet

Journée à l'Espace

Rambouillet

(prévoir un pique-nique)

Lundi 17 juillet

Matin: **mosaïque avec les 3R et jeux de mimes**

Après-midi: **tournoi de tennis de table**

Mardi 18 juillet

Matin: **activité au choix**

Après-midi: **thèque**

Mercredi 19 juillet

Matin: **débat nutrition dans le sport**

Après-midi: **tournoi de foot inter-quartiers**

Jeudi 20 juillet

Journée olympiades
(prévoir pique-nique)

Vendredi 21 juillet

Matin: **jeu « trouvez l'intrus »**

Après-midi: **piscine à l'Odyssée**

Lundi 24 juillet

Matin: **mosaïque et dessin**

Après-midi: **activité au choix**

Mardi 25 juillet

Matin: **jeux vidéo**

Après-midi: **atelier cuisine**

Soirée: **film**

Mercredi 26 juillet

Journée jeux de stratégie à Fontenay-sur-Eure
(prévoir un pique-nique)

Jeudi 27 juillet

Matin: **jeux d'opposition**

Après-midi: **piscine à l'Odyssée**

Vendredi 28 juillet

Journée rallye photo

Lundi 31 juillet

Matin: **mosaïque et jeux de mémoire**

Après-midi: **volley-ball**

Mardi 1^{er} août

Matin: **activités manuelles**

Après-midi: **sensibilisation au tri**

Mercredi 2 août

Journée à la mer
(prévoir un pique-nique)

Jeudi 3 août

Matin: **blind test**

Après-midi: **multisports**

Vendredi 4 août

Journée activités

Fort Boyard et goûter

Lundi 7 août

Matin: **jeux de société et des métiers**

Après-midi: **billard**





Le château de Maintenon

Mardi 8 août

Journée à la base de loisirs de l'île Charlemagne
(prévoir un pique-nique)

Mercredi 9 août

Matin: **jeux de société et des métiers**

Après-midi:

gym et trampoline

Jeudi 10 août

Journée pêche

Vendredi 11 août

Matin: **badminton**

Après-midi: **tournoi kem's**

Lundi 14 août

Matin: **activité au choix**

Après-midi: **sports collectifs**

Mercredi 16 août

Matin: **préparation jeux**

Après-midi et soirée:

jeux aux bords de l'Eure

Jeudi 17 août

Matin: **handball et basket**

Après-midi:

bowling et jeux de réflexion

Vendredi 18 août

Journée accrobranche à Digny (prévoir un pique-nique)

Lundi 21 août

Matin: **jeux vidéo**

et des métiers

Après-midi: **cécifoot**

Mardi 22 août

Matin: **jeu des métiers**

et ultimate

Après-midi et soirée: **course d'orientation et blind test à l'étang d'Auneau**

Mercredi 23 août

Matin: **foot-golf**

Après-midi: **pédalo**

Jeudi 24 août

Journée au musée du Louvre
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 25 août

Matin: **atelier bois**

et activité au choix

Après-midi: **activités ludiques à l'étang de Barjouville**

Lundi 28 août

Matin: **futsal et atelier bois**

Après-midi: **olympiades**

Mardi 29 août

Matin: **loto**

Après-midi:

piscine à l'Odysée

Mercredi 30 août

Matin: **dessin**

Après-midi: **visite du château de Maintenon**

Jeudi 31 août

Journée au bord de la mer
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 1^{er} septembre

Matin: **crêpes party**

et rangement

Après-midi: **jeux du**

baccalauréat et goûter

► Maison pour tous de la Madeleine
Mail Jean-de-Dunois
02 37 88 45 00

ESPACE FAMILLE

L'Espace famille propose toute l'année à des familles avec enfants (jusqu'à 12 ans) des temps de partage, ses activités et des ateliers. Installé dans le quartier des Clos, ce lieu d'écoute, de parole et de prévention, créatif et convivial, a ouvert l'an dernier une antenne au sein de la maison pour tous de la Madeleine. Ce sont les familles elles-mêmes qui ont élaboré le programme des activités de l'été (du 10 au 28 juillet), affichés dans les halls d'immeuble des deux quartiers.

Lundi 10 juillet

Pique-nique à l'Espace famille et jeux d'extérieurs, en partenariat avec le service animation seniors.

Mardi 11 juillet de 14 h 30 à 16 h

Activités sportives au complexe de la Madeleine

Mercredi 12 juillet

Sortie au marché de Brou et à la base de loisirs d'Arrou (rendez-vous à 8 h 45 au parking du complexe Roskopf)

Jeudi 13 juillet

Pique-nique à la plaine des Carreaux (rendez-vous sur place à 11 h)

Lundi 17 juillet

Visite de la chèvrerie La Richarderie (rendez-vous au parking du complexe Roskopf à 13 h 15)

Mardi 18 juillet

Balade matinale et pique-nique



Sortie sur les plages du Débarquement le 21 juillet

Mercredi 19 juillet

Sortie à la base de loisirs de Cloyes-sur-le-Loir

(rendez-vous au parking du complexe Roskopf à 9h15)

Jeudi 20 juillet de 10 h à 11 h 30

Activités sportives au complexe de la Madeleine

Vendredi 21 juillet

Repas sur le thème de l'été (9h30 à 16h30)

Lundi 24 juillet

Pique-nique à l'Espace Famille et jeux extérieurs en partenariat avec l'animation séniors

Mardi 25 juillet

Pique-nique à la plaine des Carreaux (rendez-vous sur place à 11 h)

Mercredi 26 juillet

Sortie touristique à Trouville-sur-Mer (rendez-vous au parking du complexe Roskopf à 7h45)

Jeudi 27 juillet

Randonnée adulte à Fontenay-sur-Eure (rendez-vous devant la mairie de Fontenay-sur-Eure à 13h30)

Vendredi 28 juillet

Sortie à la base de loisirs d'Arrou (rendez-vous au

parking du complexe Roskopf à 11h45)

► Espace Famille
16, rue de Brétigny et mail
Jean-de-Dunois
06 40 15 98 90
06 82 16 57 76

« ALLER VERS LES JEUNES » À LA MADELEINE

En juillet, des permanences jeunesse seront ouvertes tous les mardis, mercredis et jeudis après-midi à la MPT de la Madeleine, de 14 h à 17 h 30. Assurées par des agents de la Ville et de Chartres métropole, ces permanences sont l'occasion de partager avec les jeunes du quartier des moments de convivialité et d'échanges sur l'emploi, la formation, la santé et les loisirs.

LA DAME A LA LICORNE

L'association La Dame à la Licorne propose tout l'été des activités créatives et culturelles au sein des MPT des Clos et de la Madeleine.

Mardi 11 juillet

Initiation à la technique d'impression végétale

« **Tataki Zomé** » à la MPT des

Petits-Clos (9h30 à 16h30):
gratuit pour les habitants des Clos et de la Madeleine sur présentation d'un justificatif.
Jeudi 13 juillet

« **Détente créative estivale** »
à la MPT de la Madeleine
(14 h à 16 h 30)

Mardi 18 juillet

« **Dessine ton quartier** »
à la MPT des Petits-Clos
(14 h à 16 h 30)

Mercredi 19 juillet

« **Confection de bonnets solidaires** » à la MPT de la Madeleine (14 h à 17 h)

Jeudi 20 juillet

Découverte du patrimoine en famille: le **musée des Beaux-Arts et ses trésors du Pacifique** (9h30 à 16h30)

Mercredi 26 juillet

Découverte du patrimoine en famille: **la Maison Picassiette** (9h30 à 16h30)

Jeudi 27 juillet

Détente créative estivale
à la MPT de la Madeleine
(14 h à 16 h 30)

Mardi 1^{er} août

Création de petits bijoux en récup'textile à la MPT des Petits-Clos (14 h à 16 h 30)

Mercredi 2 août

Confection de bonnets solidaires à la MPT de la Madeleine (14 h à 17 h)
Jeudis 10 et 24 août

Détente créative estivale à la MPT de la Madeleine (14 h à 16 h 30)

Mardi 29 et jeudi 31 août

« **Une trousse pour la rentrée** »
à la MPT des Petits-Clos le 29
et à la MPT de la Madeleine le 31 (14 h à 16 h 30)

► La Dame à la Licorne
Mail Jean-de-Dunois,
02 37 36 80 72
07 86 58 02 69
atelierlicorne@wanadoo.fr

MAISON POUR TOUS DES PETITS-CLOS

Lundi 10 juillet
Matin: accueil
Après-midi: **cinéma**

Mardi 11 juillet
Matin: **futsal**
Après-midi: **rallye photo**

Mercredi 12 juillet
Matin: **aérodrome
de Chartres métropole**
Après-midi: **thèque**

Jeudi 13 juillet
Journée à l' Aquarium de Paris
(prévoir un pique-nique)

Lundi 17 juillet
**Journée à la base de loisirs de
Brou** (prévoir un pique-nique)

Mardi 18 juillet
Matin: **atelier bois**
Après-midi: **visite du château
de Maintenon**

Mercredi 19 juillet
Matin: **crêpes party**
Après-midi: **tournoi de foot
inter-quartiers**

Jeudi 20 juillet
Journée au musée du Louvre
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 21 juillet
Matin: **cécifoot**
Après-midi: **laser**

Lundi 24 juillet
Matin: **visite du château
de Châteaudun ou futsal**
Après-midi: **cinéma**

Mardi 25 juillet
Matin: **jeux vidéo**
Après-midi: **bowling**

Mercredi 26 juillet
Matin: **petit-déjeuner**
Après-midi: **rencontres
intergénérationnelles à
l'Ehpad Marcel-Gaujard**

Jeudi 27 juillet
Sortie glisse et ski nautique
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 28 juillet
Matin: **kayak**
Après-midi: **jeux de plein air
à l'étang de Barjouville**

Lundi 31 juillet
Matin: **tournoi de tennis**



de table
Après-midi: **tir à l'arc**

Mardi 1^{er} août
Matin: **atelier bois**
Après-midi:
piscine à l'Odysée

Mercredi 2 août
Matin: **basket**
Après-midi: **jeux de plein
à l'étang de Barjouville**

Jeudi 3 août
Journée au Zoo de Beauval
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 4 août
Matin: **atelier pâtisserie**
Après-midi: **goûter**

► Maison pour tous
des Petits-Clos
4, avenue François-Mitterrand
02 37 23 40 69

MAISON POUR TOUS DE RECHEVRES

Lundi 10 juillet
Matin: accueil
Après-midi:
piscine à l'Odysée

Mardi 11 juillet
Matin: **blind test**
Après-midi: **multisports**

Mercredi 12 juillet
Matin: **petit-déjeuner équilibré**

Après-midi:
aérodrome de Chartres
Jeudi 13 juillet
**Journée accrobranche à
Digny** (prévoir un pique-nique)

Lundi 17 juillet
Matin: **jeux de société**
Après-midi: **visite d'un atelier
d'instruments de musique**

Mardi 18 juillet
Matin: **tournoi
de tennis de table**
Après-midi: **taekwondo**

Mercredi 19 juillet
Matin: **blind test**
Après-midi: **tournoi de foot
inter-quartiers**

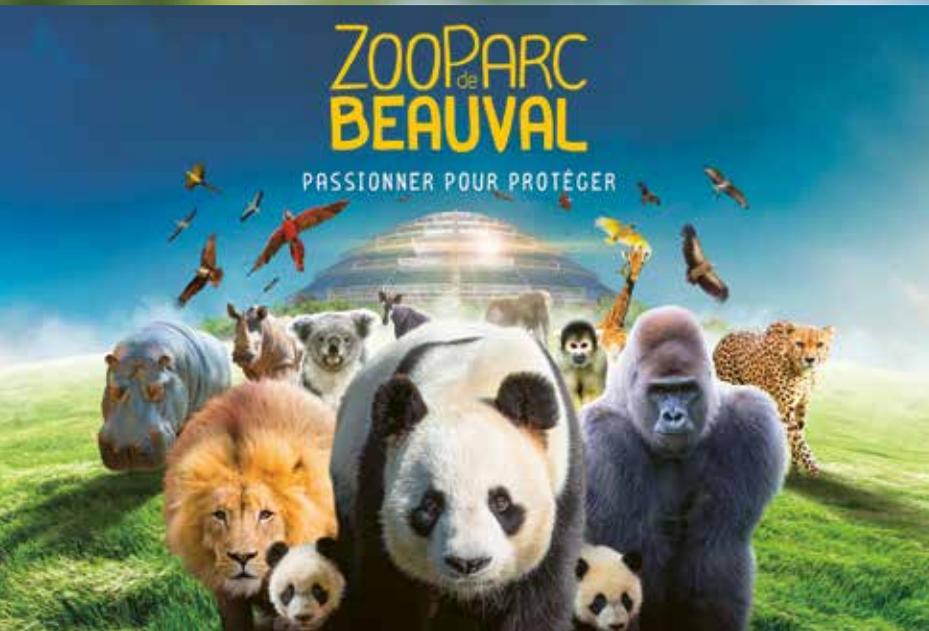
Jeudi 20 juillet
Journée olympiades
(prévoir un pique-nique)

Vendredi 21 juillet
**Journée sur les plages
du Débarquement**
(prévoir un pique-nique)

Lundi 24 juillet
Matin: **accueil et jeux collectifs**
Après-midi: **city park**

Mardi 25 juillet
Matin: **débat sur les dangers
de l'alcool**
Après-midi: **multisports**

Mercredi 26 juillet
Matin: **tournoi de poker**



Après-midi: **jeux vidéo**

Jeudi 27 juillet

Journée à la base de loisirs de Bailleau-l'Évêque

Vendredi 28 juillet

Matin: **atelier création**

Après-midi:

piscine à l'Odysée

Lundi 31 juillet

Matin: **blind test**

Après-midi:

piscine à l'Odysée

Mardi 1^{er} août

Journée sur la plage à Deauville

(prévoir un pique-nique)

Mercredi 2 août

Journée foot-golf à Dreux
(prévoir un pique-nique)

Jeudi 3 août

Matin: **petit-déjeuner équilibré**

Après-midi:

concours de pétanque

Vendredi 4 août

Matin: **atelier photo et vidéo**

Après-midi: **goûter**

et visionnage des vacances

► Maison pour tous
de Rechèvres
2, impasse Huysmans
02 37 23 40 66

MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON

Lundi 10 juillet

Matin: **accueil**

Après-midi: **futsal**

Mardi 11 juillet

Matin: **gym et trampoline**

Après-midi: **piscine à l'Odysée**

Mercredi 12 juillet

Journée au Zoo de Beauval
(prévoir un pique-nique)

Jeudi 13 juillet

Matin: **petit-déjeuner européen et atelier bois**

Après-midi: **multisports**

Soirée: **pétanque et mölkky**

Lundi 17 juillet

Journée à la base de loisirs de Brou (prévoir un pique-nique)

Mardi 18 juillet

Matin: **badminton**

Après-midi: **sports d'oppositions**

Mercredi 19 juillet

Matin: **volley-ball**

Après-midi: **tournoi de foot inter-quartiers**

Jeudi 20 juillet

Matin: **atelier bois**

Après-midi: **jeux de plein air et atelier cuisine**

Soirée: **pizza**

Vendredi 21 juillet

Matin: **trampoline**

à l'Espace 360

Après-midi: **cinéma**

Lundi 24 juillet

Matin: **jeux du baccalauréat**

Après-midi: **futsal**

Mardi 25 juillet

Matin: **atelier bois et quizz**

Après-midi:

piscine à l'Odysée

Mercredi 26 juillet

Journée accrobranche

(prévoir un pique-nique)

Jeudi 27 juillet

Matin: **petit-déjeuner africain**

Après-midi: **jeux vidéo et jeux de plein air**

Vendredi 28 juillet

Matin: **tournoi de tennis**

de table

Après-midi: **course**

d'orientation

Lundi 31 juillet

Matin: **accueil**

Après-midi:

gym et trampoline

Mardi 1^{er} août

Matin: **tournoi de tennis**

de table

Après-midi: **bowling**

Mercredi 2 août

Journée nature

et randonnée à vélo

(prévoir un pique-nique)

Jeudi 3 août

Matin: **atelier bois**

Après-midi: **multisports**

(après-midi)

Soirée: **film**

Vendredi 4 août

Matin: **atelier bois**

Après-midi: **goûter**

► Maison pour tous
de Saint-Chéron
2, rue de la Mare-à-Boulay
02 37 23 40 72

ACTIVITÉS CULTURELLES

Les ateliers du musée des Beaux-Arts

Du 10 au 27 juillet et du 7 au 10 août, le musée des Beaux-Arts propose des ateliers pour les enfants de 6 à 11 ans.



Une pièce de la collection océanique du fonds Bouge.

POUR LES 6-8 ANS

Lundis 10, 17 et 24 juillet

De 14h15 à 15h45

Voyage en Océanie

Le musée possède des objets surprenants venus d'Océanie à découvrir au travers de jeux.

Mardis 11, 18 et 25 juillet

De 10h15 à 11h45 et de 14h15 à 15h45

Enquête au musée: Qui a volé les bonbons?

Des éléments de la plus haute importance ont été volés. Les enfants vont devoir découvrir le coupable.

Lundi 7 août

De 14h15 à 15h45

Voyage en Océanie

Mardi 8 août

De 10h15 à 11h45

Enquête au musée:

Qui a volé les bonbons?

POUR LES 9-11 ANS

Mardis 11, 18 et 25 juillet

De 14h15 à 16 h

Enquête au musée: Qui a volé les bonbons?

Des éléments de la plus haute importance ont été volés. Les enfants vont devoir découvrir le coupable.

Judis 13, 20 et 27 juillet

De 14h15 à 16 h

Musée de papier

Les enfants confectionneront une maquette de la façade du musée et de ses jardins.

Mardi 8 août

De 14h15 à 16 h

Enquête au musée: Qui a volé les bonbons?

Jeudi 10 août

De 14h15 à 16 h

Musée de papier

Maison pour tous: Jeudi matin ou vendredi toute la journée

► Informations

Tarif par atelier et enfant: 5 €
02 37 90 45 80

Réservation sur chartres-tourisme.com



Une pièce de l'exposition Trésors révélés, jusqu'au 30 juillet au musée des Beaux-Arts.

ARCHÉOLOGIE, ATELIERS ET VISITES

Les rendez-vous archéologiques de l'été

Vivez un été archéologique en participant aux ateliers juniors ou aux visites guidées pour tout public.



VISITES GUIDÉES

• Le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val

Fouillé depuis 2006 par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val est l'un des plus grands sanctuaires connus de Gaule romaine. Le complexe s'étendait sur plus de 10 hectares et sa fouille a permis de mettre au jour des éléments remarquables. Guidés par une médiatrice du patrimoine, explorez ce site archéologique et découvrez son histoire.

Visites à 15 h les dimanche 9 juillet, dimanche 23 juillet, mercredi 26 juillet, dimanche 6 août, dimanche 13 août, dimanche 20 août et mercredi 23 août.

• L'église Saint-Martin-au-Val

Construite sur les ruines du sanctuaire gallo-romain, l'église Saint-Martin-au-Val est un édifice religieux majeur de Chartres. Il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles depuis 2013 permettant de mieux comprendre l'évolution de l'édifice du VI^e siècle à nos jours. Accom-

pagnés par une médiatrice du patrimoine, découvrez l'histoire de cette église et de sa crypte et les résultats des fouilles archéologiques.

Visites à 16h30 les dimanche 9 juillet, dimanche 23 juillet, mercredi 26 juillet, dimanche 6 août, dimanche 13 août, dimanche 20 août, mercredi 23 août et jeudi 24 août.

► Informations

archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/visites-des-vestiges

Réservation fortement conseillée auprès de la boutique.chartres-tourisme.com/visites-guidees

Tarifs: 7 € et 3,50 €

ATELIERS JUNIORS

Lundi 17 juillet de 9h30 à 12h30

Parure de la Préhistoire (6/8 ans)

À la manière des hommes et des femmes de la Préhistoire, les enfants réalisent leurs propres bijoux en confectionnant leurs perles à partir d'éléments naturels.

Mardi 18 juillet de 9h30 à 12h30

Poterie au colombin (6/8 ans)

Les enfants découvrent la technique de la poterie au colombin, utilisée dès la Préhistoire et la mettent ensuite en œuvre pour repartir avec leur création.



Jeudi 20 juillet
de 9h30 à 12h30

Tailleur de pierre (6/8 ans)

Les enfants réalisent une petite sculpture en relief en s'inspirant des motifs et techniques antiques.

Vendredi 21 juillet
de 9h30 à 12h30

Bâtitseur médiéval (6/8 ans)

Les enfants découvrent différentes techniques de construction utilisées au Moyen Âge.

Lundi 24 juillet
de 9h30 à 12h30

Parure de la Préhistoire (9/12 ans)

Mardi 25 juillet
de 9h30 à 12h30

Mode à la romaine (9/12 ans)

Les enfants découvrent la mode romaine et utilisent les techniques de tissage pour créer un accessoire.

Mercredi 26 juillet
de 9h30 à 12h30

Tailleur de pierre (9/12 ans)

Jeudi 27 juillet
de 9h30 à 12h30

Bâtitseur médiéval (9/12 ans)

Lundi 31 juillet
de 9h30 à 12h30

Survie à la Préhistoire (6/8 ans)

Les enfants découvrent le quotidien des hommes de la Préhistoire, leurs outils, leurs techniques de chasse et leurs méthodes pour allumer du feu.

Mardi 1^{er} août
de 9h30 à 12h30

Artiste de la Préhistoire (6/8 ans)

Les participants réalisent une peinture pariétale et un objet décoratif en s'inspirant des pratiques préhistoriques.

Jeudi 3 août de 9h30 à 12h30

Fresque à la romaine (6/8 ans)

Les enfants utilisent les techniques antiques pour réaliser, étape par étape, leur propre fresque.

Vendredi 4 août
de 9h30 à 12h30

Blason médiéval (6/8 ans)

En utilisant les couleurs et les motifs du Moyen Âge, les enfants créent leur propre blason.

Lundi 7 août de 9h30 à 12h30

Survie à la Préhistoire (9/12 ans)

Mardi 8 août de 9h30 à 12h30

Mosaïque antique (9/12 ans)

Les enfants s'initient à l'art de la mosaïque selon les techniques romaines et créent leur propre décor.

Jeudi 10 août
de 9h30 à 12h30

Maître du vitrail (9/12 ans)

Les enfants découvrent le vitrail et ses fonctions au Moyen Âge avant de réaliser leurs créations.

Vendredi 11 août
de 9h30 à 12h30

Blason médiéval (9/12 ans)

► Informations

Tarif: 5,50 € par participant et par atelier
archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/ateliers-juniors
Réservation fortement conseillée auprès de la boutique.chartres-tourisme.com



ANIMATION

ChartrEstivales

Point d'orgue de l'été chartrain, ChartrEstivales propose cette année une trentaine de concerts de musiques populaires, 5 concerts classiques et 5 spectacles pour enfants ou de théâtre.



PROGRAMMATION

(Début des concerts à 21 h)

Fidèle à sa ligne éclectique, ChartrEstivales 2023 mettra à l'affiche des « tributes » (Johnny Hallyday, Abba, France Gall et Michel Berger, Coldplay, Police), du rockabilly, du rock festif, de la chanson française, de la musique celtique ou brésilienne, du jazz manouche, de la new wave années 80, du yéyé, de la soul, de la musique classique, du théâtre, des spectacles pour enfants et, pour clôturer la saison, le retour du Grand orchestre Bernard Becker.

JUILLET

VENDREDI 7 JUILLET
BARRIO CANTE GYPSY

Musique gitane
Place des Halles

SAMEDI 8 JUILLET

LOVE BOAT

Orchestre jazzy
Place Châtelet

LUNDI 10 JUILLET

VINGT ANS APRÈS

Théâtre
Place Billard
Isabelle et Romain mènent chacun de leur côté une vie rangée jusqu'au jour où ils se retrouvent par le plus grand des hasards. Mais, bien sûr, ils ont changé...

MARDI 11 JUILLET

ALYX DRO

Rockabilly et rock'n'roll trio
Place des Halles

MERCREDI 12 JUILLET

GRAINES DE SEL

Chanson française et rock
Place des Halles

JEUDI 13 JUILLET

CONCERT CLASSIQUE

Avec Louison Crès-Debacq (violoncelle) et Jean-Charles Grandille (orgue de chœur)
Cathédrale

SAMEDI 15 JUILLET

GÉNÉRATION HALLIDAY

Tribute Johnny Hallyday
Place Châtelet

LUNDI 17 JUILLET

CHARLY LE MAGICIEN

Magie pour les enfants
Place Billard

MARDI 18 JUILLET

VINCENT PREMEL

Chansons de voyage
Place des Halles

MERCREDI 19 JUILLET

ALEX ET LES BRETelles

French modern guinguette
Place des Halles

JEUDI 20 JUILLET

CONCERT OU CHORALE

Cathédrale

VENDREDI 21 JUILLET

MELODIE TEMPO HARMONIE

Tubes années 70-80
Place des Halles

SAMEDI 22 JUILLET

ABBA FOR EVER

Tribute à Abba
Place Châtelet

LUNDI 24 JUILLET

VOUS POUVEZ EMBRESSER

LA MARIEE

Théâtre
Place Billard
Quand une cérémonie de mariage, orchestrée par un prêtre à la folie communicative, tourne au règlement de comptes entre les futurs époux.

MARDI 25 JUILLET

SAMBRAS

Chanson française
Place des Halles



MERCREDI 26 JUILLET

TREMEN

Musique irlandaise
et bretonne

Place des Halles

VENDREDI 28 JUILLET

MYSTERE GUINCHE

Musique festive
Place des Halles

SAMEDI 28 JUILLET

MISTER TRIBUTE

Reprises de rock français
Place Châtelet

LUNDI 31 JUILLET

OUISTITIBABA

Concert pour enfants
Place Billard

AOÛT

MARDI 1^{ER} AOÛT

JUST FOR CAB

Jazz manouche
Place des Halles

MERCREDI 2 AOÛT

MONOKINI

Pop, twist, yéyé des années
soixante

Place des Halles

VENDREDI 4 AOÛT

CACTUS CANDIES

Musique country et western
swing

Place des Halles

SAMEDI 5 AOÛT

COVERPLAY

Tribute Coldplay
Place Châtelet

LUNDI 7 AOÛT

L'AMOUR EST DANS LE PRESQUE

Théâtre
Place Billard
Ondine, agricultrice célibataire,
reçoit chez elle deux
prétendants: l'un est un jeune
séducteur qui lorgne sur ses
terres, l'autre un poète rural
désarmant de naïveté.
La rencontre va vite tourner
au chaos.

MARDI 8 AOÛT

POSHAKER

Pop-rock anglophone des
années soixante-dix à nos
jours
Place des Halles

MERCREDI 9 AOÛT

ATOU'TREFLE

Rock festif à consonance
celtique
Place des Halles

JEUDI 10 AOÛT

CONCERT CLASSIQUE

Avec Pierre Zevort (orgue),
Nathalie Maisongrande-
Lefebvre (chant), Augustin
Zevort (trompette), et Genès
Ogheard (trompette).
Cathédrale

VENDREDI 11 AOÛT

CULTURE WAVE

New wave années 80
Place des Halles

SAMEDI 12 AOÛT

LA GROUPIE DU PIANISTE

Hommage à France Gall et
Michel Berger
Place Châtelet

MERCREDI 16 AOÛT

BACK TO THE POLICE

Tribute Police
Place des Halles

JEUDI 17 AOÛT

O. BENJAMIN ET NICOLAS LHOSTE

Les plus beaux Ave Maria
Cathédrale

VENDREDI 18 AOÛT

OUBERET

Musique celtique
Place Châtelet

SAMEDI 19 AOÛT

FLAGRANTS DÉLIRES

Rock festif
Place des Halles

LUNDI 21 AOÛT

LE NOUVEAU MONDE

Comédie tragicomique
Place Billard
Pour faire décoller une fusée
envoyée à la découverte d'un
nouveau monde, l'Amérique
a choisi un charmant village
d'Eure-et-Loir, qui va entrer
dans l'Histoire.

MARDI 22 AOÛT

LES MÉTÉORES

Variétés soul, funk et frenchy
Place des Halles

MERCREDI 23 AOÛT

BATIDA

Musique brésilienne
Place des Halles

JEUDI 24 AOÛT

CONCERT BACH-MOZART

Avec Priscille Lachat-Sarrete
(violon) et Didier Seutin
(orgue)
Cathédrale

VENDREDI 25 AOÛT

007LTE

Musique celtique
Place Châtelet

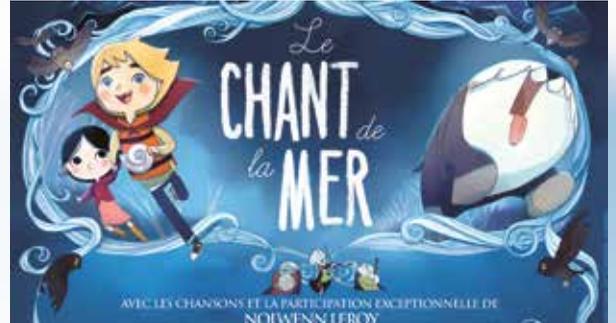
SAMEDI 26 AOÛT

GRAND ORCHESTRE BERNARD BECKER

Show variétés
Place Châtelet

CINÉ BIBLIOTHÈQUE

Séances ciné à l'Apostrophe



SAMEDI 8 JUILLET À 15H30

LES PORTES DE LA NUIT

De Marcel Carné (1946, 2 h)

Avec Yves Montand, Nathalie Nattier, Pierre Brasseur et Serge Reggiani.

Une nuit de février 1945 dans Paris, qui souffre encore des privations, Diego, ouvrier et ex-résistant, croise l'amour en la personne de la belle Malou. Autour d'eux gravitent anciens collaborateurs, exilés, adeptes du marché noir ou mouchards.

JEUDI 20 JUILLET À 15H30

PERDU ? RETROUVE !

Dessin animé de Philip Hunt (2010, 24 mn)

À partir de 4 ans

Par un beau matin d'automne dans une petite ville de bord de mer, un pingouin sonne à une porte. C'est un jeune garçon qui lui ouvre. Après de multiples tentatives pour se débarrasser du visiteur inattendu, ce dernier décide finalement de ramener le pingouin chez lui, au pôle Sud.

JEUDI 24 AOÛT À 15H30

LE CHANT DE LA MER

Dessin animé de Tomm Moore (2015, 1h33)

À partir de 6 ans.

Ben et Maïna vivent avec leur père sur une petite île en haut d'un phare. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville, où Ben découvre que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort jeté par la sorcière aux hiboux.

SAMEDI 26 AOÛT À 15H30

LA NUIT AMÉRICAINE

De François Truffaut (1973, 1h52). Avec François Truffaut, Jacqueline Bisset et Nathalie Baye.

Aux studios niçois de la Victorine, un célèbre cinéaste français commence son nouveau film. Mais les aléas du tournage, les caprices des acteurs, les intrigues amoureuses et la pression exercée par le producteur ne vont pas lui faciliter la tâche.

► Informations

02 37 23 42 00

► Retrouvez le programme complet des bibliothèques sur mediatheque.chartres.fr/Agenda

Comme chaque année, la médiathèque prend ses quartiers d'été avec des horaires adaptés.

Horaires d'été

Médiathèque l'Apostrophe et bibliothèque Louis-Aragon (du 1^{er} juillet au 31 août)

Apostrophe

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi: de 9 h 30 à 13 h
Samedi: de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 18 h

Bibliothèque Louis-Aragon
Mardi et mercredi: de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi et vendredi et samedi: de 9 h 30 à 12 h
Fermeture : du 8 au 12 août

Fête nationale



La fête nationale se célèbre en musique! Rendez-vous donc le vendredi 14 juillet à l'hippodrome pour une soirée DJ set, avec, en vedette, Alex Da Kosta, DJ latino référence en France, qui prend notamment les commandes des « Latino Session », tous les samedis et dimanches sur Fun Radio. La soirée se terminera en apothéose avec le traditionnel feu d'artifice sur la musique de DJ Alex Da Kosta.

Programme

20 h: DJ set
21h30: DJ Alex Da Kosta
23 h: feu d'artifice

► Hippodrome de Chartres
6, rue du Médecin Général Beyne
Ouverture des portes à 19 h 30
Navettes gratuites
Foodtrucks sur place

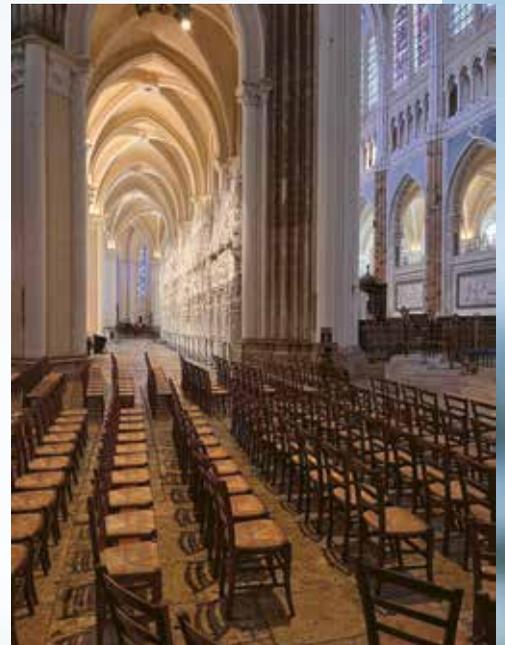
La vente d'alcool sera interdite dans l'enceinte de l'hippodrome, de même que les bouteilles et objets en verre, les animaux et les vélos.



TOURISME

Visites et voyages à vélo

C'Chartres Tourisme vous invite à découvrir le patrimoine chartrain à travers des visites pour petits et grands et vous propose d'expérimenter le voyage à vélo en vous facilitant la vie.



| L'exposition Doisneau « Dans les yeux de Picassiette » à la Maison Picassiette.

CATHÉDRALE DE CHARTRES : UN MONUMENT D'EXCEPTION

JUILLET : VENDREDI 14 À 15 H,
SAMEDI 15 À 15 H 30, SAMEDI 22
À 15 H, DIMANCHE 23 À 15 H,
SAMEDI 29 À 15 H

AOÛT : VENDREDI 4 ET
SAMEDI 5 À 15 H, SAMEDI 12 À
15 H 30, VENDREDI 18 À 15 H,
SAMEDI 19 À 16 H.

Laissez-vous conter les clés de la construction, du décor, de l'histoire et de la préservation de l'une des œuvres les plus achevées de l'architecture religieuse du début du XIII^e siècle.
Tarif: 10 €

VISITE GUIDÉE DE LA MAISON PICASSIETTE

DIMANCHES 2, 16, 30 JUILLET
ET DIMANCHE 27 AOÛT À 11 H

Artiste autodidacte à la fois architecte et décorateur, Raymond Isidore a utilisé chaque surface de sa maison comme support artistique pour créer un authentique chef-d'œuvre d'art brut.

Tarifs: 12 € et 9 €

VISITE IMMERSIVE DE LA MAISON PICASSIETTE

En compagnie de Véronique Domagalski, alias Adrienne Isidore

DIMANCHES 9 ET 23 JUILLET
ET DIMANCHES 6 ET 20 AOÛT
À 11 H

Adrienne vous invite à découvrir l'œuvre d'une vie, celle de son époux Raymond, et vous raconte l'histoire de sa rencontre avec le célèbre photographe Robert Doisneau.
Tarifs: 15 € et 10 €

VISITE GUIDÉE DE CHARTRES EN LUMIÈRES

**SAMEDI 15 JUILLET À 22H45,
SAMEDI 22 JUILLET À 22H30,
SAMEDIS 29 JUILLET ET 5 AOÛT
À 22H15, SAMEDIS 19
ET 26 AOÛT À 21H45**

À la nuit tombée, embarquez pour un voyage enchanteur à la découverte des magnifiques scénographies de lumière qui subliment les monuments de la ville.

Tarif: 15 € (gratuit moins de 6 ans)

VISITE « CHARTRES AU MOYEN ÂGE »

**SAMEDI 1^{ER} JUILLET ET SAMEDI
26 AOÛT À 15 H**

La vieille ville déborde de trésors et de curiosités. En suivant votre guide, vous empruntez rues pittoresques, ponts et tertres pour un voyage à travers le temps et les métiers d'autrefois, jusqu'aux portes du Moyen Âge.

Tarif: 10 €

RACONTE-MOI L'HISTOIRE DE CHARTRES

**MERCREDI 19 JUILLET,
MERCREDIS 2, 16, ET 30 AOÛT
À 15 H**

Réservation obligatoire
Il y a fort longtemps à Chartres, Adèle et Marie-Dentelle auraient trouvé dans la rivière une pierre précieuse permettant de voyager dans le passé. Suivez l'une ou l'autre à la découverte des grands moments de l'histoire de la cité.
Tarifs: 10 € (enfant de 5 à 12 ans) et 6 € (adulte et enfant à partir de 13 ans).
Visite pour enfants et familles.
Gratuit pour les moins de 5 ans

Le voyage à vélo à la portée de tous

Via l'application Vacances à vélo, C'Chartres Tourisme vous invite à partir cet été sur les routes avec des propositions de boucles d'une journée autour de Chartres et l'itinéraire de la Véloscénie, qui relie Paris au Mont Saint-Michel, en mettant à votre disposition tous les ingrédients d'un premier voyage à vélo réussi:

- des vélos à assistance électrique ou mécaniques tout équipés (sacoques étanches, porte smartphone, pochette au

guidon...) en location sur le site vacancesavelo.com;

- un itinéraire sécurisé et balisé sur des petites routes et des voies vertes;
- des suggestions d'hébergement nombreuses et variées;
- et, grande nouveauté, la prise en charge du rapatriement des vélos à Chartres.

« Pour résoudre le problème du retour des vélos, qui freine les ardeurs de beaucoup de candidats au voyage, nous

avons décidé de faire cet été une expérience sur le parcours de la Véloscénie, explique Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme et de la Véloscénie. C'est ainsi qu'est née l'application Vacances à vélo, que nous avons développée en partenariat avec des privés, comme la startup Ouibike, Decathlon Pro et des loueurs de vélos, en lien avec la région Centre-Val de Loire et le département d'Eure-et-Loir. »

Suggestions d'itinéraires

CHARTRES/ LE MONT SAINT-MICHEL

315 kilomètres en 7 jours
44 % de petites routes et 56 % de voies cyclables

Tarifs

Location vélo mécanique: 140 €

Location de vélo à assistance électrique: 280 €

Rapatriement du vélo: 100 €

JOURNÉE AUTOUR DE CHARTRES

Plusieurs boucles de 15 à 30 kilomètres
Ambiance champêtre et guinguettes

Tarifs

Location vélo mécanique: 20 €

Location de vélo à assistance électrique: 40 €

| ► vacancesavelo.com



200 nouveaux Chartrains reçus à l'hôtel de Ville

Le vendredi 23 juin, le maire, Jean-Pierre Gorges, entouré de son équipe municipale, a accueilli quelque 200 nouveaux Chartrains dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville. Après une présentation, par Guillaume Bonnet, adjoint, au Commerce, à l'Amélioration du cadre de vie et à la Proximité, des différents quartiers, du patrimoine et des équipements de la Ville, il a répondu aux nombreuses questions de ses invités.



Jean-Pierre Gorges parle de l'IA sur France Inter

Le vendredi 9 juin, le maire Jean-Pierre Gorges a été invité par l'émission de France Inter « Le Grand Face-à-face », exceptionnellement enregistrée en public au Musée des Beaux-Arts, à débattre sur l'intelligence artificielle.

les mains de tout le monde. Je ne doute pas que la performance de cet outil se révélera un allié de taille pour nos services, qui pourront lui déléguer des fonctions de moindre intérêt en les automatisant, leur permettant de se recentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée. De la même façon, nous allons déployer l'IA sur le territoire de la ville à travers différents accès pour y acculturer le public. Nous sommes en train de planifier cette ouverture, à travers les écoles, le monde associatif et nos équipements. »

« Il faut démystifier l'IA, a confirmé Luc Julia. C'est un nouvel outil qu'il ne faut pas interdire mais apprivoiser, pour l'utiliser à bon escient. Sa fonction n'est pas de créer des idées, mais de générer quelque chose à partir des idées humaines. L'IA nous permettra de gagner du temps, c'est à nous de décider ce que l'on veut en faire. »

Après avoir médiatisé son recours au dorénavant célèbre émulateur ChatGPT à l'occasion de la commémoration du 8 mai dernier, Jean-Pierre Gorges a affirmé son souhait de mettre l'intelligence artificielle au service de la collectivité et des habitants de la ville. Invité de l'émission Le Grand Face-à-face sur la radio France Inter, le maire a répondu aux questions de l'animateur Ali Baddou et de ses

chroniqueurs Natacha Polony et Gilles Finchelstein, au côté de Luc Julia, co-concepteur de l'assistance vocale Siri et spécialiste du monde numérique.

« Démystifier l'IA »

« J'ai expliqué lors de la cérémonie du 8 mai les raisons pour lesquelles j'ai utilisé ChatGPT pour mon allocution, a-t-il rappelé au micro de l'émission. L'intelligence artificielle est aujourd'hui entre

► L'émission, diffusée le samedi 10 juin entre 12 h et 14 h, est à (ré)écouter en podcast sur le site internet radiofrance.fr/franceinter/le-grand-face-a-face, sur l'application mobile France Inter et sur les plateformes d'écoute (Spotify, Deezer...).

LA VILLE VOUS PROPOSE

La flamme olympique fera rayonner Chartres le 7 juillet 2024

Désignée ville-étape du Relais de la flamme olympique, Chartres accueillera l'événement le 7 juillet 2024, au terme d'une journée de traversée en Eure-et-Loir.



José Rolo, adjoint en charge des Sports.



La flamme à Olympie.

Le 18 mars dernier, à l'hôtel de Ville, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole, signait en compagnie de ses homologues de Bonneval, Châteaudun et Dreux un engagement commun avec le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 pour accueillir dans leurs communes respectives le Relais de la flamme olympique. Lequel passera à Chartres le 7 juillet, a-t-on appris le 23 juin, lors de la présentation du parcours national à l'université de la Sorbonne à Paris, manifestation à laquelle assistait José Rolo, adjoint en charge des Sports.

Chartres parmi les 65 villes-étapes

« Nous sommes très heureux d'accueillir la flamme olympique à Chartres, s'est réjoui Jean-

Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole. *Les Chartrains, et plus largement les habitants de nos territoires, auront la chance de participer à ce grand événement des Jeux de Paris 2024 grâce à l'union spontanée de quatre maires du département, au-delà des orientations politiques des uns et des autres ».*

« La flamme olympique arrivera sur la place des Épars le 7 juillet 2024 vers 19 h, après être passée notamment par l'Odyssée et la cathédrale, a annoncé José Rolo au public chartrain juste avant le départ des Foulées de la cathédrale. C'est un événement qui n'arrive qu'une fois tous les 100 ans, Chartres ne pouvait pas le manquer et sera donc l'une des 65 villes-étapes choisies pour accueillir ce symbole de paix et d'amitié entre les peuples ». Allumée à Olympie, en Grèce,

berceau de l'olympisme, la flamme arrivera à Marseille le 8 mai 2024 à bord du trois-mâts Le Belem. Portée par des relayeurs anonymes à travers 64 départements et territoires français, dont certains d'Outre-Mer, elle entamera ensuite un long périple jusqu'au 26 juillet, date de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris.



LA VILLE VOUS PROPOSE

L'OHC applaudi au jardin du Luxembourg



Le samedi 23 juin, l'Orchestre d'harmonie de Chartres a donné un concert au kiosque à musique du jardin du Luxembourg, en présence notamment de Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, Isabelle Vincent, adjointe au maire en charge de la Culture et du Patrimoine et Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville.

Daniel Guéret a tenu à remercier l'OHC pour sa prestation, « qui a été applaudie chaleureusement par un public nombreux de Parisiens, d'Euréliens et de touristes en cette belle après-midi d'été dans le jardin du Sénat. Votre formation musicale de très haute qualité a mis à l'honneur la musique d'harmonie à laquelle je suis très attaché ainsi que nos territoires d'Eure-et-Loir. »

Isabelle Vincent, adjointe au maire en charge de la Culture et du Patrimoine, Georges Carlier, président de l'OHC, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Eco-ville, Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, Benoit Fourreau, directeur musical de l'OHC et les musiciens de l'OHC sous le kiosque du jardin du Luxembourg.

14 JUILLET

Des hélicoptères de l'ALAT sur l'aérodrome

Comme l'an passé, des hélicoptères de l'ALAT stationneront du 10 au 14 juillet sur l'aérodrome de Chartres métropole pour préparer le défilé parisien du 14 juillet.

Créée en 1954, l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT) compte 300 hélicoptères de combat et de manœuvre et se déploie partout où le besoin tactique se fait sentir, sur le territoire, pour intervenir sur des feux de forêt ou en cas de catastrophes naturelles, comme en dehors. L'aéromobilité a ainsi été éprouvée dans les récents engagements en opéra-

tions extérieures en Afghanistan, en Lybie, au Mali avec des missions telles que l'appui feu hélicoptère, l'assaut vertical, y compris à partir de la mer, l'insertion et l'extraction de commandos, l'évacuation médicale au combat et l'extraction de ressortissants.

L'ALAT dispose d'appareils de types Gazelle (les plus nombreux), Tigre, Puma, Cougar, Caïman, Caracal, Calliope, Fennec et Guépard.



CCAS

Le banquet des seniors fait le plein

En mai dernier, ChartrExpo a accueilli pour la dernière fois les traditionnels banquets des seniors, qui auront lieu en 2024 dans le tout nouveau Parc des expositions, à quelques centaines de mètres de là.

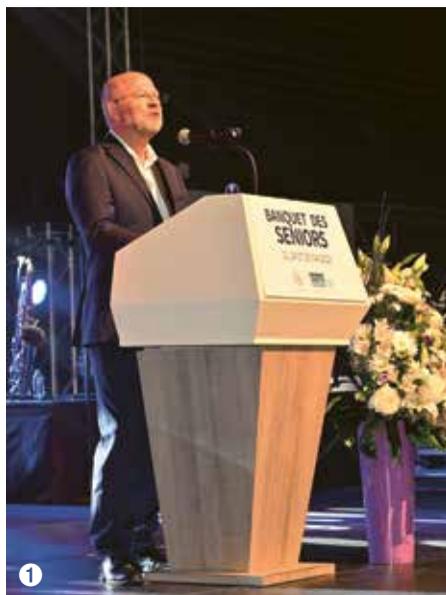
Offerts aux seniors de la ville de 65 ans et plus, les trois banquets ont rassemblé 2 578 Chartrains. Outre le repas toujours très apprécié, les invités ont eu droit à l'entraînant spectacle « *Demandez le programme* », de la compagnie Thierry Tacinelli, qui évoquait les grandes heures de la télévision française et du cinéma des années 1960 aux années 1980 ainsi qu'à des animations musicales et dansantes. Sans oublier la tombola.

22 élèves de bac professionnel du lycée Efragrir Franz-Stock de Mignéres ont aidé quotidiennement pour la cuisine et le service.

❶ Le maire, Jean-Pierre Gorges, lors de son discours de bienvenue.

❷ Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe et présidente du CCAS, au côté de l'heureuse gagnante d'un téléviseur.

❸ Sophie Goret, adjointe en charge de la Santé, Dominique Dutarte, adjointe en charge de la Scolarité et de la Petite enfance, Yves Cuzin, conseiller municipal en charge de la Mémoire et de la Citoyenneté, et Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme.



Une mule à l'Ehpad Marcel Gaujard



Vendredi 9 juin, 35 résidents de la résidence autonomie et de l'Ehpad Marcel-Gaujard ont eu le plaisir de vivre une journée en compagnie de Philippe de Montfalcon et de sa mule, Savane, venus proposer des balades en calèche. « *Le but était de former des groupes de trois personnes mélangeant résidents et employés, explique Nathalie Chouhny, coordinatrice de vie sociale. Quand monsieur de Montfalcon m'a contactée, je me suis souvenue de conversations avec des résidents qui parlaient de l'usage des calèches autrefois. C'est ainsi qu'est née l'idée de cette animation.* »

Savane a ensuite rendu rendre visite aux résidents de l'Ehpad Marcel-Gaujard qui n'avaient pas pu monter en calèche. Pour prolonger cette journée, des photos réalisées lors de l'animation ont été exposées dans le bâtiment.



Un bilan très positif

Le 8 juillet, la Ville convie les 36 membres du Conseil municipal de la Jeunesse à une visite de l'Assemblée nationale. L'occasion pour faire un bilan de la première année d'exercice du CMJ avec Emmanuelle Ferrand, l'élue référente.



Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale déléguée au CMJ.



Des membres de la commission Projets urbains en inspection sur l'un des city park de la ville.

« **J**e tiens à remercier les 36 membres du Conseil municipal de la Jeunesse pour leur implication, dit Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge de ce conseil. Ensemble, ils l'ont construit en faisant preuve d'énormément de bonne volonté et avec un taux d'absentéisme égal à zéro. »

Installés officiellement le 15 novembre dernier, les 36 jeunes conseillers se sont mis au travail en choisissant parmi les trois commissions proposées celle ou celles dans lesquelles ils souhaitent siéger. « Les jeunes de la commission Projets

urbains s'étaient fixé pour mission de remettre en état 8 city parks de la ville, explique Emmanuelle Ferrand. À cette occasion, ils ont rencontré les agents de la Propreté urbaine, qui leur ont notamment parlé de la problématique des dégradations. »

Métiers peu valorisés et monuments aux morts

« Les membres de la commission Solidarité et Développement ont, eux, décidé de tourner des vidéos sur des métiers qu'ils ont souhaité valoriser: agent de la police municipale, employée du CCAS et de la restauration scolaire, agent de la propreté

urbaine et infirmière scolaire*. Ils ont produit eux-mêmes leurs contenus en bénéficiant des conseils d'agents du service Communication. Le portrait de l'agent de la police municipale est le premier à avoir été mis en ligne sur les réseaux de la Ville. »

« Quant aux membres de la commission Devoir de mémoire et Citoyenneté, ils ont entrepris de mettre en valeur les monuments aux morts de la ville avec des plaques et des QR codes. Pour cela, ils sont allés se documenter sur leur histoire aux Archives municipales. J'ajoute que plusieurs membres de cette commission ont été présents à

Ils témoignent..



chacune des cérémonies commémoratives, au cours desquelles certains ont été amenés à faire des lectures. »

« Pour le prochain Conseil municipal de la Jeunesse (2023-2024) session du CMJ, il y aura cinq sièges à pourvoir. L'assemblée pouvant en accueillir 39, nous pourrions ainsi en intégrer 8 nouveaux au maximum. Nous communiquerons sur le sujet à la rentrée de septembre. »



William, élève de 3^e au collège Notre-Dame et membre de la Commission Devoir de mémoire et Citoyenneté.

« Cette année est passée très vite. La mise en place du CMJ nous a pris du temps. Il a fallu trouver un mode de fonctionnement, apprendre à se connaître et à s'écouter. J'ai appris beaucoup de choses auprès des élus de la Municipalité, qui nous ont conseillés et surtout nous ont écoutés. Nous avons aussi apprécié d'être traités comme les membres du grand Conseil municipal: nous nous réunissons dans l'hémicycle de l'hôtel de Ville, avec un ordre du jour et un compte-rendu. En ce qui me concerne, je ne pouvais pas laisser cette occasion d'échanger avec des adultes. Tout a été fait pour nous impliquer dans la vie de la Ville. Ça a été une formidable expérience. Je n'en attendais pas autant. »



Lena, élève de 3^e au collège Notre-Dame et membre de la commission Projets urbains

« J'avais envie de m'engager pour ma ville. Comme je fais beaucoup de sport, la question de l'entretien des City Parks me tenait particulièrement à cœur. Nous ne savions pas vraiment dans quoi on s'aventurerait mais nous avons tous été agréablement surpris par l'expérience et avons apprécié cette occasion qui nous était donnée d'exprimer notre opinion. Les élus nous ont beaucoup aidés et ont répondu à toutes nos questions. Le fait de débattre avec mes camarades pendant les assemblées plénières ou de lire des textes au cours des commémorations m'a aussi apporté une aisance orale. Ça m'a en tout cas donné envie de continuer l'an prochain. »

Proximité

Chartres restera Chartres

Deux réunions publiques se sont tenues le mois dernier dans les quartiers à Bel-Air et Jeanne-d'Arc – Grand-Faubourg. Deux quartiers très différents mais dont les habitants manifestent un même intérêt pour l'évolution de la ville.



Le maire, Jean-Pierre Gorges, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et de la Proximité à l'école primaire d'application du Grand-Jardin.

Ces deux réunions publiques, animées par Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie et de la Proximité, au côté d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, à Bel-Air et du maire, Jean-Pierre Gorges, dans le quartier du Grand-Faubourg, ont été l'occasion de reparler de mobilités. À Bel-Air, un point sur la mise en place du programme de ville apaisée a été fait. Limitation de la vitesse à 30 km/h, suppres-

sion progressive des feux rouges et mise en sens unique des voies là où c'est possible... Guillaume Bonnet ne s'est pas privé de revenir sur certaines idées reçues. « *La vitesse moyenne dans une ville sans feux limitée à 30 km/h est de 19 km/h dans une ville à 50 km/h avec feux. Dans une ville « classique », elle est de 14 km/h. En outre, notre programme nous permet, avec l'installation des sens uniques, d'accorder plus de place et de sécurité aux piétons et cyclistes,*

sans réduire la circulation des voitures ». Comme souvent, la question des excès de vitesse fait irruption dans la discussion: si la vitesse moyenne constatée s'est bien abaissée, des indélélicats persistent à vouloir ignorer le Code de la route. Quand le principe de sensibilisation ne produit pas ses effets, la police sait faire usage de la répression. « *Avis aux amateurs: 70 km/h en ville, c'est le retrait de permis!* » rappelle l'adjoint à ce sujet.



Guillaume Bonnet et Élisabeth Fromont à la maison pour tous de Bel-Air.

Le BHNS et ses aménagements

Autre mode de déplacement: le futur bus à haut niveau de service de Chartres métropole, qui a été représenté aux résidents du Grand-Faubourg, quartier concerné par le tracé de la ligne. Outre le rappel de son principe, celui d'un « *méto sur pneu, avec une fréquence de passage de 8 à 12 minutes* », cette intervention était aussi l'occasion de mettre à nouveau en évidence les nombreux réaménagements qui vont accompagner ce programme et « *contribuer à rendre la ville plus agréable et plus sûre* ». Le programme de ville apaisée continue de tracer sa route et sera accompagné d'autant d'informations que nécessaire.

Préservation de l'identité des quartiers

Autre problématique: celle de l'habitat. Le quartier Bel-Air est engagé dans un programme de rénovation progressif, dont

Jean-Pierre Gorges détaille le processus: « *Les nouveaux programmes sont conçus au fur et à mesure que des parcelles suffisamment grandes, occupées souvent par des petites maisons vétustes du début des années 1950, se libèrent. Le but est de densifier en douceur le quartier* ». Une ligne immuable est respectée: la préservation de l'identité et de l'équilibre social des quartiers.

En écho à cette considération, le quartier Jeanne-d'Arc – Patton s'inquiète de la pression que viennent faire peser des promoteurs immobiliers privés. « *Chartres caracole en haut des classements des villes où il fait bon vivre et attire l'intérêt des promoteurs, reconnaît le maire. Nous veillons à éviter la « vente à la découpe » de grandes parcelles, ce qui dénaturerait les quartiers, et nous sommes vigilants sur la nature des projets. On se bagarre partout et nous ajustons nos outils réglemen-*

taires en établissant notamment des Orientations d'aménagement et de programmation là où elles sont indispensables. Jusqu'à présent, Chartres s'est développée au hasard de 2000 ans de construction anarchique. Et le résultat présente l'attrait que nous lui connaissons, avec tout l'intérêt de sa diversité. Les quartiers aérés resteront aérés, les petites rues étroites resteront des petites rues étroites. »

► Retrouvez toute l'information sur la ville apaisée et sur le BHNS sur chartres.fr, rubrique Grands projets.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec votre adjoint à la proximité en appelant le 0237234000, ou via votre appli Chartres, rubrique « Vos élus/conseil municipal » ou le site chartres.fr, rubrique « services en ligne/contacter un élu ».

Commerçants du cœur de ville : inscrivez-vous dans le « dernier kilomètre » !

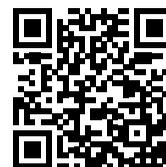


Pour progresser encore dans sa politique éco-ville, Chartres met en place sa solution de « dernier kilomètre » : un dispositif de régulation des livraisons des marchandises chez les commerçants du cœur de ville piétonnier. Ce dispositif établit de nouvelles normes d'accès à la zone piétonne, par tranches horaires et types de véhicules, et propose des moyens d'acheminement dédiés : des véhicules de différents gabarits, un centre de distribution urbain, des zones de livraison, et à terme un espace de logistique de proximité (dépose et consigne).

Commerçants de la zone piétonne du cœur de ville, ce dispositif sera mis en place dès septembre et vous concerne : informez-vous, inscrivez-vous y !

Réunion de présentation le 12 juillet à 19h30, dans la salle Fulbert de l'hôtel de Ville.

► Toutes les informations sur chartres.fr/dernier-kilometre et via ce QR code



VITRINES C'CHARTRES

2^e édition des Étoiles du commerce

Les Vitrines C'Chartres, avec le soutien de la Ville, de Chartres métropole et de partenaires locaux, organisent la 2^e édition du concours des Étoiles du commerce, imaginé pour accompagner toujours mieux ceux qui œuvrent pour le dynamisme du territoire chartrain.

Comment participer ?

Tous les commerçants et professions libérales de l'agglomération peuvent tenter leur chance. Il leur suffit de réaliser une vidéo de présentation de leur entreprise

d'une durée de 30 secondes à 2 minutes au format paysage. Ils ont jusqu'au 21 octobre pour poster la vidéo sur le site etoiles.vitrines-chartres.com.

Du 28 octobre au 11 novembre, les internautes pourront voter pour leur commerçant préféré. La vidéo ayant récolté le plus de suffrages remportera l'Étoile du Public et le prix de 2500 €
Le jury, composé de Jean Pierre Gorges, maire de Chartres et président de Chartres métropole, Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, et Karine Dorange, adjointe au maire de Chartres et vice-pré-

sidente de Chartres métropole, désignera les quatre autres étoiles : Étoile de l'entrepreneuriat, Étoile éco-responsable, Étoile féminine et Étoile de l'innovation.

► Rendez-vous sur le site etoiles.vitrines-chartres.com pour en savoir plus sur le règlement, le jury et les modalités de participation.



Les ateliers du Bij



LOGEMENT ÉTUDIANT

Du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Vous recherchez un logement? Le Bij met à votre disposition une liste de chambres et de studios disponible sur Chartres ainsi que le guide *Être étudiant en Région Centre-Val de Loire* réalisé par le Centre régional information jeunesse (CRIJ). Vous y trouverez toutes les informations pour se former, se loger, gérer son quotidien, s'engager, monter un projet, sortir et bouger.

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Du lundi 3 juillet au jeudi 27 juillet 2023 de 13h30 à 17 h

Venez vivre une expérience en participant à l'atelier « découverte des métiers » grâce à un casque de réalité virtuelle. Atelier sur inscription.

CAFÉ SERVICE CIVIQUE

Le vendredi 7 juillet de 10 h à 12 h

Venez vous informer sur le Service civique et ses missions. Avec la participation de la référente du Conseil départemental.

LES MATINALES DU BIJ

Tous les vendredis matin de juillet et jusqu'au 11 août de 9 h 30 à 11 h 30

Venez découvrir nos bons plans et des infos utiles autour d'un petit-déjeuner.

Atelier ouvert à tous (familles, collégiens, lycéens, étudiants, service civiques, jeunes en recherche de projets...).

PERMANENCES D'INFOS À LA MÉDIATHÈQUE L'APOSTROPHE

Vendredis 18 et 25 août de 10 h à 12 h.

Venez vous informer sur l'emploi, la formation, le logement, la santé, les loisirs...

RECRUTEMENT MC DONALD'S

Mercredi 23 août de 14 h à 16 h

Vous recherchez un job? Le restaurant Mc Donald's sera présent de 14 h à 16 h pour réceptionner vos candidatures. N'oubliez pas vos CV.

► Bureau information jeunesse
32, mail Jean-de-Dunois
Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15
02 37 23 42 32
bij28@agglo-ville.chartres.fr
@Bij de Chartres

Finale du challenge des Pistes d'éducation routière

La 15^e opération de sensibilisation des enfants des écoles primaires de la Ville au respect du Code de la route s'est achevée en juin avec le traditionnel challenge des Pistes d'éducation routière.



Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires.



Le circuit aménagé par la police municipale dans la cour de l'école Jacques-Prévert.

Durant trois mois, de mars à juin, les agents de la police municipale sont intervenus dans les écoles primaires de la ville pour apprendre les bases du Code de la route aux élèves amenés à se déplacer à pied ou à vélo. 29 classes de CM1 et CM2, soit près de 700 élèves, étaient cette année concernés par l'opération de sensibilisation nommée « Les Pistes d'éducation routière ». Celle-ci s'est terminée le mercredi 28 juin dernier au sein de l'école Jacques-Prévert, où les agents de la police municipale ont réuni les 43 élèves ayant obtenu les meilleurs résultats, et leurs parents, invités à assister à l'événement.

Après un bref rappel des règles de sécurité routière et de l'importance de savoir regarder au bon endroit, un groupe d'élèves s'est attaqué à l'épreuve théorique, un questionnaire concernant le Code de la route et les bonnes attitudes à adopter sur la voie publique quand on est cycliste ou piéton, tandis qu'un deuxième groupe passait à la pratique. Casque sur la tête, les jeunes cyclistes devaient accomplir un parcours jalonné de différents ateliers: adresse, slalom et respect des priorités.

Remise des récompenses

Au terme des deux épreuves et une fois les points comptabilisés, Dominique Dutartre, adjointe

en charge des Affaires scolaires, a procédé à la remise des prix lors du goûter qui concluait la journée. « *Nous faisons tout pour favoriser les vélos dans la ville en réduisant notamment la vitesse des voitures. Alors maintenant vous pourrez aller à l'école à vélo et vous serez les référents pour tous vos camarades* », a-t-elle dit en félicitant les jeunes participants enthousiastes et ravis de l'expérience.

Le gagnant est reparti avec un vélo, le deuxième avec une trottinette et le troisième avec un compteur sans fil pour vélo. Un sac à dos contenant une gourde et un kit d'éclairage a été en outre remis à chaque participant de cette finale.

Clôture des clubs Coup de pouce et du Théâtre'action

Le vendredi 23 juin a eu lieu la cérémonie de clôture des club Coups et pouce et Théâtre'action, en présence d'Élisabeth Fromont, présidente du CCAS, et Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Scolarité.



Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Scolarité, Élisabeth Fromont, présidente du CCAS, sur la scène de la salle Doussineau, Geneviève Cressan, conseillère municipale et Lucie M'Faddel, conseillère municipale et membre du conseil d'administration du CCAS.



Le goûter à la maison pour tous de la Madeleine.

40 élèves des écoles Henri IV, Émile-Zola et Maurice-Carême étaient réunis à la maison pour tous de la Madeleine puis à la salle Doussineau. « Le dispositif Coup de pouce, mis en œuvre dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE), financé par l'État et la Ville et porté par le CCAS de Chartres, a pour but d'apporter un soutien dans les apprentissages fondamentaux, a rappelé Élisabeth Fromont.

Proposé aux jeunes des quartiers d'intervention du Programme de réussite éducative, le Théâtre'action dispense des cours de théâtre aux enfants introvertis ou extravertis pour leur faire travailler la sociabilisation et la cohésion et leur apprendre à s'exprimer en public. »

Après un moment d'échange autour d'un goûter, au cours duquel les parents ont pu découvrir les outils utilisés par leurs enfants lors des activités,

tout le monde s'est rendu à la salle Doussineau pour assister à des saynètes jouées par des élèves du Théâtre'action et au spectacle « La boîte à merveilles: Bêtes et Bestioles » de la compagnie Textes et Rêves. Les 40 élèves ont ensuite été félicités de leurs efforts avec la remise d'un diplôme et d'une carte de bibliothèque par Lucie M'Faddel, conseillère municipale et membre du conseil d'administration du CCAS.

À LA DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME



900 élèves
d e s
écoles
p r i -
maires de la ville (CP au CM2)
ont participé du 5 au 9 juin à
des rencontres d'athlétisme
au stade Jean-Gallet. Durant
ces journées, les enfants ont
pu prendre part à des ateliers
« courir », « sauter » et « lan-
cer » ainsi qu'à des courses de
relais.

« Cette semaine d'activités,
inscrite dans le cadre du label
Terre de Jeux 2024, a permis
aux enfants du primaire de la
Ville de découvrir par la pra-
tique les différentes disciplines
de l'athlétisme sur la piste du
stade Jean-Gallet, dans une
ambiance joyeuse et spor-
tive » a dit José Rolo, adjoint
aux Sports et à la Jeunesse.



20
TERRE
DE JEUX
24

SALON DES ASSOCIATIONS

Faites votre plein
d'activités pour l'année !



2 et **3**
SEPTEMBRE

**BUTTE DES CHARBONNIERS
& PLACE CHÂTELET**

Samedi
de 10h à 19h

Dimanche
de 11h à 18h

www.chartres.fr



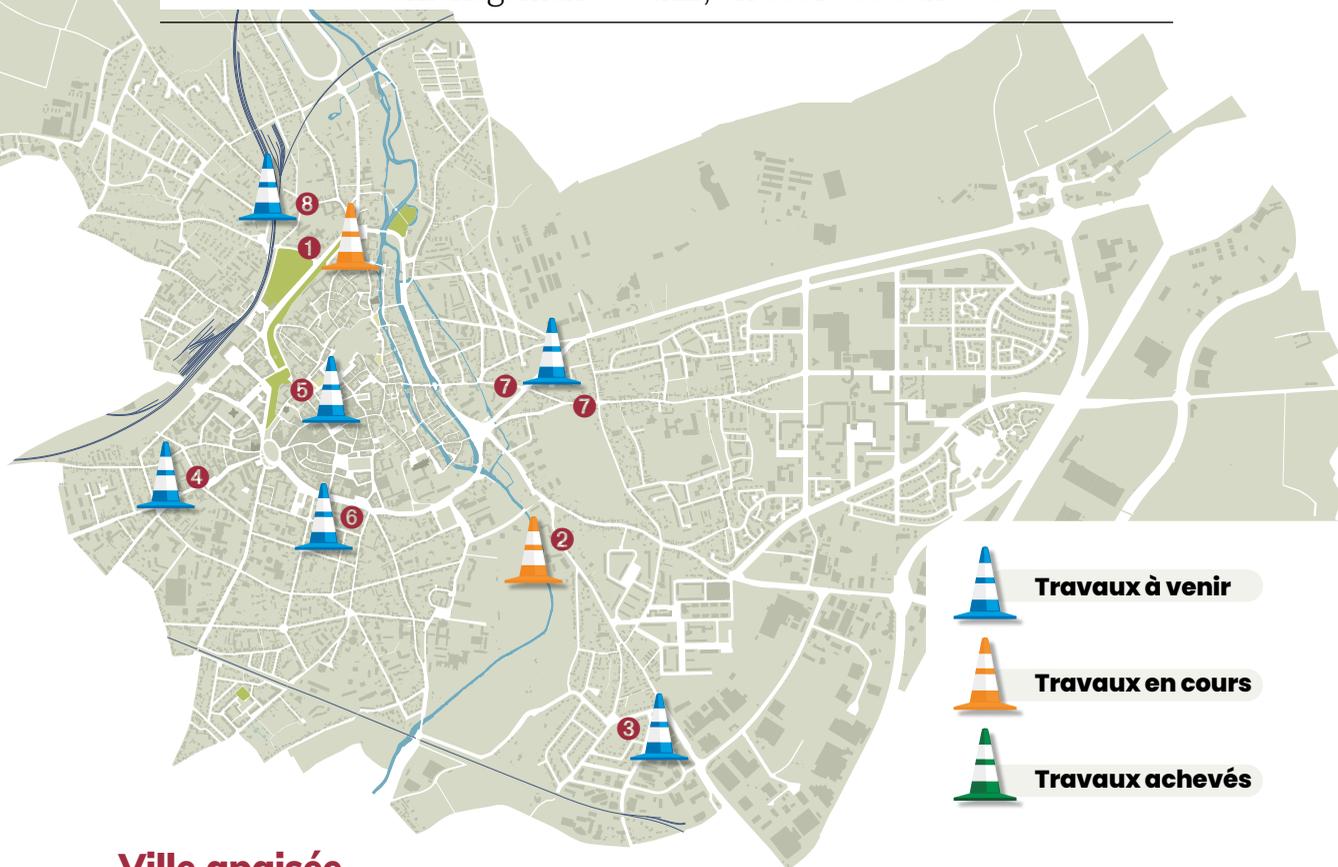
Chartres



CHARTRES

Les travaux de l'été dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.



Ville apaisée

Lancée en janvier 2020, la mise en place de la ville apaisée se poursuit : réaménagement des rues pour sécuriser et favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, mises en sens unique et suppressions des feux autant que possible... L'objectif est inchangé : rendre la ville plus agréable et plus facile à vivre, et y remettre l'habitant en son cœur.

Quelques nouveaux travaux viennent compléter le schéma déjà existant :

① Avenue Alsace-Lorraine

Les travaux de l'avenue Alsace-Lorraine s'achèveront fin juillet avec la finalisation de la réfection des trottoirs, de la chaussée et l'installation d'un double-sens cyclable par un marquage au sol. Mis au clignotant durant les travaux, les feux du carrefour du boulevard Charles-Péguy seront définitivement remplacés par deux stops sur le boulevard et un cédez-le-passage sur l'avenue Alsace-Lorraine.



② Réaménagement des rues d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe

L'opération de réaménagement des rues d'Allonnes et du Faubourg la Grappe, commencée en janvier, vise à y faire cohabiter tous les modes de déplacement. Une première phase de travaux consistait à libérer le domaine public des réseaux électriques, qui ont été enfouis entre le carrefour de l'avenue François-Mitterrand et la rue de la Croix-Bonnard. En juillet, les trottoirs et la chaussée seront réaménagés avec la création d'une piste cyclable, l'installation de deux quais de futur Bus à haut niveau de services (BHNS) et la plantation d'espaces paysagers.



3 Rue des Chaises et rue de Launay



Pour réduire la vitesse des véhicules et faciliter les déplacements doux, des îlots et des zones de croisement rétrécies seront créés cet été sur la chaussée des rues des Chaises et de Launay.

Rue de Launay, une « *chaussée à voie centrale banalisée* » sera dessinée entre le carrefour des Trois Ponts et le camping de Chartres, sur le même principe que celui de l'avenue Victor-Hugo avec :

- une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules ;
- deux bandes cyclables latérales de chaque côté de la chaussée

Pour rappel, deux véhicules qui se croisent peuvent, si nécessaire, se déporter sur la voie cyclable mais en laissant toujours la priorité aux cyclistes.

Les autres travaux

4 Rue du Quatorze-Juillet



La chaussée de la rue du Quatorze Juillet sera en rénovation de mi-juillet à mi-août. La circulation sera déviée par la rue Chauveau-Lagarde et le stationnement interdit pour faciliter le passage des bus.

Un quai y sera aménagé pour le futur BHNS.

5 Place Jean-Moulin



Des travaux de comblement seront opérés cet été place Jean Moulin, après la remise en état des réseaux d'eaux.

6 École Maurice de-Vlaminck



Des aménagements seront réalisés en juillet et aux vacances de la Toussaint dans la cour de l'école Maurice-de-Vlaminck,

afin d'y créer une zone de fraîcheur et de rendre perméable une partie de son sol grâce à la pose d'un enrobé drainant.

Deux rangées d'arbres seront ainsi plantées de part et d'autre de la cour pour créer des zones d'ombrage sous lesquelles seront installés des bancs.

Des espaces de jeux (boussole, marelle, escargot) seront matérialisés au sol.

7 Rue Saint-Chéron et rue du Faubourg-Guillaume



Du 3 au 28 juillet, des travaux de renouvellement du réseau de gaz seront réalisés dans les rues Saint-Chéron et du Faubourg Guillaume, barrées à la circulation sur les sections suivantes :

- rue Saint-Chéron: de la rue de la Mare à Boulay à la rue du Faubourg Guillaume ;
- rue du Faubourg Guillaume: de la rue Saint-Chéron à la route d'Ablis.

La rue d'Ablis sera fermée à la circulation du 17 au 21 juillet. Une déviation sera mise en place.

8 Rue du Docteur Baudin et rue de la Croix-Jumelin



Dans le cadre des travaux de démolition de l'ancienne clinique Notre-Dame du Bon Secours, la rue du Docteur Baudin sera fermée à la circulation du 3 au 28 juillet, du n° 13 jusqu'au carrefour de la rue de la Croix-Jumelin. La circulation passera en double-sens du n° 1 au n° 11 de la rue de la Croix-Jumelin.

Une déviation de la circulation sera mise en place durant cette période via l'avenue de Verdun, la rue de Fresnay, la rue Édouard-Lefèvre, la rue du Bourgneuf, l'avenue Beaurepaire et l'avenue d'Aligre.



Expérimentation des passages piétons

La Ville, accompagnée par la Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), poursuit son expérimentation de sécurisation lumineuse de plusieurs passages piétons :

La Ville, accompagnée par la Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), poursuit son expérimentation de sécurisation lumineuse de plusieurs passages piétons. Elle consiste à installer des plots lumineux aux limites de passages piétons, qui sont déclenchés par détection de mouvement. Deux passages sont concernés : rue du Médecin Général Beyne (devant l'accès à ChartrExpo et l'hippodrome) et avenue Jean-Mermoz (au feu de circulation devant l'entrée de ChartrExpo).

Votre avis ?

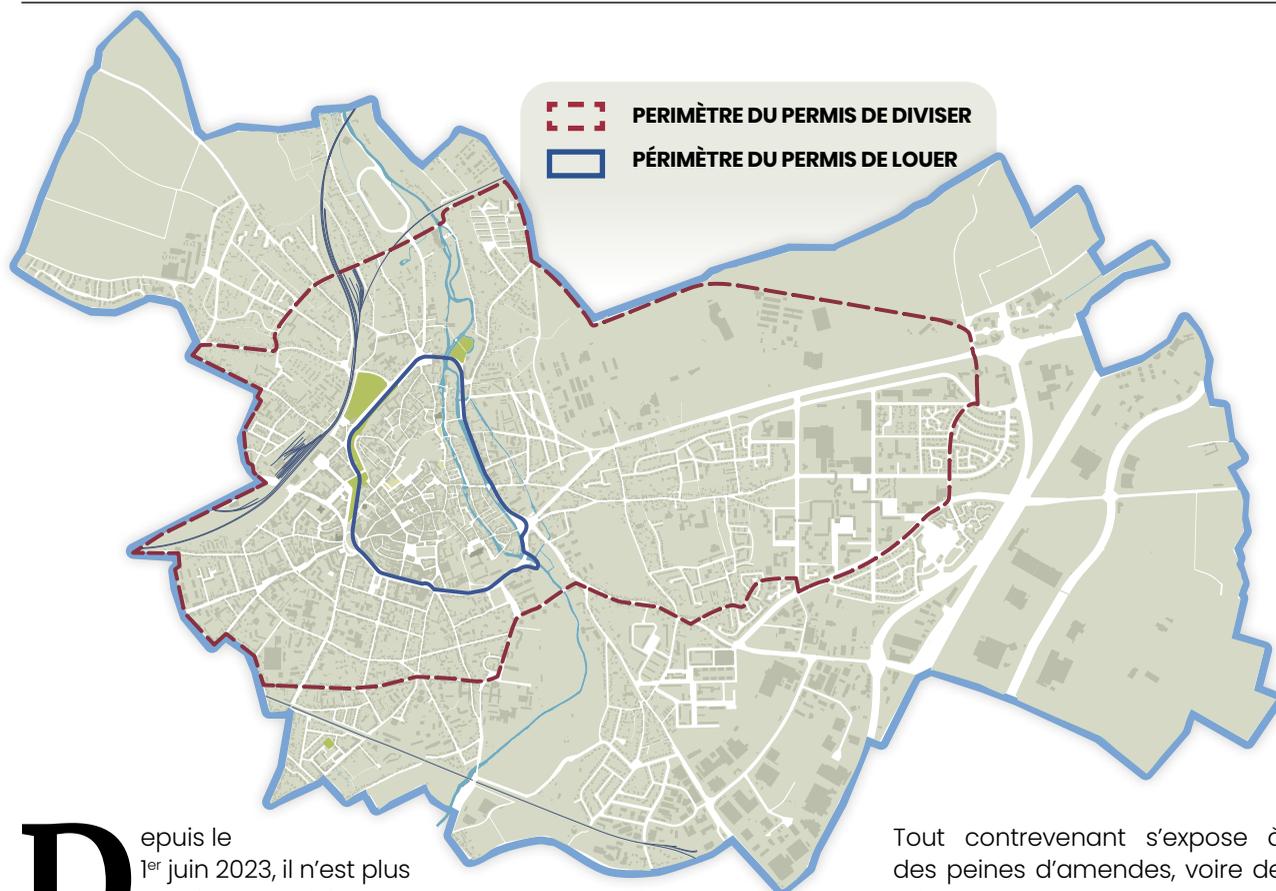
Que pensez-vous du dispositif expérimental mis en place sur les passages piétons de la rue du Maréchal Leclerc, devant le collège Jean-Moulin, et avenue d'Orléans, devant l'entrée de Novo Nordisk ?

Vous pouvez répondre au questionnaire en scannant le QR code ci-dessous.



Un outil pour mieux habiter

Le permis de diviser vient compléter les différents dispositifs mis en place par la Ville pour monter en gamme et réenrichir le parc de logement chartrain. Cette mesure rejoint les dispositifs de lutte contre l'habitat indigne.



Depuis le 1^{er} juin 2023, il n'est plus possible de diviser en plusieurs un bien à usage d'habitation situé dans le périmètre chartrain de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT). Tout propriétaire privé qui souhaite le faire, qu'il s'agisse d'une maison ou d'un immeuble, doit au préalable requérir auprès de la mairie un permis de diviser.

Qu'est-ce que le permis de diviser ?

Le permis de diviser a été mis en place au niveau national pour lutter contre l'habitat indigne. Il permet d'empêcher un propriétaire bailleur de créer des biens à louer trop petits, (inférieurs à

14 m²), ou dépourvus par exemple d'une alimentation en eau potable, d'une installation d'évacuation des eaux usées ou d'un accès à la fourniture de courant électrique. Ce cadre administratif est à disposition des communes qui ont toute possibilité de l'instaurer comme mesure préalable à la location. Une fois qu'elles l'ont fait, cette autorisation devient obligatoire.

Qui est concerné ?

Tout propriétaire qui souhaite diviser un bien à louer en plusieurs doit déposer une demande de permis de louer.

Tout contrevenant s'expose à des peines d'amendes, voire de prison.

► Infos pratiques

Retrouvez toutes les infos sur le site chartres.fr/permis-diviser

Les demandes sont à adresser à permisdediviser@agglo-ville.chartres.fr ou par lettre recommandée avec accusé de réception à: Hôtel de Ville, place des Halles, 28019 Chartres CEDEX.

Symbole du renouveau de l'île de Chartres

En cours de construction sur l'Île de Chartres, la résidence Autura et ses 31 logements très qualitatifs est symbolique de la transformation d'un secteur à l'emplacement privilégié.

Le 19 juin dernier, le maire, Jean-Pierre Gorges, a symboliquement posé la 1^{re} pierre de la résidence Autura, située sur l'Île de Chartres (également nommée Île de la Porte Guillaume), entre les boulevards du Maréchal-Foch et Clémenceau et le Petit Bouillon. Un secteur en plein renouveau où la Ville a eu recours à une Opération de réaménagement et de programmation (OPA) pour s'assurer que l'urbanisation s'y opère de manière cohérente. Ceci afin de ne pas dénaturer cette zone privilégiée au pied de la cathédrale.

Haute performance énergétique

La résidence Autura – clin d'œil au nom romain de l'Eure – propose 25 appartements (13 T2, 9 T3 et 3 T4) et 6 maisons de ville de 4 pièces totalement aménagés, avec des espaces extérieurs généreux et une consommation énergétique réduite.

« Avec son esthétique élégante, ses logements à haute performance énergétique, une offre d'appartements et de maisons pour les familles et des places de stationnement en rez-de-chaussée, Autura s'inscrit parfaitement dans le projet de réhabilitation de cette zone, qui va se transformer de manière très qualitative », a déclaré Jean-Pierre Gorges.



Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux.



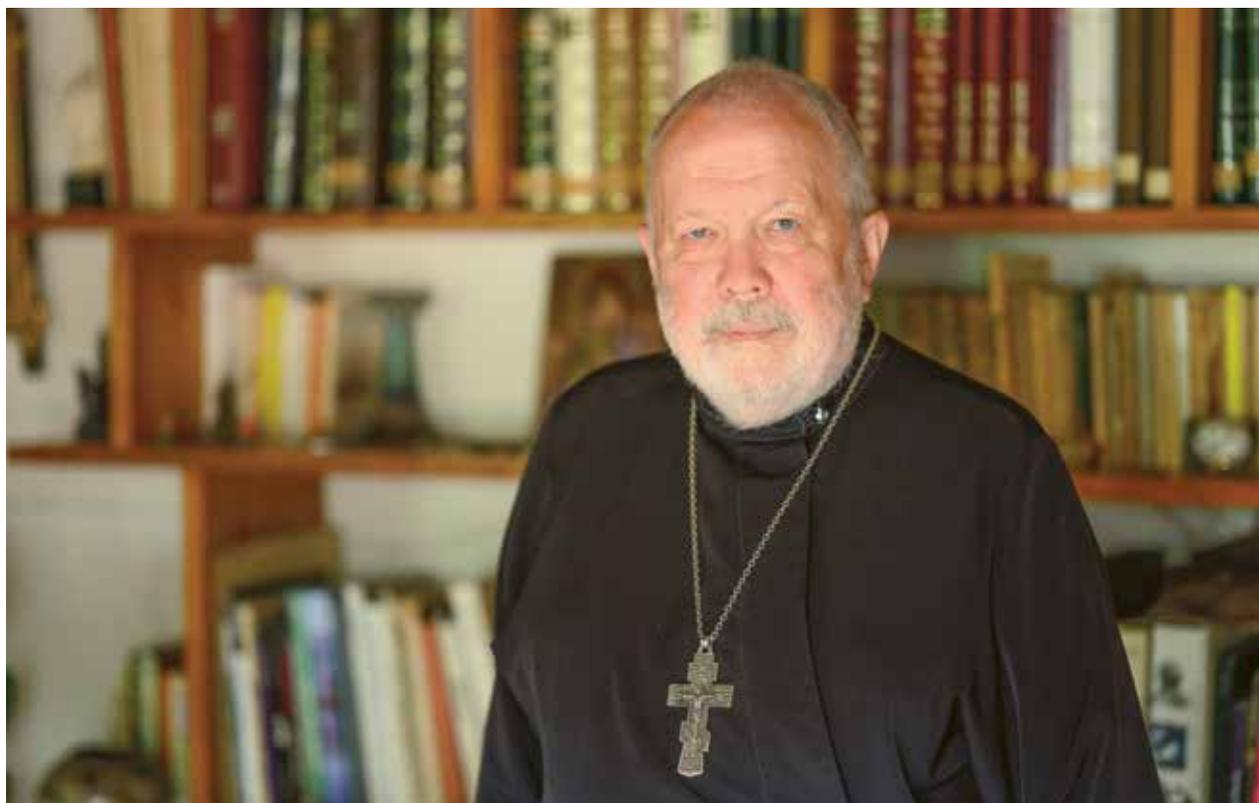
Une résidence aux lignes contemporaines qui vient réinterpréter les traditionnelles maisons à pans de bois de la basse ville.

PORTRAIT

Jean-Claude Pennetier

Entre musique et religion

Recteur de la paroisse orthodoxe de Chartres et pianiste virtuose, Jean-Claude Pennetier fait en 2023 ses adieux à la scène, soixante-dix ans après son premier concert.



Jean-Claude Pennetier nous reçoit dans sa charmante maison campagnarde entourée d'un jardin sauvage, à quelques kilomètres de Chartres. Il est né en 1942 à Châtellerauld d'une mère violoniste amateur et d'un père chapelier. « *J'ai commencé la musique extrêmement tôt parce que ma mère voulait faire de moi un musicien* », raconte celui qui pianotait sur les touches blanches et noires d'un clavier dès l'âge de 3 ans.

Entré très jeune au Conservatoire de Paris en classes de piano et musique de chambre, il en sort à l'âge de 16 ans avec un premier prix. « *Mais la vie à Paris n'est pas facile pour un pianiste... à cause des voisins* », dit-il en riant. Alors, en 1966, il décide de s'installer avec son épouse à Saint-Piat, près de Maintenon, dans le moulin de sa belle-mère. « *Nous avons ensuite habité Chartres pendant cinq ans. Nous sommes très attachés à cette ville, où sont nés trois de mes enfants.* »

Compositeur, chef d'orchestre et professeur

Auréolé de nombreux prix internationaux en tant que soliste, Jean-Claude Pennetier est régulièrement invité en France et à l'étranger à jouer avec des orchestres renommés. Il élargit bientôt sa palette en se consacrant à la composition et à la direction d'orchestre, tout en enseignant au Conservatoire de Paris, lui qui s'intéresse à tous styles de musiques, opéra, théâtre musical, musiques de chambre et contemporaine.



« J'ai donné mon premier concert à l'âge de 10 ans et je mettrai officiellement un terme à ma carrière avec un dernier concert d'adieu à Marseille en décembre, après ceux de Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, et de Tokyo. J'avais l'habitude de jouer deux parties autour d'un compositeur, mais pour mes adieux, j'en joue trois avec mes compositeurs de chevet: Schubert, Chopin, Beethoven, Debussy... », Jean-Claude Pen-
 netier n'en referme pas défini-

tivement pour autant le couvercle de son clavier puisqu'il reçoit toujours des pianistes en demande de conseils.

Conversion

« Je suis sensible au fait religieux depuis l'enfance, confie-t-il. Mais à partir de 17 ans, j'ai plutôt suivi des voies spirituelles orientales, notamment à travers le yoga. » C'est un très bon ami bulgare qui lui fait connaître l'orthodoxie. « Bien que non croyant, il vou-

lait faire baptiser sa fille dans la religion orthodoxe et souhaitait que je sois le parrain. C'était impossible puisque je n'étais pas orthodoxe. On a beaucoup parlé, puis on s'est rendu compte que sa fille avait déjà 11 ans. Nous avons assez discuté. Je suis rentré dans une église orthodoxe et je me suis dit: "ici est ma place". »

Après s'être converti, il devient chef de chœur, puis gravit les échelons jusqu'à devenir 2^e prêtre de la paroisse Sainte-Geneviève et Saint-Martin à Paris. « Nous célébrions une fois par mois dans la région. C'est comme ça que nous avons tissé des liens avec la communauté (catholique à vocation œcuménique) du Chemin-Neuf, qui a mis à notre disposition le Centre œcuménique et artistique de Chartres, où nous avons créé la chapelle Saint-Silouane. »

«Axé sur ce qui réunit les gens»

La filiale de Sainte-Geneviève et Saint-Martin devient la paroisse de la Protection de la Mère-de-Dieu (patriarcat de Roumanie), « Beaucoup de Russes orthodoxes viennent en pèlerinage à la cathédrale pour le Voile. Je suis axé sur ce qui réunit les gens, pas sur ce qui les divise. Il y a un bon contact œcuménique à Chartres, ce qui n'est pas le cas dans toutes les villes. »

La chapelle devenant trop petite, le père N'Dinga et la paroisse de Lucé ont permis au père Pen-netier de célébrer ses offices à Lucé et Amilly en attendant d'entrer dans ses murs. Fin juin, le recteur de la cathédrale, le père Blondeau, a en effet invité la paroisse orthodoxe à la dernière messe catholique célébrée à l'église Saint-Paul de Beaulieu avant la réaffectation de celle-ci au culte orthodoxe.



1



2

ANIMATION

Retour en images

La première édition du Festival Sound au Silent, consacré au cinéma muet, le festival L'Paille à Sons et la Fête de la musique ont contribué à animer la ville en juin.

Sound of Silent

- ❶ La reconstitution de la séance de cinématographe Lumière du 17 mai 1896 au Théâtre de Chartres lors de la cérémonie d'ouverture. (crédit : Valerio Greco)
- ❷ Le Kyle Eastwood Quintet sur la scène du Théâtre. (crédit : Valerio Greco)
- ❸ Shurik'h, du groupe IAM, en ciné-concert au cinéma Les Enfants du Paradis. (crédit : Valerio Greco)

L'Paille à Sons

- ❹, ❺ et ❻



4





Fête de la musique

- ❶ Du gospel place Châtelet.
- ❷ Un DJ rue de l'Étroit-Degr..
- ❸ Ambiance plus familiale sur l'esplanade de la cathédrale.
- ❹ Rock et soul place Billard.



Protégez votre animal de la chaleur

L'été, nos animaux de compagnie souffrent eux aussi des températures élevées et risquent un coup de chaleur qui peut être fatal. Plusieurs moyens existent pour les préserver.



Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville



« **L**es coussinets, les oreilles du chien sont des zones sensibles à la chaleur du bitume, rappelle Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. *Il est impératif de mouiller sa nuque et d'hydrater votre animal plusieurs fois par jour. Optez pour des balades dans des lieux ombragés, tôt le matin ou tard le soir. Le cadre verdoyant et sécurisé en libre-accès de l'espace canin de la rue des Grandes-Filles-Dieu s'y prête parfaitement ».*

Pour les chats, privilégiez la pâtée aux croquettes et humidifiez-les avec un brumisateur, même si ce n'est pas très agréable pour eux. Les lapins ou hamsters doivent rester dans une pièce tempérée et ombragée avec des petites serviettes humides à disposition.

Coup de chaleur en voiture

En voiture avec votre animal, pensez à ventiler l'habitacle et à faire des arrêts réguliers pour qu'il puisse s'hydrater, se dégourdir les pattes et faire ses besoins. Veillez également à ne jamais le laisser avec les vitres fermées. Pour rappel, si vous constatez la présence d'un animal enfermé dans une voiture, la loi vous autorise à prendre l'animal en photo, appeler la police municipale ou le commissariat rapidement puis à briser la vitre du véhicule pour le secourir.

Un coup de chaleur (épuisement, respiration rapide sans halètement, tremblements, diarrhées et/ou vomissements) peut provoquer un arrêt cardiorespiratoire de votre animal. Faites redescendre sa température corporelle en le plaçant dans un lieu ombragé et ventilé, donnez-lui un bain avec de l'eau tempérée mais pas glacée, et contactez immédiatement votre vétérinaire.

Neuf cabanes pour chats errants

Neuf cabanes pour chats errants ont été installées dans différents quartiers de la ville. Un badge « nourrisseur » peut être délivré par la Ville aux bénévoles qui signent la charte et acceptent de s'occuper de ces animaux en leur donnant notamment à manger. « *Leur engagement est très utile pour mieux sécuriser, recenser, identifier et stériliser les chats* », précise Sophie Beurel.

► Si vous souhaitez devenir nourrisseur, rendez-vous à l'Hôtel de Ville :

Hôtel de Ville
Place des Halles
02 37 23 40 00

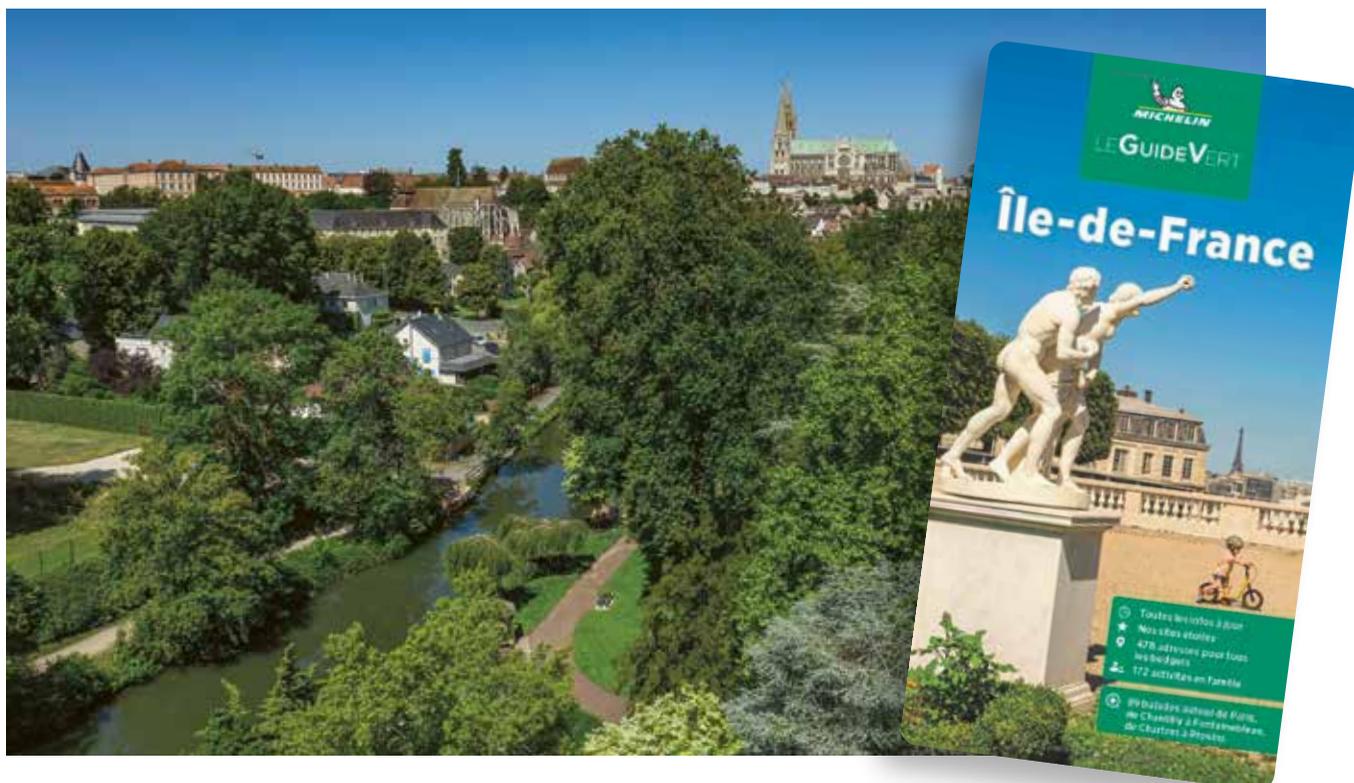
Du lundi au vendredi
de 9 h à 18 h

Le samedi de 9 h à 12 h 30

► Si vous trouvez un animal errant sur la voie publique, contactez la police municipale au 02 37 23 42 84.

2 étoiles au Guide Vert Michelin

Dans l'édition 2023 du *Guide Vert Michelin*, la ville de Chartres est auréolée de 2 étoiles, qui viennent récompenser ses constants efforts pour mettre en valeur son patrimoine.



Chartres fait partie des 89 escapades autour de Paris proposées par l'édition 2023 du Guide Vert Île-de-France, qui liste 14 sites touristiques étoilés ou « à voir » dans la ville et ses environs. Fondé en 1926, le Guide Vert Michelin met l'accent sur la découverte du patrimoine naturel et culturel des régions. Il propose un contenu riche et précis, avec une liste des sites incontournables à visiter, des plans, cartes détaillées et suggestions d'itinéraires, de nombreuses adresses sélectionnées pour tous les budgets, ainsi que des idées de programmes, d'un week-end à plusieurs semaines.

Les sites incontournables sont notés avec des étoiles :

- 3 étoiles: « Vaut le voyage »
- 2 étoiles: « Mérite un détour »
- 1 étoile: « Intéressant »

Neuf critères d'évaluation

Ce système d'étoiles repose sur neuf critères, établis en toute indépendance par les équipes éditoriales et de manière identique dans la quarantaine de pays couverts par le *Guide Vert Michelin*.

Première impression

- 1: ressenti lors de la découverte du site
- 2: notoriété

Patrimoine et activités

- 3: richesse patrimoniale et richesse de la visite
- 4: présence de labels
- 5: valeur intrinsèque ou historique
- 6: beauté et esthétique
- 7: authenticité et charme

Visite/Expérience

- 8: qualité de l'accueil
- 9: qualité de la visite

Les 2 étoiles (« mérite un détour ») attribuées à Chartres par le *Guide Vert Michelin* viennent ainsi récompenser les efforts déployés par la Ville pour mettre en valeur son patrimoine et inciter les touristes à venir le découvrir.

Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, comme autant de preuves du dynamisme commercial du centre-ville

SO BIO'TIFUL

45, rue du Soleil d'Or



Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Artisanat et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans, en compagnie d'Ewen Perdrieau, responsable du magasin.

Sécialisée dans la vente de produits bio et artisanaux, l'épicerie fine So Bio'tiful a ouvert ses portes en juin dans la rue du Soleil d'Or. « Nous avons pour vocation de remettre en valeur des produits français phares à travers le travail des artisans du territoire » explique Ewen Perdrieau, responsable du magasin. So Bio'tiful propose dans ses rayons de l'épicerie salée et sucrée, une variété de bois-

sons comme les bières Volcelest (blonde, ambrée, IPA, Pale ale) mais aussi des rhums, des cidres artisanaux bretons, des jus de fruits, thés, etc. Le magasin met également à l'honneur les produits locaux: limonades La Beauceronne, Beauce Cola et miels de la famille Billard à Dammarié. « Enfin, nous proposons des kits de légumes et d'aromates à faire pousser chez soi et des produits ménagers écologiques », complète Ewen.

« Après La Coquarde, Avenir, et plus récemment Palais des Thés, la rue du Soleil d'Or accueille avec So Bio'tiful un nouveau commerçant engagé dans une démarche éco-responsable, a déclaré Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce et de l'Artisanat. La Ville souhaite la bienvenue à cette épicerie qui ne manquera pas de trouver une clientèle soucieuse de la qualité des produits qu'elle consomme ».

LES PIEDS EN OR DE NERMYNE

Victorieuse du championnat d'Europe avec l'équipe de France U17 en mai, la jeune footballeuse chartraine Nermyne Ben Khaled va poursuivre sa prometteuse ascension dans un club professionnel.

Née en 2006, Nermyne Ben Khaled a commencé le football à 8 ans à Chartres Horizon, avant de poursuivre au C'Chartres Football, où ses qualités offensives et techniques au milieu de terrain lui ont permis d'être surclassée à 12 ans avec les U15 garçons. Preuve de son potentiel, elle a intégré à 15 ans le pôle espoirs de Tours et a été convoquée pour la première fois en équipe de France féminine U16 en mars 2022, avec laquelle elle a marqué son premier but en bleu un mois plus tard.

Objectif pro

Après huit ans au C'CF, Nermyne a rejoint l'US Orléans au terme de la saison passée.

Élève de première, elle doit composer avec un emploi du temps très chargé, entre les cours, les entraînements et les matchs. En mai, elle était en Estonie pour disputer l'Euro U17 sous le maillot tricolore. « *Dès la préparation, à Clairefontaine, j'ai senti que l'ambiance du groupe allait nous permettre de réaliser de grandes choses* ».

Remplaçante au début de la compétition, Nermyne a su gagner sa place de titulaire au milieu de terrain pour la conserver jusqu'en finale où les Bleuettes sont venues à bout des Espagnoles (3-2), au terme d'un match fou. « *Tout s'est joué dans les vingt dernières minutes. Nous*



Nermyne Ben Khaled avec le maillot de l'équipe de France qu'elle portait en mai lors de la finale victorieuse du championnat d'Europe U17.

avons mené 3-0, puis 3-2 après le retour des Espagnoles. La fin de match a été stressante!»

En entrant en terminale, la jeune fille changera également de club avec l'objectif de franchir un nouveau palier. « *Plusieurs clubs de D1 m'ont contactée* » sourit-elle, sans préciser lesquels. La fusée Nermyne est lancée!

Découvrir le football autrement

La tournée estivale Foot loisir tour, organisée par la région Centre-Val de Loire, s'achèvera les 21 et 22 juillet sur la place des Épars, où seront proposées des activités découverte gratuites (foot en marchant, fit foot, golf foot et futnet) pour tous publics pour faire la promotion du foot loisir et de sa diversité.

LA VILLE INCITE LES ENTREPRISES À SOUTENIR SES CLUBS

En complément des plus de 4 millions d'euros de subventions accordées par la Ville en 2023, les associations sportives chartraines peuvent faire appel au mécénat et au sponsoring d'entreprises



Vladislav Dazin, espoir du tennis licencié à la MSD.

Cette année, la Ville a réparti et versé plus de 4 millions d'euros de subventions à 35 associations sportives. Ces moyens conséquents consacrés au développement du tissu associatif sportif permettent à 14 500

licenciés d'évoluer au quotidien sur les terrains et dans les gymnases en tant que pratiquants, encadrants, bénévoles ou arbitres. « Ce montant est sans équivalent dans la région Centre-Val de Loire pour une ville moyenne comme Chartres, pré-

cise José Rolo, adjoint en charge des Sports, de la Vie associative et de la Jeunesse. Une somme à laquelle il faut en outre ajouter l'entretien des équipements mis à la disposition des associations et des scolaires. À titre d'exemple, 170 000 euros seront consacrés d'ici la fin de l'année à la rénovation du complexe de la Madeleine et 85 000 euros à celle du stade des Bas-Bourgs. »

Faire émerger les talents

« Notre soutien financier bénéficie également à des jeunes sportifs à fort potentiel qui portent haut les couleurs de la Ville, à l'image Vladislav Dazin, espoir du tennis de la MSD, des athlètes de l'ACLAM Rose Loga et Paul Lada ou des cyclistes du C'Chartres BMX, poursuit José Rolo. Directement versée à leur club, cette aide permet de payer les frais de déplacement et d'encadrement des jeunes sportifs prometteurs et d'accompagner leur accession au plus haut niveau. »

Malgré ses efforts continus, la Ville, impactée par la baisse des dotations de l'État, encourage le mécénat ou sponsoring de partenaires (entreprises, privés...), pour consolider la santé financière de ses clubs et favoriser la formation des pratiquants, éducateurs et arbitres.

Fonds de dotation C'Chartres Sports

Pionnière dans le mécénat sportif, la Ville accompagne par ailleurs le sport amateur et élite par le biais du fonds de dotation C'Chartres Sports, créé en 2009 sous le nom de Racing Club chartrain. Cet outil de financement rassemble des partenaires qui s'engagent, sous la forme de dons (financier, matériel...), à soutenir les sept clubs chartrains évoluant au haut niveau: C'Chartres Métropole Handball, C'Chartres Tennis de Table, C'Chartres Basket Masculin & Féminin, C'Chartres Rugby, C'Chartres Volley et C'Chartres Football.

« Nos mécènes, entreprises comme particuliers, s'impliquent au profit du dynamisme sportif chartrain et œuvrent à l'émergence de jeunes sportifs tout en jouant un rôle social, explique Joël Le Gall, président de C'Chartres Sports. En 2022, 300 000 euros ont été récoltés par le fonds de dotation et redistribués aux clubs proportionnellement à la subvention versée par la Ville. »

Mécénat et sponsoring

Dans le cas du mécénat, l'entreprise apporte un soutien financier, humain ou matériel, à un organisme d'intérêt général, sans contrepartie aucune. Le sponsoring est un soutien financier ou matériel apporté à un événement, individu ou une entreprise, par un partenaire annonceur dans l'objectif de promouvoir son image.

DAVID DOUILLET SOUTIENT MARC'ANDRIA MAURIZZI



David Inquel, vice-président de la fédération française de judo, et David Douillet, co-fondateurs du promoteur immobilier Harvey Family, le jour de la remise du chèque de 50 000 euros à Marc'Andria Maurizzi, en présence du maire, Jean-Pierre Gorges.

Bel exemple de l'implication des entreprises dans le soutien des sportifs, le double champion olympique de judo David Douillet et le vice-président de la fédération française de judo David Inquel, co-fondateurs du promoteur immobilier Harvey Family, étaient à Chartres le 23 mai dernier pour remettre un chèque de 50 000 euros à Marc'Andria Maurizzi, jeune joueur du C'Chartres Échecs. Harvey Family développe des projets de résidences de co-li-

ving solidaires et reverse, via son fonds de dotation Harvey Solidarity, 1 % de ses opérations financières aux associations sportives pour soutenir l'accès vers le haut niveau de leurs licenciés ou les aider à se loger. « Grâce à notre projet, nous redonnons au monde associatif ce qu'il nous a offert, ont-ils confié. Nous sommes ravis de contribuer à la vie de la collectivité qui nous accueille et propulser des sportifs à potentiel comme Marc'Andria, dans cette terre d'échecs qu'est devenue Chartres. »

LE MOIS DES ÉCHECS

Débuté avec le Top 16, qui a vu le C'Chartres Echecs se hisser pour la première fois de son histoire sur le podium du championnat de France par équipes en se classant 3^e derrière Asnières et Bischwiller, le mois de juin s'est achevé avec la traditionnelle fête des échecs au centre de loisirs du Rigeard. L'occasion pour le maire, Jean-Pierre Gorges, de jouer les derniers coups des « parties majoritaires » entamées en février contre les 15 classes de CMI et CM2 ayant pris part à la 5^e édition du dispositif Échecs à l'école.

❶ Le salon Marceau pendant le Top 16 d'échecs, du 1^{er} au 11 juin derniers.

❷ Sur la place des Halles, un échiquier géant était accessible à tous pendant le top 16.

❸ Membre du C'Chartres Echecs, le jeune David Lacan, couronné champion du monde des moins de 10 ans en septembre dernier, a joué quelques parties contre des élèves de CMI et CM2 du dispositif Échecs à l'école le jour de la fête au Rigeard.

❹ Le maire, Jean-Pierre Gorges, occupé à jouer les derniers coups des parties majoritaires.

❺ Dominique Dutartre, adjointe en charge de la Vie scolaire (à droite), Victor Stephan, encadrant référent du dispositif Echecs à l'école, David Lacan et une enseignante de l'école de Rechèvres, lors de la remise de récompenses au Rigeard.





2



5

TOUR D'EURE- ET-LOIR ET FOULÉES

Arrivée à suspense du Tour d'Eure-et-Loir

Dimanche 11 juin, boulevard Chasles, le public chartrain venu assister en nombre au final du Tour d'Eure-et-Loir, organisé par l'association LEVES, a chaleureusement applaudi la victoire au classement général de l'espoir français Noa Isidore (CIC U Nantes Atlantique), 18 ans, qui a devancé pour une seconde le coureur belge Jasper Dejaegher (Circus-ReUz-Technord), vainqueur au sprint de la 3^e et dernière étape.

Chaudes Foulées

Samedi 24 juin en centre-ville, ont eu lieu les Foulées roses et les Foulées de la cathédrale, organisées par L'Écho Républicain, avec le concours de l'ASPTT Chartres et l'association PEPS, au profit de la lutte contre le cancer du sein. Malgré la chaleur, près de 5 800 coureurs venus de toute la France avaient répondu présents (4 000 sur les Foulées Roses et environ 1 800 sur les Foulées de la cathédrale), soit 1 500 de plus que l'an dernier.

Licencié à l'ACLAM, Lucas Liard a gagné les Foulées de la cathédrale chez les hommes, tandis qu'Anaïs de Cock (ES Jouy-Saint-Prest) a conservé son titre en remportant pour la troisième fois l'épreuve féminine.





- ❶ Le sprint final boulevard Chasles.
- ❷ Le vainqueur, Noa Isidore, au côté de miss Eure-et-Loir.
- ❸ Le départ dans la bonne humeur des Foulées roses.
- ❹ José Rolo, adjoint en charge des Sports, sur la ligne de départ des Foulées de la cathédrale.
- ❺ Les Foulées de la cathédrale.





AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

CHARTRESTIVALES

Jusqu'au 26 août
(Voir programmation page 20-21)

JEAN MOULIN DE A À Z

Samedi 8 juillet à 20 h 30
Le OFF – salle 1
02 37 23 42 53

RICHARD III

Mardi 29 août à 21 h
Théâtre
Cloître des Cordeliers
02 37 33 02 10

CONFÉRENCES/CINÉMA

LES PORTES DE LA NUIT

Samedi 8 juillet à 15 h 30
Film
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

LA NUIT AMÉRICAINE

Samedi 26 août à 15 h 30
Film
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

JEUNESSE

PERDU ? RETROUVÉ !

Judi 20 juillet à 15 h 30
Film
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

LE CHANT DE LA MER

Judi 24 août à 15 h 30
Film
Auditorium de l'Apostrophe
02 37 23 42 00

EXPOSITIONS

TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES

Jusqu'au 30 juillet
Musée des Beaux-Arts
02 37 90 45 80

CHEMIN DES ARTS : BERTRAND PEYROT

Du 3 juin au 3 septembre
Prieuré Saint-Vincent

CHEMIN DES ARTS : EXPOSITION COLLECTIVE DE L'ÉCOLE DE SPILIMBERGO

Du 24 juin au 3 septembre
Chapelle Saint-Éman

CHEMIN DES ARTS : NATHAN CHANTOB

Du 1^{er} juillet au 17 septembre
Collégiale Saint-André

VOYAGE DANS LE TEMPS : RÉCRÉER LE CHARTRES D'AUTREFOIS

Du 1^{er} juillet au 31 août
Exposition virtuelle
chartres.fr/vdt

EXPO DOISNEAU : DANS LES YEUX DE PICASSIETTE

Jusqu'au 31 octobre
Maison Picassiette
02 37 34 10 78
boutique.chartres-tourisme.com

EN ROUTE VERS LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Jusqu'au 30 septembre
L'Apostrophe
02 37 23 42 00

EXPOSITION CHARTRES EN LUMIÈRES

Boulevard Chasles

ANIMATIONS/VISITES

BAL DES POMPIERS

Judi 13 juillet de 18 h à 4 h du
matin
Casernes de Champhol

SOIRÉE DANCEFLOOR

Vendredi 14 juillet à partir de 20 h
Hippodrome de Chartres

FEU D'ARTIFICE

Vendredi 14 juillet à 23 h
Hippodrome de Chartres

PARC ACCROCAMP

Tous les jours de 10 h à 19 h
Parc André-Gagnon
boutique.chartres-tourisme.com
02 37 18 26 26

SALON DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 et dimanche
3 septembre
Butte des Charbonniers



Les élus du jury chartrain

En juin, Chartres a reçu les 9 candidats du concours régional Ateliers d'art de France 2023, qui met en lumière les artisans d'art du Centre-Val de Loire.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, au côté de Julie Mansillon, plumassier à Chinon et lauréate de la catégorie création avec sa pièce *Couverture de naissance*.

« **C'**est la troisième année que nous organisons ce concours, et nous sommes toujours ravis d'accueillir les candidats, a déclaré Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine et présidente du jury. Nous remercions nos partenaires, l'association Ville et métiers d'art, la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire ainsi que les Vitrines C'Chartres, avec qui nous œuvrons au quotidien pour promouvoir les métiers

d'art. C'est un travail collectif, en transversalité et sur la durée. »

Parmi les créations de 9 artisans d'art de la région qui étaient exposées du 1^{er} au 18 juin dans l'Édicule de la place des Halles, le jury en a distingué 2 :

- Julie Mansillon (catégorie « création »), plumassier à Chinon, pour sa pièce *Couverture de naissance*. La conception de cette pièce de velours, fabriqué à partir de plumes, a nécessité environ 500 heures de travail, comprenant la création

d'échantillons, le réglage des barbules, la réalisation d'un kilomètre de fil et le tissage.

- François-Xavier Richard (catégorie « patrimoine »), graveur et imprimeur à Tours, pour *Les Jardins de la clémence*. Comme un boulanger, il a façonné la pâte du carton-pierre, composée de chutes de papiers peints, de poudre de craie et d'huile de lin, pour créer une œuvre onirique et végétale en relief sur les murs d'un restaurant.

TÉLÉVISION

Un film tourné à Chartres sur Netflix



Agathe Rousselle et Raphaël Quenard.

Tourné en juillet dernier à Chartres, le film *Cash* sera disponible sur la plateforme Netflix à partir du jeudi 6 juillet.

À la tête d'une grosse entreprise de parfums chartraine, les Breuil règnent sur la ville de père en fils. Daniel Sauveur, lui, vit de petites combines et rêve de prendre sa revanche sur la vie. Pour cela, il se fait embaucher dans l'usine du clan Breuil et décide, avec la complicité de ses collègues, de dérober une partie du stock de parfums. Son but : faire tomber la puissante dynastie...

Réalisée par Jérémie Rozan, cette histoire d'arnaque teintée de comédie s'appuie sur un alléchant casting avec, en tête d'affiche, Raphaël Quenard, l'un des jeunes acteurs français les plus en vue du moment, Agathe Rousselle, révélée dans *Titane*, palme d'or au festival de Cannes 2021, Igor Gotesman, découvert dans *Five*, et Antoine Gouy.

THÉÂTRE EN PIÈCES

Richard III



Fabien Moïny dans *Richard III*

Mardi 29 août à 21 h

Cloître des Cordeliers

D'après William Shakespeare

Adaptation de Carmelo Bene

Mise en scène : Emmanuel Ray

Avec Fabien Moïny

Dans le cadre de sa grande tournée d'été dans des hauts-lieux du patrimoine en régions Centre-Val de Loire et en Normandie, la compagnie du Théâtre en Pièces jouera sa pièce *Richard III* le 29 août au cloître des Cordeliers.

« Je souhaitais faire petit à petit oublier l'image que nous en a donnée Shakespeare, déclarait Emmanuel Ray en 2019. Il nous faut ressentir ce texte comme une œuvre visant à s'immiscer pleinement dans la pensée d'un homme ayant comme obsession non pas le pouvoir mais la légitimité à accéder à ce pouvoir. »

► Réservations

02 37 33 02 10

Tarifs : 15 € et 11 €

theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Vers un pôle archéologique

5. Du Pré aux Bœufs aux abattoirs

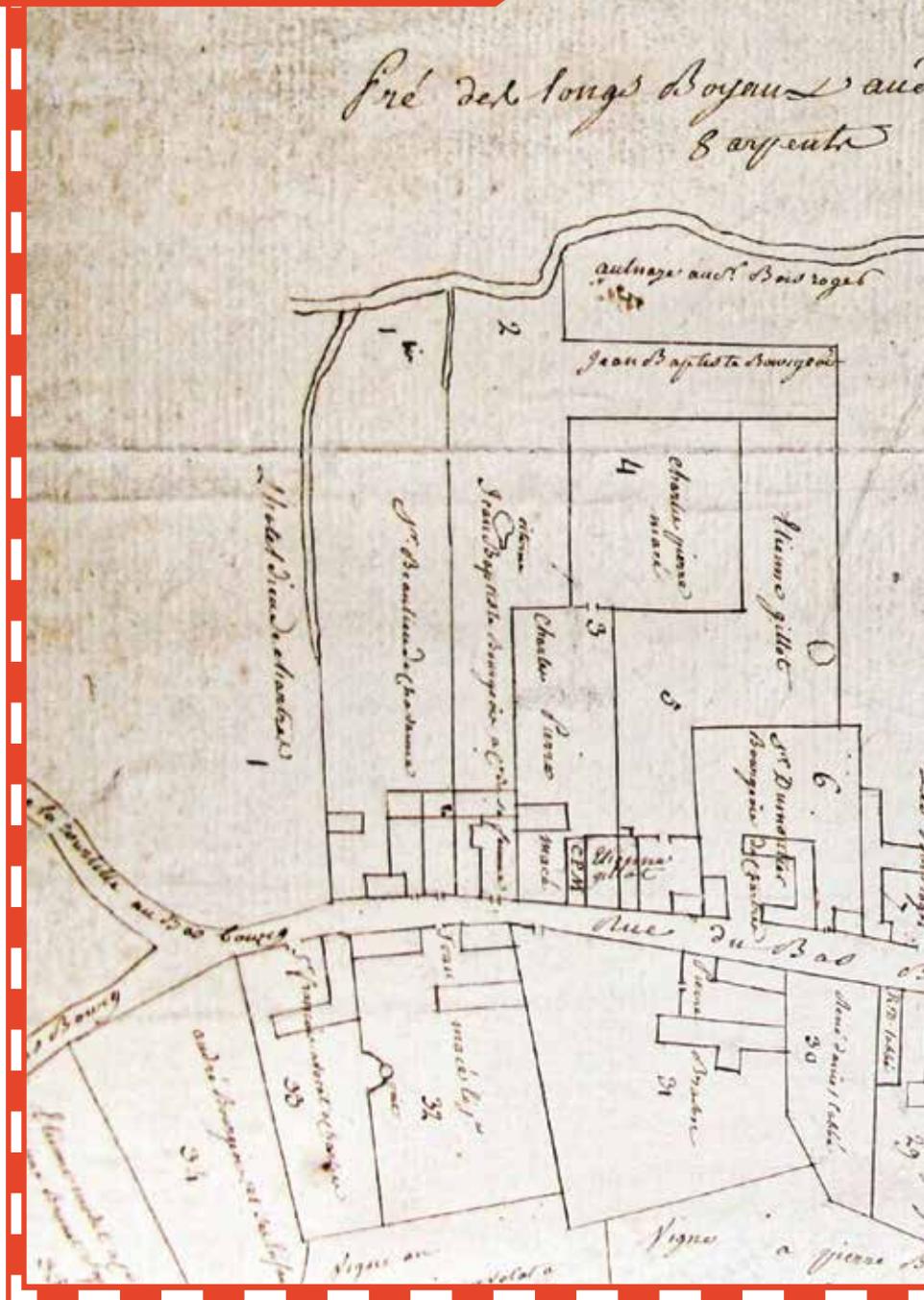
Une histoire de viande

Dernier volet d'une série de cinq articles consacrés à l'histoire du quartier Saint-Brice, aux découvertes archéologiques qui y ont été faites, à son patrimoine et à son futur pôle archéologique.

En l'An 2000 disparaissaient les derniers bâtiments des abattoirs de la ville de Chartres. Leur emplacement et leur configuration doivent beaucoup au passé du quartier Saint-Brice.

Les prés

Certes peuplé de vigneron et de maraîchers, le quartier Saint-Brice est depuis longtemps étroitement lié à l'approvisionnement en viande de la ville. En effet, les actuels terrains de sport du stade des Bas-Bourgs sont situés à l'emplacement des Prés aux Bœufs et des Longs Boyaux (Fig.1), d'une importance capitale pour l'approvisionnement de la ville en viande. Le bétail, avant l'apparition du chemin de fer, circulait sur pieds et devait reprendre du gras au pré avant d'être abattu. Ainsi les villes disposaient de prairies afin de nourrir et stocker le bétail qui était prélevé en fonction des besoins alimentaires.



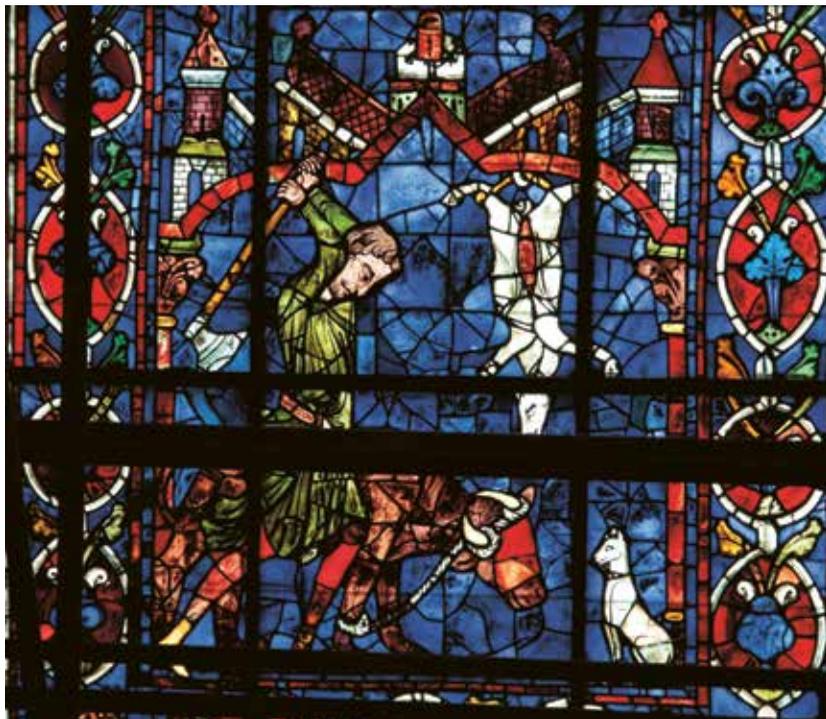


Fig. 2 : Vitrail de la cathédrale de Chartres représentant l'abattage d'un bœuf.



Un des bâtiments avant sa démolition.

Les écorchoirs et les tueries

Dans la ville médiévale, et jusqu'au XIX^e siècle, les animaux de boucherie sont abattus au vu et au sus de tous (Fig. 2). Le futur consommateur doit pouvoir constater par lui-même la bonne santé de l'animal. Les bouchers ont ainsi installé des tueries et écorcheries dans la ville. La rivière et les rues étaient souillées par le sang et les

déchets issus des abattages. Et ce malgré les règlements, comme celui de 1598 qui stipule que les bouchers ne doivent pas jeter le sang « *ès rues ou rempart* ». En 1828, il existe encore vingt échaudoirs ou tueries particulières en ville et deux dans les faubourgs, ainsi que sept fonderies à suif, produit à partir de la graisse animale prélevée.

Un projet de salubrité publique: un abattoir municipal

En 1833, la municipalité décide, pour des questions d'hygiène et de salubrité, de regrouper toutes les tueries privées, dispersées en ville, au sein d'un vaste abattoir municipal. Elle se lance donc dans la recherche d'un terrain, en aval de la ville et proche de la rivière. Le projet doit comprendre: « *14 échaudoirs ou salles d'abattage, chaque salle aura 6,50 m sur 4 m* ». Les étables doivent pouvoir accueillir, simultanément, au moins 60 bœufs ou vaches, 400 moutons ou veaux ainsi que 30 porcs. Ces derniers sont majoritairement tués à domicile. Il est également prévu 4 fonderies de suif et 2 triperies. En février 1833, un terrain est acheté au faubourg Saint-Brice, en amont de la ville, près de la rivière et du Pré-aux-Bœufs. Après l'examen de plusieurs projets, l'un d'entre eux est retenu malgré son coût très élevé. En 1838, il est décrété que tout porc introduit dans la commune pour la consommation devra être tué dans l'abattoir.

Des plans ambitieux

C'est lors de la construction de l'abattoir que l'on découvre les murs du sanctuaire gallo-romain. Leurs dimensions exceptionnelles convainquent les constructeurs de les utiliser comme fondations de certains bâtiments du nouvel abattoir. Le vénérable sanctuaire antique, qui a vu tant de sacrifices d'animaux, sert désormais de base à un autre temple sacrificiel. Les bâtiments de l'abattoir (Fig. 3) sont ainsi décrits à l'époque: « *Il y a luxe dans l'épaisseur des murs, luxe dans la force des bois de charpente, luxe dans le choix des matériaux, luxe effréné de pierres de taille, luxe de massifs inutiles sous les dallages, luxe dans la hauteur et l'épaisseur des fondements* ».



Fig. 4: Une des dernières traces des abattoirs.

Au final des traces archéologiques

Lors des fouilles archéologiques réalisées par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole sur le site du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, les fondations et les ves-

tiges des murs de l'ancien abattoir sont régulièrement retrouvés. En 2008, une fosse rectangulaire renfermant un squelette de bovin a été mise au jour (Fig. 4). Ce creusement correspond sans doute à une fosse dépotoir.

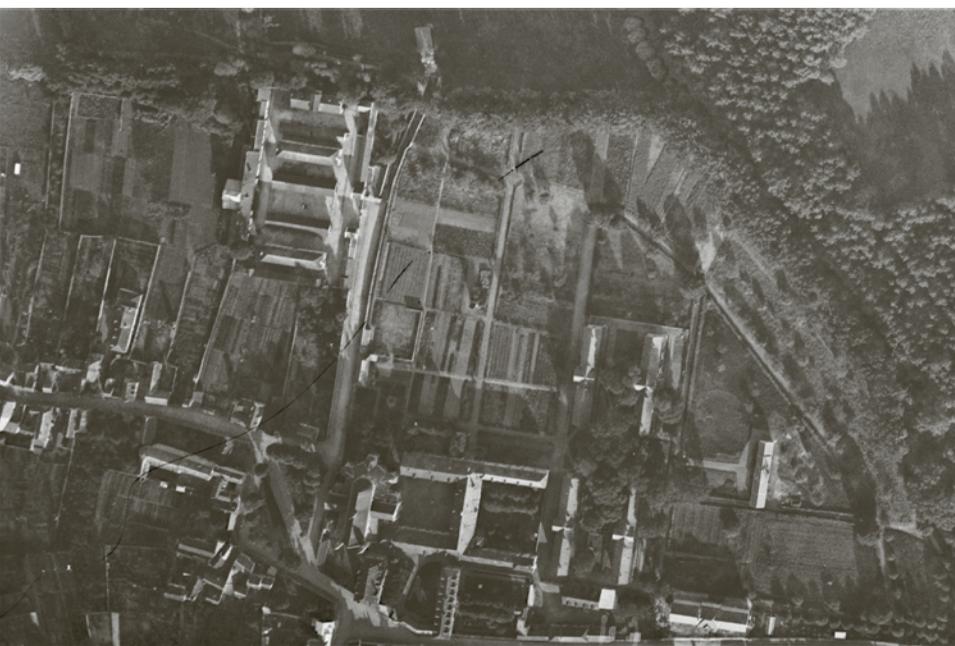


Fig. 5: Vue aérienne des hospices et des abattoirs en 1925.

Un quartier en constante évolution dans un cadre historique riche

Le sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val, par sa valeur symbolique et son ampleur, est à l'origine du quartier Saint-Brice. L'église et l'établissement religieux qui lui ont succédé ont contribué à attirer une population, constituée principalement de maraîchers et de vignerons. La création de l'hospice Saint-Brice puis l'installation de l'abattoir au XIX^e siècle ont donné au quartier une certaine singularité (Fig. 5). Les fouilles archéologiques du sanctuaire et de l'église, et le projet de pôle archéologique à Saint-Brice visent à restituer l'importance du quartier dans l'histoire de la ville.

VISITES ESTIVALES DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-AU-VAL

Accompagnés par une médiatrice du patrimoine, découvrez l'histoire de l'église Saint-Martin-au-Val et de sa crypte ainsi que les résultats des fouilles archéologiques menées en son sein.

Dimanche 9, dimanche 23 et mercredi 26 juillet, dimanches 6, 13 et 20 août, mercredi 23 et jeudi 24 août à 16 h 30

► Informations

Tarifs: 7 € et 3,50 €

Réservation sur boutique.

chartres-tourisme.com/visites-guidees

archeologie.chartres.fr/vos-rendez-vous/visites-des-vestiges

JEAN MOULIN VIVANT !

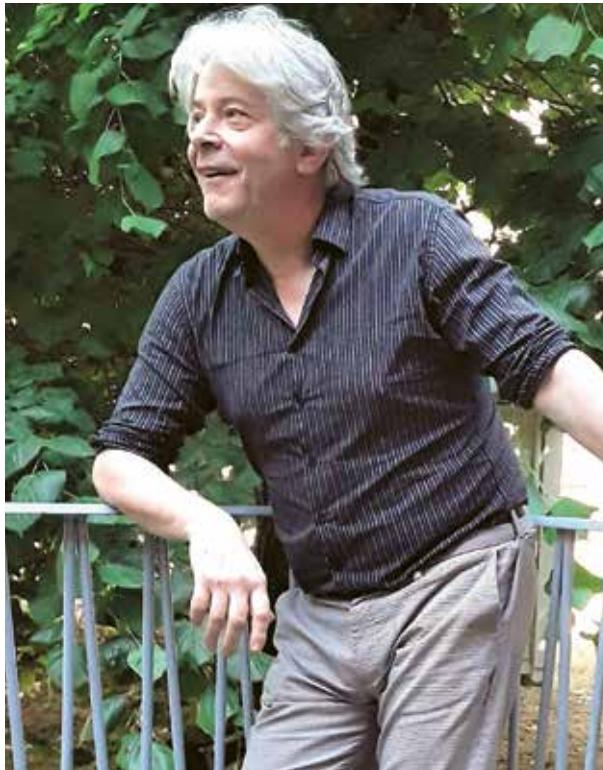
Un spectacle pour faire découvrir l'homme

Dans le cadre de l'année « Jean Moulin vivant ! », Emmanuel Ray, metteur en scène de la compagnie Théâtre en Pièces, a créé un spectacle qui sera joué le 8 juillet au OFF, 80 ans après la mort de Jean Moulin.

Écrite à partir de témoignages et de lettres de Jean Moulin, la nouvelle création d'Emmanuel Ray, intitulée *Jean Moulin de A à Z*, relate dans un ordre non chronologique la vie de celui qui fut un caricaturiste et un peintre de talent sous le pseudonyme de Romanin, avant d'occuper la fonction de préfet d'Eure-et-Loir de janvier 1939 à novembre 1940 et de devenir un héros de la Résistance au destin tragique.

« J'ai voulu faire découvrir l'homme, et non le personnage », explique le metteur en scène qui, au travers son spectacle, a souhaité répondre à l'une de ses obsessions : la fragilité de l'être. Pour ce faire, « il ne fallait pas être dans le documentaire ni dans la biographie, mais se référer plutôt au sensoriel, évoquer le personnage en tant que personnage de théâtre, en essayant d'aller au-delà du mythe. Peu importe la réalité de l'histoire, j'aime qu'un homme s'émancipe par l'art, et

voir ce qu'il peut nous apporter. Cet homme aimait la peinture, avait une double personnalité.



Emmanuel Ray

s'il n'y avait pas eu cet arrêt en 1943, quel aurait été l'ampleur de Romanin ? »

« De la légèreté dans chaque seconde de sa vie »

Cette création théâtrale réunit sur scène deux comédiens professionnels, une violoncel-

liste et une vingtaine d'apprentis-comédiens de l'atelier de recherche du Théâtre en Pièces. « La combinaison de professionnels et d'amateurs est intéressante, il en ressort une énergie, une cohérence, même si ce n'est pas facile pour quelques-uns parce que le cadre est différent, les responsabilités aussi. Nous voyons ensemble comment on travaille ce stress d'être sur le même plateau. »

Si les derniers instants de la vie de Jean Moulin, torturé par la Gestapo, nous plongent dans la tragédie, le spectacle se veut aussi ponctué d'humour, car, comme le précise Emmanuel Ray, « cet homme avait la capacité de mettre de la légèreté dans chaque seconde de sa vie, jusqu'à la fin, en faisant pourtant son devoir jusqu'au bout. »

► Jean Moulin de A à Z
Samedi 8 juillet à 20 h 30
Le OFF – salle 1
02 37 23 42 53
02 37 33 02 10
Tarif : 12 €



Appel à anecdotes sur le monde du travail



| Sylvia Bruyant

En attendant la création, début 2025, d'aujourd'hui, c'est mercredi! une pièce sur les quadragénaires désabusés biberonnés au Club Dorothée, la compagnie Cavalcade créera en juin 2024 au OFF un tout nouveau spectacle Le Vestiaire, dont l'histoire se déroule pendant un séminaire d'entreprise, au cours duquel les salariés d'une PME vont vivre une soirée inoubliable. Avant de s'atteler à l'écriture, Sylvia Bruyant, l'autrice de Cavalcade, souhaite recueillir des anecdotes sur le monde du tra-

vail eurélien. Vous connaissez un collègue particulièrement gratiné, un N +1 neurasthénique, une stagiaire déjantée...? Vous avez des anecdotes cocasses, étranges ou terrifiantes à raconter? N'hésitez pas à les confier à la compagnie, qui vous garantit un complet anonymat. La réalité dépasse bien souvent la fiction!

► Vous pouvez envoyer vos anecdotes et idées sur compagniecavalcade@gmail.com
compagniecavalcade.fr

ARCHIVES DE CHARTRES

Voyager dans le temps

En 2013, la Ville de Chartres s'est vu léguer par Bernard Macé, collectionneur d'origine chartraine, un fonds d'archives composé notamment de plus de 12 000 cartes postales anciennes. Cet ensemble constitue une ressource historique et iconographique majeure pour la ville de Chartres.

Fruit de la collaboration entre les services des archives et de l'information géographique de la Ville, l'exposition « *Voyage dans le temps: recréer le Chartres d'autrefois* » met en lumière cet ensemble iconographique très riche.

Du 1^{er} juillet au 31 août 2023, cette exposition virtuelle et par-

ticipative vous invite à reconstituer aujourd'hui les paysages et décors des rues de Chartres et de ses habitants au début du XX^e siècle.

Une cartographie de la ville, offrant une localisation précise des vues, vous permettra de voyager dans ce Chartres d'autrefois:

Vous êtes ensuite invité à envoyer votre photographie du même lieu aujourd'hui afin de réaliser des visuels aujourd'hui/autrefois. Les contributions seront ajoutées progressivement.

Cette exposition sera également disponible sur la borne interactive située en salle de lecture des archives.

► Page internet de l'exposition: chartres.fr/vdt



MÉMOIRES

Cérémonies



Le samedi 27 mai, la Ville a célébré la Journée nationale de la Résistance en présence notamment d'Élisabeth Fromont 1^{re} adjointe, Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, et Frédéric Blanc, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir. (❶ et ❷)

Le jeudi 8 juin, square des Marchaux, d'Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, et Frédéric Blanc, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, ont commémoré la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine. (❸)

Le samedi 17 juin, dans le cadre de la célébration du premier acte de résistance de Jean Moulin, l'académicien et historien Pascal Ory a donné une conférence intitulée « L'Honneur sauf » dans l'hémicycle du Conseil départemental, en présence notamment de Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, et Isabelle Vincent, adjointe au maire et conseillère départementale. (❹)

Prochaines cérémonies

Vendredi 7 juillet à 9 h, (butte des Charbonniers): cérémonie en hommage aux forces de secours du département.

Samedi 8 juillet:

- 20 h 30 au OFF: Jean Moulin de A à Z Spectacle de la compagnie Théâtre en Pièces
- 22 h 30: déambulation « au flambeau » de la place Châtelet au monument Jean-Moulin.

Jeudi 14 juillet à 18 h, (place Châtelet): cérémonie officielle de la Fête nationale

Dimanche 28 août à 18 h, (butte des Charbonniers): cérémonie officielle du 79^e anniversaire de la Libération de la Chartres.



2

- ❶ La cérémonie de célébration de la Journée nationale de la Résistance, le 27 mai devant le monument Jean-Moulin.
- ❷ Élisabeth Fromont saluant un ancien combattant.

- ❸ Yves Cuzin et Élisabeth Fromont aux côtés d'une représentante du Conseil municipal de la Jeunesse, le 8 mai, butte des Charbonniers.
- ❹ Pascal Ory lors de sa conférence du 17 juin au Conseil départemental.



3



4

Simone Goussu et la mémoire de Jean Moulin

En cette année de commémoration des 80 ans de la mort de Jean Moulin, une très vieille dame, témoin privilégié de la présence de ce dernier à Chartres, nous a quittés le 16 juin. Simone Goussu avait 101 ans. En juillet 2009, nous l'avions longuement interviewée dans le cadre de recherches faites avec Martyn Bell, membre du jumelage Chartres-Chichester, intéressé par la Résistance en Eure-et-Loir et ses ramifications avec le sud de l'Angleterre.



Simone Goussu en 1940

Née en 1922 à Boisville-la-Saint-Père, Simone Goussu avait en effet connu Jean Moulin en juin 1940 alors qu'elle était en classe terminale à l'Institution Jeanne d'Arc. Dans les deux semaines qui avaient précédé l'arrivée des Allemands à Chartres, alors qu'un grand nombre d'habitants, d'élus et de commerçants avaient fui la ville et tandis que le flux des réfugiés venus du nord ne cessait de croître, le jeune préfet se trouvait confronté à une situation très difficile. Il avait alors fait le tour des lycées de la ville afin de demander l'aide des grands élèves pour participer à l'accueil de toutes ces familles qui arrivaient exténuées après des jours de marche. Simone Goussu, avec des camarades, s'était tout de suite proposée. Elle parlait de cette époque avec passion.

«Jean Moulin nous réunissait et distribuait les tâches: à l'Institution Jeanne d'Arc, nous avions pour mission d'accueillir des réfugiés, de leur distribuer des boissons chaudes et de la nourriture et de s'occuper des enfants. De leur côté, les élèves du lycée Marceau, de Notre-Dame et de Guéry tentaient de collecter de la nourriture auprès des quelques rares commerçants



Simone Goussu et Maurice Viollette en 1940 à Moustier (Seine-et-Oise)

et particuliers encore présents dans la ville. Dans la salle voûtée du Cellier de Loëns, de nombreux réfugiés couchaient à même le sol sur la paille. Avec des camarades nous avons même enterré deux réfugiés décédés dans le jardin du Clos Pichot. C'était une expérience terrible à 18 ans! Jean Moulin était très proche de nous, très présent et il nous encourageait.

Quelques jours après la tragique journée du 17 juin, c'est une religieuse qui nous a parlé du drame qui était arrivé à La Taye. Par la suite, Jean Moulin portait une écharpe blanche pour masquer la cicatrice de sa gorge. Au début du mois de novembre 1940, il nous a réunis pour la dernière fois. Nous étions en bas du mur de la Préfecture à

l'endroit où a été érigé le monument à sa mémoire et lui nous parlait du haut du jardin. Il était très ému et nous a annoncé qu'il était révoqué. Nous étions bouleversés. Qu'allions-nous devenir sans lui? Le 15 novembre, il quittait définitivement Chartres et, durant les années suivantes, nous n'avons pas su ce qu'il était devenu. J'ai appris sa mort en 1945 par Maurice Viollette [ancien ministre du Front Populaire et ancien maire de Dreux]. Ce fut un grand choc ».

La vie de Simone Goussu a été par la suite remplie d'expériences riches, difficiles et dangereuses. Elle évoquait en particulier son rôle dans la protection de Maurice Viollette et de sa femme. Ils avaient trouvé refuge chez une amie, propriétaire d'une grande

ferme de Seine-et-Oise, qui les avait cachés dans une petite maison proche de sa propriété. Simone Goussu était chargée de s'occuper d'eux et de veiller sur leur sécurité, ce qu'elle fit avec beaucoup de courage. De plus, elle sauvera la vie, en la dissimulant dans le grenier, d'un pilote et parachutiste américain dont l'avion avait été touché et était tombé à proximité de la maison.

Plus tard, au lendemain de la guerre, ce sera l'aventure africaine, au Cameroun: une expérience difficile dans des conditions extrêmes, vivant dans une case et élevant des enfants en bas âge sans eau courante, sans électricité, souvent seule, dans une nature sauvage et magnifique au milieu d'une population africaine bienveillante et de quelques européens. Elle dira que ce furent, malgré les difficultés et la solitude, les plus belles années de sa vie. Le retour en France fut pénible mais elle affronta avec courage les nouvelles étapes de sa vie.

Pendant des années elle fut une fidèle bénévole du Musée de l'école de Chartres. Elle y inventoriait les dons des particuliers et prenait un grand plaisir à décorer de motifs naïfs de jolis plumiers mis en vente dans la petite boutique du musée. Elle aimait le contact des enfants venus découvrir auprès d'André Thoby, l'un des fondateurs du musée, « l'école d'autrefois » et l'atmosphère feutrée de ce lieu plein de nostalgie. Jusqu'à la fin de sa très longue vie, Simone Goussu est restée une femme pleine d'intelligence, de vivacité et de passion.

Geneviève Dufresne-Seurre

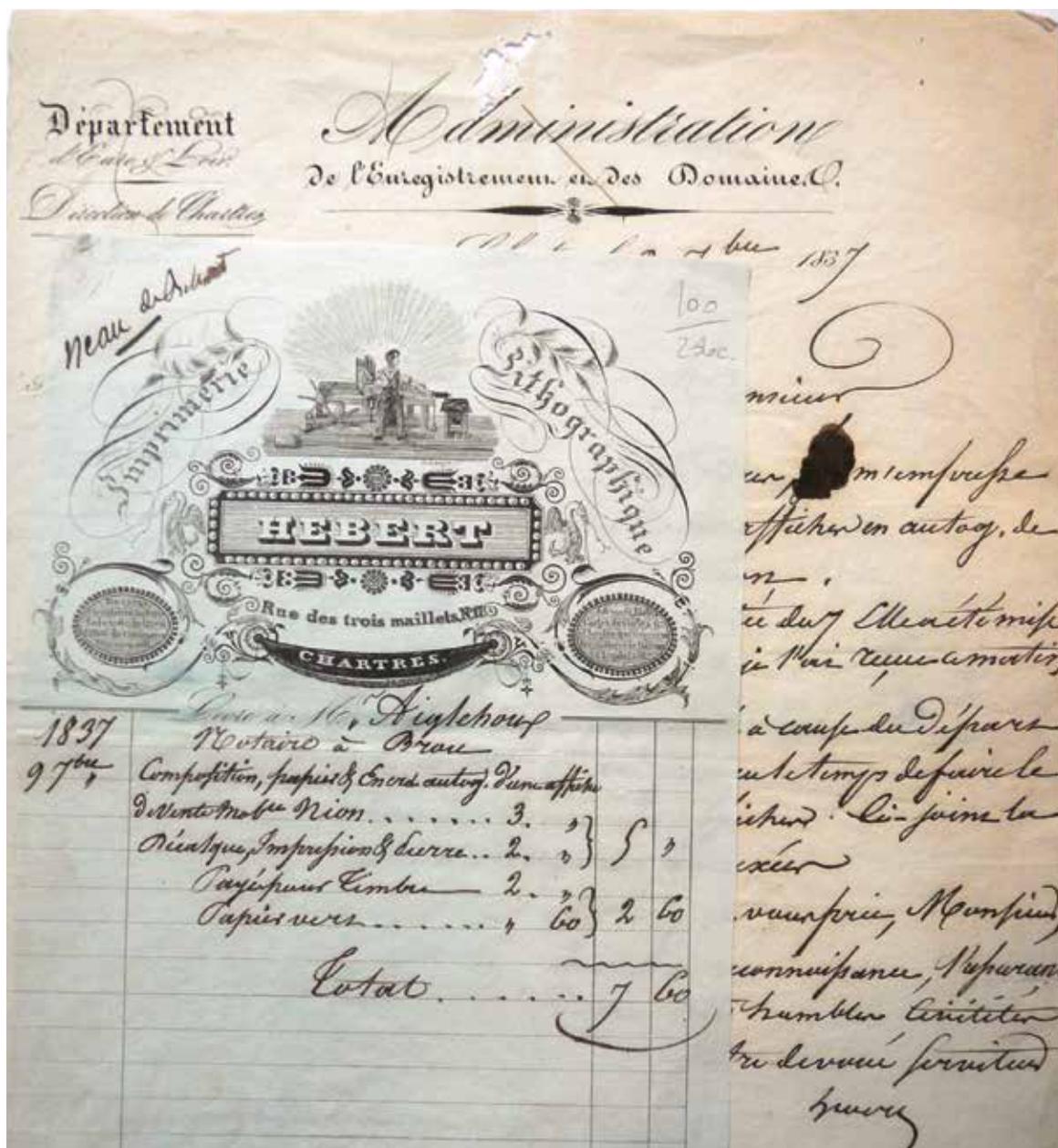
Historienne

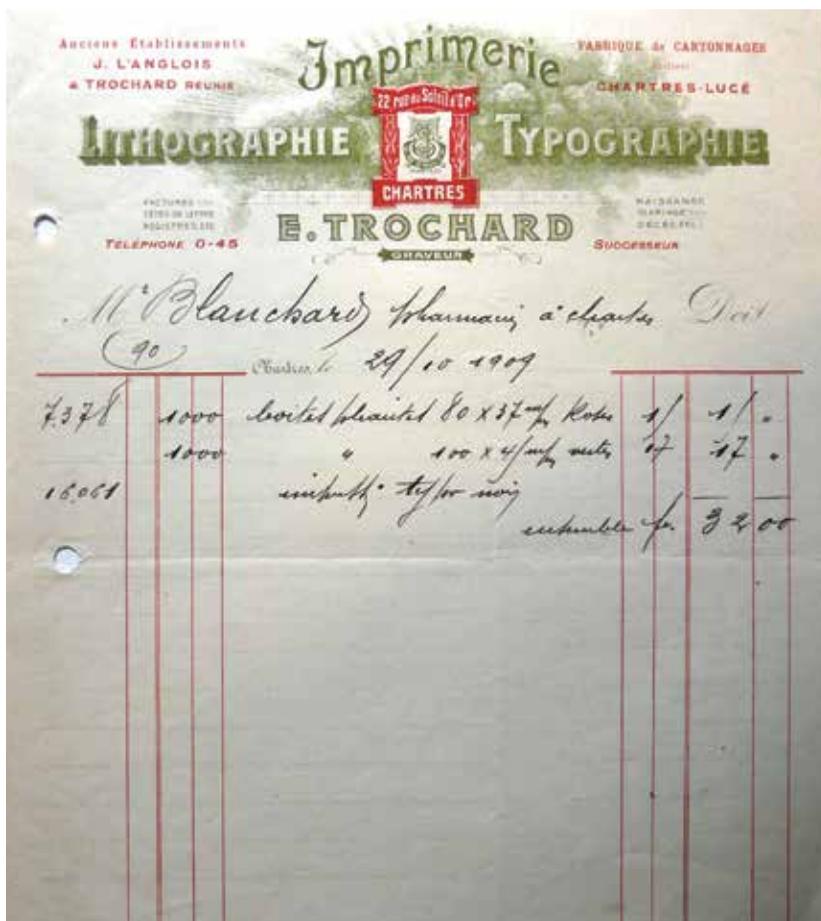
Vice-présidente du Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir

Portrait d'une ville

Factures de commerçants et d'artisans Chartres (1837-1940)

Une sélection de factures datées de 1837 à 1940, fabriquées par des imprimeurs chartrains pour leur usage et pour celui de leur clientèle locale, livre un aspect du commerce et de l'artisanat chartrains sur l'équivalent d'un siècle.





Fabricants de factures à en-têtes

Hébert, Imprimerie Lithographique

Le 9 septembre 1837, l'imprimeur Hébert, 17 rue des Trois Maillets (auj. rue Saint-Martin, disparu), facture à un notaire de Brou la composition, le papier, l'encre, le décalque et l'impression « d'une affiche de vente mobilière ».

Son imposant en-tête illustre son savoir-faire. Son nom, encadré de perles, de fleurs et d'oiseaux stylisés, est surmonté d'un dessin montrant un ouvrier et sa presse. Des guirlandes végétales décorent son enseigne et les médaillons où figure sa production.

Imprimerie, Lithographie, Typographie E. Trochard

Le 29 octobre 1909, l'imprimeur graveur E. Trochard, 22 rue du Soleil d'Or (auj. partie de rue démolie), facture à un pharmacien la fabrication et l'impression de 1000 boîtes pliées roses et de 1000 autres, vertes.

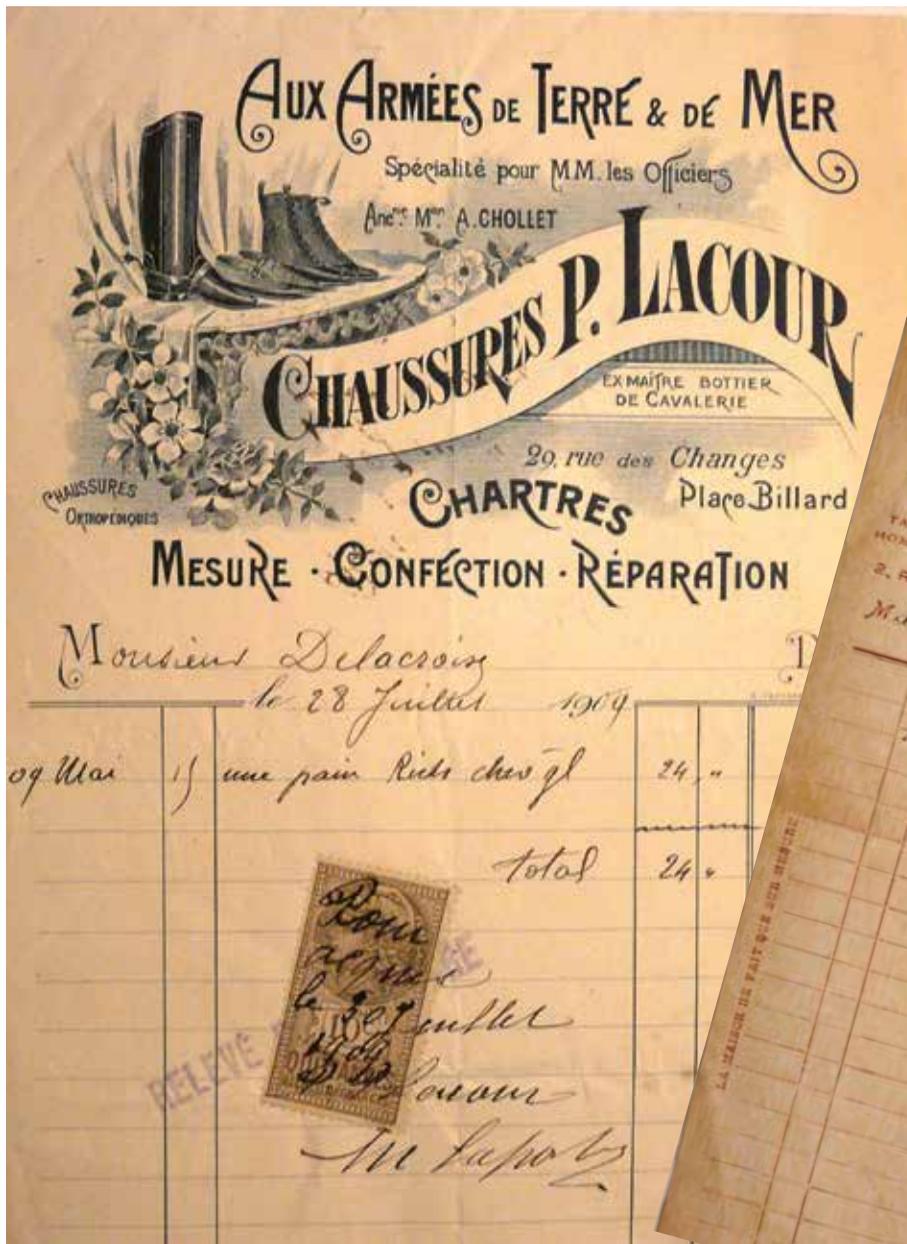
Le cadre imprimé en rouge, qui contient ses initiales stylisées, se détache sur l'en-tête imprimé en vert.

Imprimerie Ed. Garnier

Le 22 août 1910, Ed. Garnier (10 rue Rabuan-du-Coudray) facture à une famille chartraine 500 lettres et enveloppes, ainsi que 200 cartes de remerciements « Grand Deuil ».

Dans son en-tête imprimé en rouge et souligné de bleu pâle, deux médailles rendent hommage à Napoléon III, visiteur de l'exposition départementale de Chartres (1869) où un Garnier fut couronné.





Habillement

P. Lacour, Chaussures

Le 30 juillet 1909, P. Lacour, « Ex Maître Bottier de Cavalerie », tenant boutique « Aux Armées de Terre et de Mer » 22 rue des Changes et place Billard (auj. Café Artyplik), enregistre le règlement d'une facture du 28 juillet par M. Delacroix.

L'en-tête signé E. Trochard, imprimé en bleu et en brun foncé, renoue avec le décor floral: une paire de bottes et une paire de bottines trônent sur une estrade au-dessus d'un buisson de roses et d'égglantines.

Vaysse, tailleur, « English Tailoring »

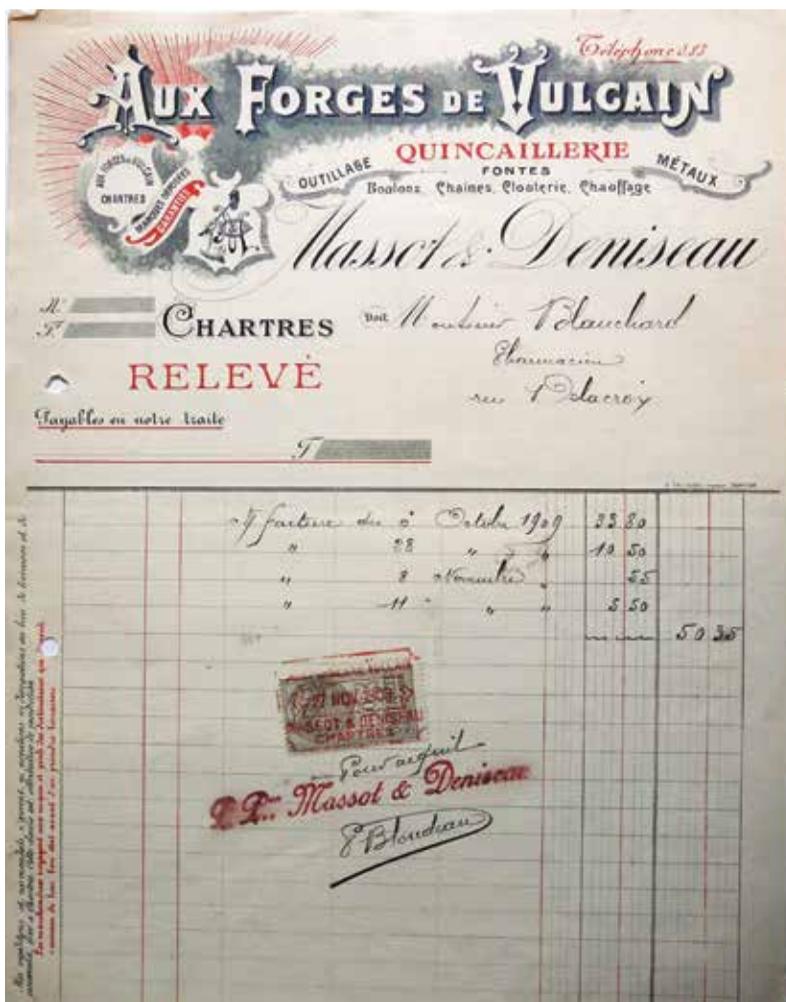
Le 30 avril 1928, le « Tailleur pour Hommes et Dames » Vaysse, qui exerce 2 rue du Cygne et 14 place Marceau (auj. La Chocolaterie), facture à M. Delacroix un manteau de gabardine, « doublé broché ». Il a conservé l'en-tête de son prédécesseur, sa couronne et son enseigne « English Tailoring » (coupe à l'anglaise): références indispensables du chic anglais.

Bâtiment, équipement

Quincaillerie Massot & Deniseau

Le 27 novembre 1909, Massot & Deniseau (adresse non mentionnée) enregistrent le règlement des factures du pharmacien de la rue Delacroix.

L'en-tête, signé « E. Trochard, graveur, Chartres », est imprimé en rouge sur fond bleu-gris. Les capitales de l'enseigne « Aux Forges de Vulcain », empruntée à une société parisienne fondée en 1807, se prolongent de pièces métalliques forgées. Les initiales des artisans s'entrelacent avec un « Vulcain » brandissant son marteau.



Lucien Bucher, Fabrique de meubles

Le 15 mars 1940, le menuisier à l'enseigne de « La Porte Cendreuse », 2 & 4 rue Saint-Pierre et 10 & 12 rue Porte Cendreuse (auj. immeuble d'habitation, atelier d'artistes), enregistre le règlement d'une facture du 21 février (un traversin et une armoire).

Dans le bel en-tête Art Déco à dominante bleue signé « Imprimerie Moderne de Chartres », un cartouche vante la solidité du mobilier: un athlétique menuisier appuyé sur sa hache s'inscrit dans la géométrie du texte.

En route, à la recherche de leur empreinte, sur les façades des rues chartraines...



Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir

Sources: Collections particulières ». Cl. J. Clément.

À suivre: « Hommage à un Chartrain d'adoption, Paul Durand (1806-1882), archéologue, voyageur, dessinateur ».

COMPTE RENDU SUCCINCT



LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Mme JEBLI-CHEDEVILLE Secrétaire de séance,

Étaient présents: M. Christophe CAPLAIN, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, M. Fabien STANDAERT, M. Jean-François PLAZE, Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Isabelle VINCENT, M. Boris PROVOST (jusqu'à la délibération 27), M. Quentin GUILLEMAIN, M. Patrick AUDAT, Mme Sophie BEUREL, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Patrick GEROUDET, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Élisabeth FROMONT, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck MASSELUS, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. Alain CONTREPOIS, M. Guillaume BONNET, Mme Karine DORANGE, Mme Lucie MFADDEL, M. Ladislav VERGNE (à partir de la délibération 2); Mmes Isabelle MESNARD (à partir de la délibération 2), Mme Dominique DUTARTRE (à partir de la délibération 2), M. José ROLO (à partir de la délibération 2), Mme Céline DEVENDER (à partir de la délibération 28)

Étaient représentés: M. Richard LIZUREY par pouvoir à M. Jean-François PLAZE, M. Olivier MAUPU par pouvoir à M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Jacqueline MARRE par pouvoir à M. Boris PROVOST (jusqu'à la délibération 27), M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, M. Jean-François BRIDET par pouvoir à Mme Brigitte COTTEREAU, Mme Agnès VENTURA par pouvoir à Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Guillaume BONNET (jusqu'à la délibération 27), M. Jean-Michel BAZIN par pouvoir à Mme Martine MOKHTAR, M. Yves CUZIN par pouvoir à M. Laurent LHUILLERY, Mme Laurence JOLY par pouvoir à Mme Sophie BEUREL

Le procès-verbal du conseil municipal du 6 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Communication du rapport des actions entreprises à la suite des recommandations adressées par la CRC

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport sur les actions entreprises par la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT à la

suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire sur les comptes et la gestion de celle-ci au cours des exercices 2014 à 2019;

M. le Maire communiquera la présente délibération à la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire.

2 Compte financier unique (CFU) 2022 - Ville de Chartres - Budget principal et budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

DÉCLARE que les comptes financiers uniques (CFU) dressés pour l'exercice 2022 par le comptable public et l'ordonnateur, visés et certifiés conforme, n'appellent ni observation, ni réserve pour les budgets suivants:

- Budget principal Ville
- Budget annexe parcs de stationnement souterrain
- Budget annexe restauration
- Budget annexe aménagements
- Budget annexe petite enfance

RAPPELLE que la note de présentation jointe à cette délibération explique pour tous les budgets les mouvements 2022 mais aussi les mouvements sur les 2 Autorisations de Programme (AP-CP) du budget principal à savoir « *Abords de la Cathédrale* » et « *ON* »;

PERMET la signature électronique du document et de ses annexes jointes et l'envoi selon la procédure dématérialisée prévue les CFU à la Préfecture notamment;

PRÉCISE que les maquettes du CFU nature et qui sont expérimentées depuis des comptes 2021, sont fixées dans l'arrêté du 16 octobre 2019 et que des modifications ont été apportées par un arrêté du 22 septembre 2021. L'expérimentation se poursuit jusqu'aux comptes de l'exercice 2023.

3 Affectation des résultats 2022 - Ville de Chartres - Budget principal et budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET

AFFECTE le résultat de fonctionnement 2022 des différents budgets de la manière suivante:

Libellés des budgets	Résultat de fonctionnement	Affectation	
		En fonctionnement (002)	En investissement (1008)
BUDGET PRINCIPAL VILLE	12 742 471,88	4 253 648,83	8 488 823,05
BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN	13 263,06	13 263,06	
BUDGET RESTAURATION	505 207,43	505 207,43	
BUDGET AMÉNAGEMENTS	3 964 196,73	110 016,83	3 853 679,90
BUDGET PETITE ENFANCE	15 789,41	15 789,41	
TOTAL TOUS BUDGETS	17 240 928,51	4 898 425,56	12 342 502,95

PRÉCISE que ces éléments seront repris dans le Budget Supplémentaire 2023 M57 de la collectivité (budget principal ou budgets annexes) et sur les imputations prévues à cet effet.

4 Budget supplémentaire 2023 - Ville de Chartres - Budget principal et budgets annexes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le budget supplémentaire 2023 (budget principal et budgets annexes) présenté ainsi que ses maquettes budgétaires et sa note de présentation;

MODIFIE les participations et subventions (en fonctionnement) entre le budget principal et certains budgets annexes et le CCAS comme ci-après:

Budgets	BP 2023	BS 2023	BG après BS
Budget CCAS	1 917 000,00	460,00	1 917 460,00
CCAS	1 220 000,00	28 000,00	1 248 000,00
Prêts	0,00	460,00	460,00
Résidence autonomie Marcel Gaujard	220 000,00	-10 000,00	204 000,00
Résidence autonomie Silvia Morlot	220 000,00	20 000,00	240 000,00
Restauration	257 000,00	-32 000,00	225 000,00
Budget annexe Parcs de stationnement souterrain	269 500,00		269 500,00
Budget annexe Petite enfance	2 900 000,00	100 000,00	3 000 000,00
TOUS BUDGETS	5 086 500,00	100 460,00	5 186 960,00

PRÉCISE que les montants des subventions de fonctionnement correspondent au montant maximum à verser. Ceux-ci peuvent être inférieures, au vu du réalisé.

AUTORISE la modification des autorisations de programme comme ci-après:

	2022	2023	2024	2025	2026
ABORDS DE LA CATHÉDRALE	17 805 931	153 217	2 845 327	8 689 445	6 117 942
BS 2023			-625 694	-421 078	1 546 772
des crédits de paiement		153 217	2 219 633	8 268 367	7 164 714
ON - PÔLE MUSICAL	1 105 000				1 105 000
MÉTAPHORIQUE - RESTAURATION DES FACÈDES	2 353 500		200 000	1 070 000	1 077 500
BS 2023			-150 000	150 000	
des crédits de paiement			50 000	1 220 000	1 977 500

RAPPELLE que le budget supplémentaire 2023 prend en compte les affectations des résultats 2022 décidées dans une délibération précédente.

PRÉCISE que suite aux incohérences entre l'état de l'actif et l'inventaire comptable, l'amortissement au prorata temporis, à compter de 2023, ne peut être mis en place.

CONSEIL MUNICIPAL

ACCEPTÉ le don de 500 € du Rotary Club et de prévoir sur le budget 2023 la plantation d'un arbre remarquable, respectant ainsi le vœu de l'association donatrice.

5 Produits irrécouvrables - Admission en non-valeur et créances éteintes 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, PLAZE, BONNET.

PREND ACTE des créances éteintes selon la répartition proposée,

DÉCIDE l'admission en non-valeur des créances selon la répartition proposée, PRÉCISE que les crédits ont été prévus dans le budget supplémentaire 2023 (budget principal et budgets annexes).

6 Création modification des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme JOLY

APPROUVE la modification des autorisations de programme 22CATH21 et 23MED21 du budget principal de la Ville telle que détaillée dans le rapport et la répartition des crédits de paiement;

	2022	2023	2024	2025
22CATH01 ARBOIS DE LA CATHÉDRALE	17 805 031	153 217	2 845 527	8 669 445
Avenant BS 2023			425 094	421 078
Répartition des crédits de paiement		153 217	2 220 433	8 248 367
23MED01 MÉDIATHÈQUE - RESTAURATION DES FACÈDES	2 353 900		200 000	1 076 000
Avenant BS 2023			150 000	150 000
Répartition des crédits de paiement		90 000	1 226 000	1 077 000

PRÉCISE que les crédits de paiement sont inscrits au budget supplémentaire 2023 sur les autorisations de programme du budget principal.

RAPPELLE que la note de présentation du budget supplémentaire 2023 expose les mouvements liés aux AP-CP pour le budget principal.

7 Provision pour risque de non-recouvrement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Daniel GUERET

APPROUVE la constitution et l'inscription au budget supplémentaire d'une

provision semi-budgétaire pour dépréciation des actifs circulants d'un montant de 10 000 € (compte 6817).

8 Vente d'une action de la SPL C'CHARTRES SPECTACLES détenue par C'CHARTRES METROPOLE à la commune de LÈVES

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les principes exposés dans le rapport sur l'entrée de la commune de Lèves dans le capital de la SPL C'CHARTRES SPECTACLES;

ACCEPTÉ que Chartres Métropole vende une action de 100 € à la commune de Lèves;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les différentes pièces administratives liées à ce dossier;

ACCEPTÉ le nouveau tableau de la répartition du capital:

SPL C'CHARTRES SPECTACLES
valeur 1 action: 100 €

Collectivités	Nombre d'actions	Montant
Chartres Métropole	249	24 900.00
Ville de Chartres	750	75 000.00
Ville de Lèves	1	100.00
TOTAL	1 000	100 000.00

Conseil Municipal Chartres CM2023-
Conseil Communautaire CC 2023- 030
du 25 mai 2023

9 Convention concession de service public pour la gestion de la fourrière automobile - Avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, BRIDET, Mme JOLY

APPROUVE l'avenant n° 1 au contrat de concession relatif à l'activité fourrière automobile avec la société DEP EXPRESS 78 sous l'enseigne DEPANN 2000 dont le siège social se situe Rue Antonins - ZAC de l'Île de France à ABLIS (78660), ayant pour objet prolonger la durée du contrat de 3 mois soit jusqu'au 31 décembre 2023.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

10 Salle de musculation C'Chartres Rugby- Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 1

conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition de la salle de musculation d'une superficie de 156 m² édifiée par C'CHARTRES RUGBY sur la parcelle CT n° 53 située au stade des Bas Bourgs au prix de 151 320 € net vendeur auprès de ces derniers ou de toutes personnes morale et physique pouvant s'y substituer.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

11 ZAC des Clos - 4 Rue de Brétigny - Acquisition de parcelles bâties

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Daniel GUERET

APPROUVE l'acquisition par la Ville de Chartres de la parcelle bâtie, située ZAC des Clos, 4 Rue de Brétigny à Chartres, cadastrée section BV n° 333, et de la parcelle non bâtie, située ZAC des Clos, 4 Rue du Chemin Doux à Chartres, cadastrée section BV n° 334, auprès des consorts BÉTHUNE (ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer) au prix total de 282 000 € net vendeur.

PRÉCISE que cette opération sera comptabilisée dans le budget Aménagements.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

12 Charte de déontologie des agents publics - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Karine DORANGE

APPROUVE la charte de déontologie des agents publics.

13 Mise à disposition de personnel - Avenant n° 3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant n° 3 à la

CONSEIL MUNICIPAL

convention de mise à disposition entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres d'un agent titulaire issu de la filière administrative pour assurer les fonctions de responsable administratif du Conservatoire de Musique et de Danse.

PRÉCISE que cette mesure prend effet au 1^{er} juillet 2023 pour une période de 3 ans.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

INDIQUE que les dépenses liées au remboursement des frais de personnel s'effectueront ainsi: Budget principal – Fonction 3101 – Nature 6215 – Service DRH.

14 Contrats d'apprentissage 2023-2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

DÉCIDE le recours aux contrats d'apprentissage,

DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2023-2024, 8 contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant:

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Direction Petite Enfance	5	CAP Accompagnement éducatif petite enfance, BAC PRO Accompagnement Soins et services à la personne, D Diplôme d'État Auxiliaire de Puériculture	1 ou 2 ans
Direction Jeunesse, Vie de la Cité	1	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	
Direction du Développement culturel Musée des Beaux-Arts	1	Master Innovation, management Arts et industries créatives Master médiation culturelle	

AUTORISE le recours à de nouveaux contrats d'apprentissage en fonction des besoins durant l'année scolaire.

AUTORISE l'inscription des crédits nécessaires au budget,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation des Apprentis.

15 Convention constitutive du Conseil Local de Santé Mentale de Chartres métropole - Adoption

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET

APPROUVE la convention constitutive du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à signer cette convention conjointement avec l'État, le Conseil Territorial de Santé (CTS), le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, Chartres

métropole, la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), le centre hospitalier Henri Ey, le centre hospitalier de Chartres, le centre hospitalier de Dreux, l'association UNAFAM, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 28), le CCAS de Chartres, le CIAS de Chartres métropole, le CCAS de Lucé, le CCAS de Mainvilliers, la commune de Jouy, la CPTS des Pays Chartrain, l'association ALVE 28, le CICAT, l'APF, le Foyer d'Accueil Chartrain et l'association Appui Santé 28.

16 Adoption du règlement intérieur de salle de lecture des archives

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme FERRAND
APPROUVE l'adoption du règlement intérieur de salle de lecture des archives.

17 Petite Enfance - Règlements de fonctionnement - actualisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mmes BEUREL, VENTURA

AUTORISE les évolutions des règlements de fonctionnement. Celles-ci prennent effet au 01/09/2023.

APPROUVE les nouvelles modalités d'application des règlements de fonctionnement et les annexes s'y rapportant.

18 Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE la mise à jour du règlement intérieur de la restauration scolaire annexé à la présente délibération qui prendra effet à compter du lundi 4 septembre 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

19 Partenariat avec la société Chartres enseignes pour Chartres en lumières

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, BAZIN, CONTREPOIS, Mme MARRE

APPROUVE la convention de parrainage avec Chartres Enseignes Communication pour la promotion de Chartres en lumières 2023

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

20 Partenariat avec la société Casapub pour Chartres en lumières

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme JOLY

APPROUVE la convention de parrainage avec la société Casapub pour la promotion de Chartres en lumières 2023

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

21 Chartres en lumières 2023 - Partenariat avec le groupe Bayard media Développement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme JOLY
APPROUVE la convention de partenariat avec le groupe Bayard Média Développement pour Chartres en lumières 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et les documents s'y rapportant.

22 Association Cosmetic Valley - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 28 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, AUDAT, GUERET, MASSELUS, Mmes CRESSAN, JOLY
APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « Cosmetic Valley » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2023, 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2023/2025 avec l'association « Cosmetic Valley » ainsi que tout document y afférent.

23 Associations - Subventions

CONSEIL MUNICIPAL

2023 affectées à un évènement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme JOLY
ATTRIBUE les subventions, telles que détaillées ci-dessus et en annexe, aux associations, organisatrices d'un évènement en 2023, pour un montant global de à 26676 €. Le versement interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

24 Association "C'Chartres Rugby" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention complémentaire 2023 Saison 2022/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mmes JOLY, MOKHTAR

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Rugby » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'exercice 2023.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à 100 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Rugby » ainsi que tout document y afférent.

25 Association « C'Chartres Football » – Avenant n° 4 à la convention d'objectifs 2022/2024 – Subvention complémentaire 2023 Saison 2022/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 8 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'Chartres Football » et la Ville de Chartres attributif d'une subvention complémentaire de fonctionnement au titre de l'exercice 2023.

FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement 2023, saison sportive 2022/2023, à

250 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'Chartres Football » ainsi que tout document y afférent.

26 FORUM Association du quartier de la Madeleine - Subvention de fonctionnement 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mme MOKHTAR

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 16 000 € au FORUM Association du Quartier de La Madeleine au titre de l'exercice 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

27 Association C'Chartres Échecs - Avenant n° 2 à la convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention complémentaire 2023 Édition TOP 16

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET, PLAZE, Mmes BEUREL, VENTURA

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre l'Association « C'CHARTRES ÉCHECS » et la Ville de Chartres, dans le cadre de sa participation à l'organisation du TOP 16, qui s'est déroulé à Chartres du 1^{er} au 11 juin 2023, Salle Marceau, Pôle administratif.

FIXE le montant de la subvention à 3500 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs avec l'Association « C'CHARTRES ÉCHECS » ainsi que tout document y afférent.

28 Charte de non-concurrence en termes de démographie médicale sur le territoire de Chartres métropole - Adoption

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE la Charte de non-concurrence en termes de démographie médicale sur le territoire de Chartres métropole, à intervenir entre Chartres métropole, la ville de

Chartres et les communes volontaires.

AUTORISE le Maire de Chartres ou son représentant à signer cette charte et tout document afférent à cette action.

29 Opération ravalement de façades - Attribution d'une subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET

APPROUVE l'attribution d'une subvention supplémentaire à la copropriété du 28 rue Saint Michel pour un montant total de 680 euros.

30 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération "Pôle gare".

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE le compte rendu à la collectivité locale 2022 relatif au traité de concession d'aménagement confié à la SPL dans le cadre de l'opération « Pôle gare ».

31 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération "Plateau Nord-Ouest"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET, GEROUDET

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 relatif à l'opération « Plateau Nord-Ouest » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

32 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération "Rosaie"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 3 voix contre, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES, Mmes GORET, COTTEREAU

APPROUVE le compte rendu à la collectivité locale 2022 relatif à l'opération « Rosaie » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

33 Compte rendu annuel à la

CONSEIL MUNICIPAL

collectivité locale 2022 - Opération "Rechèvres".

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 relatif à l'opération « Rechèvres » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

34 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération « Hauts-Saumons »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, CUZIN

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 relatif à l'opération « Hauts-Saumons » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

35 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération "Plateau Nord-Est".

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 relatif à l'opération « Plateau Nord-Est » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

36 Compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 - Opération "Courtille"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, GUERET

APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité locale 2022 relatif à la concession d'aménagement de l'opération « Îlot Courtille » confiée à la SPL Chartres Aménagement.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

37 Déplacement d'Isabelle VINCENT aux journées 2023 de la FNCC (Mme Vincent a quitté la séance pour ce point)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, ROLO

AUTORISE le déplacement de Mme Isabelle VINCENT aux journées d'Avignon 2023 du 14 au 17 juillet 2023.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élu(e) à l'occasion de ce déplacement dans la limite de 1600 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes DORANGE, FROMONT, DEVENDER, JEBLI-CHEDEVILLE pour les 6 rapports à suivre.

38 Convention de financement du nouveau Parc d'Expositions (PEX) - Avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de financement du PEX et les principes qui y sont définis;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'Avenant n° 1;

PRÉCISE que le Budget Supplémentaire 2023 de CHARTRES METROPOLE (budget annexe) prévoit une modification de son Autorisation de programme et des crédits de paiement.

39 Opération Plateau Nord-Est - Avenant n° II au traité de concession publique d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE l'avenant n° II et ses annexes au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « Plateau Nord-Est ».

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

40 Opération Courtille - Avenant n° 7 au traité de concession publique d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE l'avenant n° 7 et ses annexes au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération « Îlot Courtille ».

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

41 Opération Hauts-Saumons - Avenant n° 7 au traité de concession publique d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. GORGES, LHUILLERY

APPROUVE l'avenant n° 7 et ses annexes au traité de concession publique d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de la ZAC des Hauts-Saumons.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

42 Opération Rechèvres - Avenant n° 8 au traité de concession publique d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE l'avenant n° 8 et ses annexes au traité de concession publique d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération de Rechèvres.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

43 Opération Pôle gare - Avenant n° 9 au traité de concession publique d'aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. GORGES

APPROUVE l'avenant n° 9 et ses annexes au traité de concession d'aménagement confié à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre de l'opération Pôle gare.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

M. le Maire a quitté la séance.

CONSEIL MUNICIPAL

Mme FROMONT a présidé la séance pour les 6 rapports à suivre.

44 Groupement de commandes pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics – avenant n° 4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. BRIDET, MASSELUS, Mmes BEUREL, COTTEREAU, JOLY

APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention portant groupement de commande semi-intégré pour la réalisation de travaux d'entretien et d'amélioration des espaces publics et privés de la voirie de la Ville de Chartres et Chartres Métropole ayant pour objet de modifier l'intitulé du groupement de commande et d'élargir le champ d'intervention prévu à l'article 1 de ladite convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer à signer ledit avenant.

45 Accord-cadre pour la maintenance préventive et corrective des équipements de secours incendie – lot 2 – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. BRIDET, LHUILLERY, MASSELUS, Mme COTTEREAU

AUTORISE la signature de l'accord-cadre suivant:

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 02 – Système de sécurité de type DEF	DEF (Détection Electronique Française) Siège social : 9 rue du Saule Trapu 91862 MASSY CEDEX Agence ZAC du Gros Chêne 76230 ISNEAUVILLE	Sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000,00 € HT par période d'exécution tous membres confondus

46 Accords-cadres – Maintenance préventive et corrective des équipements – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. CUZIN, Mmes BEUREL, COTTEREAU

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants:

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 1 - Désenfumage	DESAUTEL SAS, domiciliée 99, Rue Pierre Cornelle – 69003 LYON	Sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT par période d'exécution
Lot 2 - Portes et barrières automatiques	AUTOMATISME DEPANNAGE MAINTENANCE 28 (ADH 28), domiciliée Espace Atlantique – 20 Avenue Gustave Eiffel – 28630 GELLAINVILLE	Sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT par période d'exécution
Lot 3 - Ascenseurs et appareils élévateurs	OTIS – AGENCE D'ORLEANS, domicilié 114, Impasse du Clos Pasquier - 45650 SAINT JEAN LE BLANC	Sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT par période d'exécution

47 Accord-cadre – prestations d'entretien des espaces extérieurs et sanitaires publics – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. BRIDET, Mme JOLY

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 1 - Nettoyage de la voirie, des espaces d'accompagnement et des espaces publics extérieurs, entretien des espaces verts, nettoyage d'équipements sportifs et d'aires de jeux sur divers secteurs	Association LES 3R 6 rue Francis Vovelle 28000 CHARTRES	Sans montant minimum avec un montant maximum annuel de 340 000 € HT par période d'exécution
Lot 2 – Prestations d'entretien des sanitaires publics	Association LES 3R 6 rue Francis Vovelle 28000 CHARTRES	Sans montant minimum avec un montant maximum annuel de 160 000 € HT par période d'exécution
Lot 3 - Tonte et désherbage du cimetière Saint Chéron	Association LES 3R 6 rue Francis Vovelle 28000 CHARTRES	Sans montant minimum avec un montant maximum annuel de 140 000 € HT par période d'exécution

48 Accord-cadre – Lutte contre les nuisibles – autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Mme COTTEREAU

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lutte contre les nuisibles	NORMANDIE DERATISATION 2Bis Rue du Commandant Mairait Za les Granges BP 650 27306 Bernay Cedex	Avec un montant minimum de 2 500 € HT par période d'exécution, tous membres confondus Et avec un montant maximum de 125 000 € HT par période d'exécution, tous membres confondus

49 Protection fonctionnelle – Maire – Klécar

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. GUERET, Mme GORET

ACCORDE la protection fonctionnelle à Monsieur Jean-Pierre GORGES dans le cadre du recours pénal en cours.

Retour de M. le Maire en séance pour la clôturer.

Le Maire,
Jean Pierre GORGES

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES:
L'INDISPENSABLE ADAPTATION DE LA VILLE**

À l'occasion du label « *arbre remarquable* » décerné par l'association A.R.B.R.E.S. au Ginkgo biloba du jardin d'horticulture, notre groupe a proposé que Chartres adopte une politique pour le développement et la protection de l'arbre en ville, comme l'ont fait de très nombreuses villes de tous bords politiques, proposition repoussée par la majorité. Le maire a une nouvelle fois exprimé ses positions:

« Je ne suis pas climatosceptique, j'ai bien vu que la Terre avait des cycles (...). Dire que tout ça est de la faute de l'Homme, c'est n'importe quoi, c'est dans un objectif de décroissance, c'est l'écologie punitive, vous voulez empêcher les humains de vivre et de se développer naturellement. »

« Je ne dis pas que le climat ne se modifie pas, mais l'impact de l'Homme n'est pas celui que vous dites, vous l'utilisez à des fins politiques ».

Pourtant, climatosceptique se dit d'une personne qui nie ou minimise l'origine anthropique, (liée à l'activité humaine) du réchauffement climatique (Dictionnaire Larousse). Toute ressemblance avec Jean-Pierre Gorges n'est donc pas à écarter!

Dans son dernier rapport, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a conclu sans équivoque que l'activité humaine est le principal facteur du réchauffement climatique actuel. Le GIEC, qui regroupe des milliers de scientifiques du monde entier est une référence mondiale incontestée... sauf par M. Gorges.

Les arbres en milieu urbain ne se résument pas à de simples éléments décoratifs comme M. Gorges le dit régulièrement. Ils revêtent un rôle vital dans l'atténuation du réchauffement climatique, la purification de l'air, la préservation de la biodiversité et l'amélioration du bien-être humain. L'artificialisation des sols accentue les effets néfastes du réchauffement climatique.

Comme le précise le quotidien Le Monde « *La planète se réchauffe dans des proportions jamais vues, et la France, par sa position géographique, plus vite que le reste du globe. La mutation profonde de notre pays n'est pas une option, c'est un impératif. Il n'y a pas de plan B* ». [...] « *Il n'y a qu'une seule règle, vitale, le plus vite sera le mieux.* »

C'est donc par une lettre publique adressée au maire que nous avons tenté d'alerter, une fois de plus, sur la nécessité que l'action municipale prenne en compte les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés et ait comme priorité d'atténuer les effets des changements climatiques.

Cela passe notamment par une transformation radicale de la politique d'urbanisation menée à Chartres et dans l'agglomération qui contribue à la bétonisation des sols à un rythme effréné à l'occasion de tout programme immobilier ou projet autoroutier notamment.

Les élus de Chartres Écologie: Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU
contact@chartresecologie.fr facebook/chartresecologie

**Chartres à Gauche
n'a pas souhaité publier de tribune
dans ce numéro**

TRIBUNE DEL'OPPOSITION SANS ÉTIQUETTE

PARLONS-NOUS

Les vacances d'été approchent et, avec elles, la fin d'une année scolaire bien méritée pour les petits Chartrains. Malheureusement, cette période rimera aussi avec des températures élevées dans les écoles de la ville, alors que les canicules et les fortes chaleurs se succèdent. Adapter l'école aux fortes chaleurs doit être une priorité, j'en veux pour preuve les nombreuses alertes des parents d'élèves et des acteurs associatifs. Je crois pour ma part que nous devons lancer un large plan de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles pour éloigner la chaleur de nos enfants.

L'urgence climatique n'est pas un mythe, nous le savons, elle est une exigence qui doit amener les élus à protéger les Chartrains. Comment rafraîchir la ville? Comment lutter contre les îlots de chaleur? Comment développer les mobilités bas-carbone pour lutter contre la pollution? Je crois pour ma part que Chartres doit devenir un laboratoire de la transition écologique et énergétique. Il est vrai que pour cela, il faut y croire...

Enfin, je crois que les Chartrains méritent aussi de vivre dans un environnement sécurisé. La sécurité est un droit pour toutes et tous, dans l'ensemble des quartiers. Il ne peut y avoir un centre-ville surprotégé et des quartiers délaissés. Nombre de commerçants, par exemple, déplorent cette ville à deux vitesses. Je crois pour ma part qu'un travail plus coopératif avec les services de l'État permettra de retrouver une ville apaisée. Pour cela, il faut que la voix du Maire soit entendue et respectée jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Une ville apaisée, sécurisée, partagée et plus fraîche, j'y crois en tant que conseiller municipal de Chartres. J'ai appartenu à cette majorité, et je suis allé de déceptions en désillusions. Comme plusieurs de mes collègues, j'ai tenté d'apporter de nouvelles idées, de faire entendre au maire que les attentes des Chartrains n'étaient plus celles de sa première élection en 2001. Plus de démocratie locale, plus de transparence, plus de confiance envers les acteurs associatifs, en vain.

Depuis quelques semaines, je suis considéré comme faisant partie de « l'opposition » au maire, et j'ai donc droit à un nouvel espace d'expression par l'intermédiaire de cette tribune. Majorité, opposition...je préfère les mots d'indépendance et de liberté. Je crois que pour faire avancer Chartres, il faut être libre. Ne pas s'enfermer dans un débat stérile, ne pas être d'accord avec le maire parce qu'on n'a pas le choix, et à l'inverse ne pas s'opposer à lui par principe, comme on le voit trop souvent. Savoir être libre d'avancer avec ses idées, pour le quotidien des Chartrains. Vous êtes libres? Vous avez des idées pour Chartres? Parlons-nous.

M. Ladislav VERGNE
ladislav.vergne@ville-chartres.fr

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

UN TRÈS BEL ÉTÉ À CHARTRES!

À l'occasion de cette tribune, nous souhaitons exprimer notre grande satisfaction quant au démarrage extrêmement encourageant de la saison touristique à Chartres. Les premiers signes sont prometteurs, et nous sommes convaincus que cette dynamique se maintiendra tout au long de l'été.

En effet, notre magnifique ville a tant à offrir aux visiteurs, qu'ils soient des habitants de longue date ou des touristes découvrant ses trésors pour la première fois.

En tant qu'élus municipaux, nous sommes fiers de constater l'effervescence qui règne à Chartres en cette saison touristique. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs locaux qui contribuent à rendre notre ville accueillante et attractive.

Les commerçants, les restaurateurs, les artisans et tous ceux qui participent à l'animation de notre cité méritent notre reconnaissance pour leur engagement et leur passion.

Par ailleurs, ChartrEstivales est un rendez-vous incontournable de l'été. Il offre une programmation riche et variée pour tous. C'est une véritable vitrine du dynamisme culturel et artistique, et nous sommes fiers de le soutenir.

Nous nous réjouissons également de la mise en lumière de la Maison Lorin dans le cadre du Loto du patrimoine, une initiative qui revêt une importance capitale pour la préservation de notre héritage culturel.

Cette reconnaissance va non seulement mettre en valeur ce lieu emblématique, mais elle va également donner un véritable coup d'accélérateur aux travaux engagés.

La Maison Lorin, avec son histoire chargée et son riche patrimoine, est un trésor qui doit-être préservé et ouvert au public pour faire connaître l'histoire fascinante de cet atelier et de ses artisans.

En conclusion, la mise en lumière de la Maison Lorin grâce au Loto du patrimoine constitue une véritable opportunité pour préserver notre histoire et faire découvrir aux visiteurs la beauté de notre patrimoine local. Les travaux engagés permettront de valoriser ce lieu emblématique et de partager avec le public la passion des artisans qui y ont œuvré.

Ensemble, continuons à préserver et à célébrer notre patrimoine, source de fierté et d'identité pour notre belle ville.

Nous vous souhaitons un très bel été!

M. Fabien STANDAERT : fabien.standaert@ville-chartres.fr
Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN : sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr
M. Christophe CAPLAIN : christophe.caplain@ville-chartres.fr

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :
@osonschartresautrement

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

VOUS NOUS REMETTREZ BIEN UN PEU DE BRANDADE ?

Nous avons assez déploré que, par leurs alliances comme par leur comportement, les Verts incarnaient l'extrême gauche bien rouge, sa violence et son idéologie sectaire, pour ne pas saluer leur comportement lors des deux derniers conseils de Ville et d'Agglomération. Ces soirs-là, leurs deux représentants présents ont laissé de côté leurs imprécations habituelles pour manifester un souci inédit de l'intérêt général. Ils l'ont fait sur trois sujets très différents : les menus de la restauration scolaire, les déserts médicaux et l'avenir du C'Chartres Football. Pour la première fois depuis des mois, nous avons véritablement échangé.

Sur l'alimentation de nos enfants dans les écoles, nous avons pris certaines décisions pour éviter les gaspillages. Un élu Vert a soutenu que nous allions trop loin, UN exemple à l'appui. Notre maire en a convenu. Qui aurait cru que la brandade de morue faisait des miracles !

Une autre délibération visait à éviter la concurrence entre les communes de l'Agglo dans leur recherche de médecins. La pénurie en la matière est suffisamment grave pour renoncer à la tentation du débauchage. Chacun en a convenu, et un conseiller Vert a même ajouté « qu'il se trouverait à nos côtés » pour soutenir les initiatives que nous pourrions prendre pour améliorer la situation. Même en crise, la médecine continue donc d'accomplir des miracles...

Enfin, nous appelions à voter une subvention complémentaire au C'Chartres Football en difficultés financières et sportives. Le seul club important de la ville qui n'ait pas demandé de rallonge budgétaire pendant la pandémie... Relégation en division inférieure, risque de rétrogradation sportive supplémentaire, licenciement de personnel... Un drame pour ce club qui, à côté de son équipe-fanion « professionnelle », entraîne mille (!) jeunes joueurs aux joies du football. En échange de son geste financier, la Ville demande à ce club de séparer désormais juridiquement les activités de l'association-mère et celles du secteur « professionnel » qui devra s'organiser en société de droit privé. Il y avait dans cette décision à prendre deux impératifs également légitimes : le souci de la bonne utilisation de l'argent public et l'avenir d'un club qui remplit parfaitement ses fonctions d'éducation. Nos opposants Verts ont choisi de s'abstenir. Ils n'ont pas voté contre. Jean-Pierre Gorges les en a remerciés. Le football aussi ferait-il des miracles ?

Nous n'attendons pas de nos adversaires qu'ils partagent nos convictions, et encore moins qu'ils votent nos projets de délibération. Ils sont également dans leur rôle quand ils posent des questions, demandent des précisions ou exposent en Conseil ce qu'ils souhaiteraient faire s'ils étaient à notre place. Après, les Chartrains choisissent à chaque élection. Ce qui est insupportable, notamment chez les Verts, c'est le procès qu'ils nous font de ne pas faire nôtre leur vision des choses. Ils se posent et veulent s'imposer en seuls détenteurs de la vérité. Avec eux, le débat tourne au procès, le désaccord à la faute, voire au crime contre le climat, etc.

Alors pourquoi ce miracle de juin ? Certains l'expliqueront par l'absence de deux élus Verts ce soir-là. Les absents ont toujours tort. D'autres, plus réalistes, par l'approche d'élections l'année prochaine. Les « flingueurs » laisseraient la place aux « diplomates », comme dirait Audiard. Les bisounours amoureux des bêtes et des plantes tenteraient de faire oublier aux électeurs les boutefeux revendiqués de Sainte Soline, comme un certain vice-président de la Région, écharpe au vent... Disons-leur simplement : dans l'intérêt des Chartrains : « remettez-nous un peu de brandade » !

Les élus de la majorité municipale



Les pierres ont une âme

Une plongée dans l'histoire de l'église Saint-Martin-au-Val, où d'importantes découvertes archéologiques ont été faites.



Collectionneur d'encriers

Passionné par l'histoire de l'écriture, Claude Pichon collectionne depuis 40 ans bouteilles d'encre, encriers et plumes.



Notre-Dame du Sri-Lanka

Dans les coulisses de la Paulée des vins de Loire, dîner de Chaque année, un dimanche de mai, des milliers de tamouls sri-lankais de Paris et de la région parisienne viennent à la cathédrale de Chartres pour vénérer la Vierge noire.



Chasseur d'images

Photographe animalier passé maître dans l'art du camouflage, Damien Rouger passe des journées embusqué en pleine nature.

Recherche photos de l'Occupation

Pour illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'ar-

rivée des Américains en 1944. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter.

Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

• contact@chartresTV.fr



chartresTV.fr



Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store

LA BONNE ADRESSE

Poissonnerie

Place, tertre, rues, vitraux, rivière, le poisson est incontournable lorsque l'on visite Chartres (et pas seulement le vendredi!). La symbolique religieuse est en filigrane, mais nous resterons plus pragmatiques, pour remonter le temps (et le tertre) et nous focaliser sur cette place.



Souvent réduite à la seule Maison du Saumon, comme sur cette carte postale des éditions Barré-Dayez vers 1950 **1**, la Poissonnerie désigne une place mais aussi une rue et un tertre! D'abord, cette maison est en réalité l'association de deux hôtels contigus: celui de l'em-

blématique Saumon **2** et celui de l'ironique Truie qui File!

Une vie commerçante, perpétuant le marché aux poissons qui lui a donné son nom, a toujours animé ce quartier. En 1906, on comptait encore deux poissonniers, trois cabaretiers (souvent avec une activité annexe: fruitier,

épicier...) un bureau de placement... Le commerce de poissons de la maison Aubert-Bouvet **3** est fort fréquenté sur cette carte-photo du début du XX^e siècle.

En 1925, l'endroit fait l'actualité quand un avion s'y écrase. Revenant de mission, le lieutenant



Simon a voulu faire le malin, épater les copains avec quelques acrobaties. Son Dewoitine n'a pas supporté et est venu se crasher à quelques mètres de la maison du Saumon. Une plaque 4, revenue sur site depuis une dizaine d'années, rappelle au passant ce fait divers.

Quant au tertre de la Poissonnerie, ancien tertre aux Rats (du nom de l'hôtel qui s'y trouvait), il rejoint la rue Saint-Éman. Sur la carte de Guy Chabrol, un facteur en distribution 5, le descend (c'est plus facile!).

Et la rue du Poisson Doux, la plus courte de Chartres, rejoignait autrefois (au temps des comtes de Chartres) la rue des Changes. Son nom, un brin poétique, précise que l'on y vendait aussi du poisson, mais du poisson de rivière!

Mais il n'y a pas que le poisson dans la vie! Dans les années 1970, s'y trouvait la boucherie Hardouin, située au n° 6.



À CELLES ET CEUX, TOURISTES OU CHARTRAINS, QUI VIENDRONT Y PRENDRE CONSEIL POUR MIEUX CONNAÎTRE LA VILLE, CE PETIT CLIN D'ŒIL!

Jean-François RESSORT



Un élu chartrain en Palestine

Début mai, Patrick Géroutet, conseiller municipal délégué à la Promotion de la Ville et aux Relations internationales, s'est rendu en Palestine pour rencontrer la municipalité de Bethléem et participer aux 5^e Assises de la coopération décentralisée à Ramallah.



Patrick Géroutet avec Hanna Hanania, maire de Bethléem.



Patrick Géroutet avec Mahmoud Abbas, Président de la Palestine.

Chartres fut en 1994 la première collectivité française jumelée avec Bethléem, avec laquelle elle a beaucoup de points communs. Les deux villes ont une population comparable, sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco et accueillent chacune quelque 2 millions de touristes tous les ans. La rue de l'Étoile, à Bethléem, a en outre été piétonnisée et pavée sur le modèle du secteur de la place Billard à Chartres. La visite de Patrick Géroutet fut aussi l'occasion d'évoquer de nouveaux projets de coopération décentralisée entre les deux villes jumelées.

Patrimoine et culture

Une cinquantaine de collectivités françaises ont par ailleurs participé aux 5^e Assises franco-palestiniennes, qui avaient pour but de resserrer les liens et d'échanger sur les bonnes pratiques pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Plusieurs tables rondes se sont tenues en séance plénière. Patrick Géroutet a, pour sa part, présidé celle sur le thème « *patrimoine et culture* » (mémoire, histoire, tourisme), qui a évoqué la nécessité de rendre le patrimoine vivant grâce à la préservation des mémoires, à la conservation du bâti et au développement d'un tourisme durable.

La diversité des patrimoines, y compris immatériels, constitue un « *capital de départ* » qu'il convient de conserver et de mettre en valeur pour enrichir le cadre de vie et en faire le support d'activités culturelles, sociales et économiques. Ils touchent aussi bien à des enjeux sociaux, culturels, urbanistiques, économiques, touristiques, qu'éducatifs et de développement territorial. Les racines d'un peuple se lisent aussi dans l'archéologie. « *Les patrimoines représentent la mémoire d'un peuple qui nourrit la fierté des générations passées et à venir* », a déclaré Patrick Géroutet.



Un concours d'élégance canine à l'hippodrome en juin 1989.

C'ÉTAIT HIER
L'Album
photo
de la ville



Pique-nique des anciens au parc des Bords de l'Eure début août 1996.

BRÈVES

Un bal des pompiers le 13 juillet

L'amicale des sapeurs-pompiers de Chartres organise son premier bal le jeudi 13 juillet prochain de 18 h à 24 h. De 18 h à 23 h 30, quatre groupes jouant différents styles de musiques (rock, pop, folk...) se succéderont dans la cour de la caserne de Champhol, où les pompiers ont également prévu un show.

DJ Adrien Toma donnera ensuite son set « DJ-Percussion » de minuit à 1 h 30, suivi de DJ Meerkat jusqu'à 4 h du matin environ.

Plusieurs food trucks et une buvette vous attendent sur place

Centre de secours de Chartres
2-4, rue Louis-Blériot à Champhol

Informations et billetterie
baldespompiers-chartres.fr
Tarif: 8 € (en prévente) et 10 € (sur place)
aspchartres@gmail.com

ChartrEstivales s'expose au camping

Jusqu'au 28 août, le camping de Chartres accueille une exposition photo de l'édition 2023 de ChartrEstivales, qui fut aussi celle des 30 ans de la manifestation.

Camping de Chartres
9, rue de Launay
Visite libre

Les jeunes cyclistes à l'hippodrome

Les mercredi 5 juillet et 30 août, le C'Chartres Cyclisme organise à l'hippodrome des courses ouvertes aux jeunes de 7 à 13 ans.

Récupération des dossards à 13 h
Départ de la course à 14 h 30
Engagement uniquement sur internet
facebook.com/cchartrescyclisme

Hippodrome
6, rue du Médecin Général
Beyne

Stage d'anglais pour les scolaires

Chartres international propose un stage d'anglais pour collégiens et lycéens du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre, au 10, place de l'Etape-au-Vin.

- Collégiens : de 10 h 30 à 12 h 30
- Lycéens : de 13 h 30 à 15 h 30
Tarif : 100 € le stage.

Chartres International
10, place de l'Etape-au-Vin
09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
Fiches d'inscription
téléchargeables sur
chartresinternational.com

Exposition Arts de la dalle de verre contemporaine

Jusqu'au 14 octobre, 9 artistes de l'association Arts de la dalle de verre exposent leurs créations à la Galerie du Vitrail. Cette exposition hétéroclite, surprenante et colorée, présente des œuvres allant du vitrail à la sculpture, tantôt hybrides, figuratives ou abstraites.

Galerie du Vitrail
17, cloître Notre-Dame
02 37 36 10 03

Le Cercle philatélique chartrain honore Jean Moulin

Le samedi 8 juillet, le Cercle philatélique chartrain commémorera les 80 ans de la disparition de Jean Moulin. Sur l'esplanade de la Résistance, une exposition présentera les traces laissées par l'ancien préfet d'Eure-et-Loir dans le monde de la philatélie. Une brochure de 24 pages, préfacée par Daniel Guéret, sénateur d'Eure-et-Loir, ainsi qu'un timbre personnalisé et une carte avec oblitération spéciale seront disponibles.

Solution du		P	O	P	U	M	
N° 153		S	E	R	P	E	N
juin		T	I	E	N	U	R
2023		M	I	G	R	A	S
I	P	E	T	I	L	L	A
A	N	T	I	B	N	E	L
B	O	A	S	O	A	S	I
N	C	U	L	R	A	D	I
D	I	C	I	R	A	A	M
D	A	N	U	L	L	E	E
E	T	R	E	L	U	T	O
R	I	A	S	O	D	Y	S
O	R	N	I	E	I	R	E
A	N	E	T	H	Q	U	O
I	T	I	S	S	U	P	E
N	I	E	S	A	E	D	E
L	A	R	C	O	R	A	N
N	E	O	N	R	R	U	R
U	B	E	E	N	T	I	E

Ce mois-ci grille 154 - Il y a 80 ans : Jean Moulin



Jean-Claude Boulay

		Mai contracté Fut celui de la Résistance		Accordé Où s'arrêta sa liberté		... et là ! Signalent Vieux loup	Règle Pointilleux
		Mis en place Seule					28160
		Initiales syndicales Passée		Demi tour Vautour Article			
Se passa chez le Do Dugoujon	Allongeait Allure sous X					Semer au centre	
						Langue du sud Tristesse	
Hôtel de Ligneris en 2023	Fretin Pression			Souci Foulais			
			@JFR Jun 2023	À toi			Chroniques de l'année
Trompent Une moitié			Confère Second		Petit creux Pour bronzer Boîte		
Qui classe 81					« VOTRE VILLE » Juillet 2023		
		Chaleurs De Katmandou		Né Vient d'avoir		Son pseudo Milieu de la nuit	
Révolution Chérie			Avant eger Naturel				
			Tous les douze mois Mus				Mises en terre
		Du palais					
Père de Sem Deux fois la quatorzième		Contre		Quitte la pièce	Mi mouche Enveloppe		
	Bauge Gain	Grande joie La plus belle des quatre				Enzyme	Blocage
		Personnel Rème en désordre		Le fut à La Taya			
				Étai Futée			
	Capitoux Lien						

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

2  ANS

FÊTE DE LA LUMIÈRE

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023
DE 21 H À 1 H DU MATIN

GRATUIT

www.chartresenlumieres.com

